Northwest Territories Canada

Comptes publics 1989-90

VOLUME I

États financiers consolidés du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

COUVERTURE:

Le col de Pangnirtung

Le col de Pangnirtung se trouve dans le parc national Auyuittuq situé à l'extrême est de l'Arctique. D'une longueur de 90 km, cette vallée dont le profil en U a été creusé autrefois par les glaciers, traverse les montagnes situées entre la baie de Cumberland et le détroit de Davis.

AVIS AUX LECTEURS

Les noms français des organismes ainsi que les titres français des lois des Territoires du Nord-Ouest qui figurent dans ce(s) volume(s) des Comptes publics n'ont pas encore été officiellement entérinés.

91-03755/

Cette page est intentionnellement blanche.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
DU
GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
1990

L'HONORABLE MICHAEL A. BALLANTYNE

Ministre des Finances

Volume I

Cette page est intentionnellement blanche.

DAN NORRIS,
COMMISSAIRE DES
TERRITOIRES DU NORD-OUEST

J'ai l'honneur de présenter les comptes publics des Territoires du Nord-Ouest en conformité avec les articles 27 à 31 inclusivement de la Loi de 1985 sur les Territoires du Nord-Ouest et des articles 72 à 74 inclusivement de la Loi de 1987 sur la gestion des finances publiques pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1990.

Le ministre des Finances,

Michael A. Ballantyne,

Ministère des Finances
Yellowknife (T.N.-O.)
Le 31 octobre 1990

RAPPORT DU CONTRÔLEUR GÉNÉRAL

L'HONORABLE MICHAEL A. BALLANTYNE
MINISTRE DES FINANCES

J'ai l'honneur de vous présenter les comptes publics du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pour l'exercice 1989-90, conformément au paragraphe 51(3) de la Loi sur la gestion des finances publiques. L'information financière à l'égard de ces comptes est présentée en deux volumes distincts. Le volume I comprend les états financiers consolidés vérifiés du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Le volume II comprend les états financiers non vérifiés du gouvernement, des tableaux complémentaires détaillés ainsi que les états financiers complémentaires de certains organismes publics.

Ces comptes publics ont été dressés par mon bureau en conformité avec les conventions comptables indiquées à la note 2 afférente aux états financiers. À l'exception de la dette au titre du régime de retraite, le gouvernement se conforme aux recommandations du comité de reddition et de vérification des comptes du secteur public là où celles-ci s'appliquent. La responsabilité quant à l'intégrité et à l'objectivité des états financiers relève du gouvernement par l'intermédiaire de mon bureau.

Afin de s'acquitter de ses responsabilités en matière de comptabilité et de présentation de l'information, le gouvernement, par l'intermédiaire du bureau du contrôleur général, tient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne. Ces systèmes sont constamment améliorés ou modifiés de manière: 1) à assurer une information ponctuelle et exacte aux usagers, 2) à protéger et à contrôler les biens publics, et 3) à assurer que toutes les opérations comptables sont conformes à la Loi sur la gestion des finances publiques.

Pour faire en sorte que les systèmes financiers fonctionnent comme prévu, le personnel de la division est constamment en rapport avec celui d'autres ministères et se réunit régulièrement avec le personnel du vérificateur général du Canada. Les recommandations du vérificateur général sont passées en revue par la direction et, là où il est jugé opportun, elles sont mises à exécution aux fins d'améliorer nos systèmes. Après que les comptes ont été déposés devant l'assemblée législative, ils sont transmis au comité permanent pour les comptes publics qui fait rapport des résultats de son examen à l'assemblée et lui fait part de ses recommandations.

Les recommandations de ce comité sont passées en revue par la direction et, là où il est jugé opportun, elles sont mises à exécution au cours de l'exercice suivant aux fins d'améliorer nos systèmes financiers ainsi que la comptabilité des comptes publics.

La vérification annuelle est conçue de manière à fournir des assurances sur deux plans. Premièrement, elle assure que, à tous égards importants, l'information contenue dans ces états financiers est présentée fidèlement. Dans le rapport du vérificateur, qui apparaît à la page 13 du volume I, le vérificateur émet son opinion voulant que les présents états financiers présentent fidèlement la situation financière consolidée du gouvernement. Deuxièmement, la vérification a pour objet d'assurer que toutes les opérations examinées par le vérificateur général, à tous égards importants , se sont déroulées dans un cadre qui n'excédait pas les pouvoirs légaux des Territoires. Dans son rapport, le vérificateur confirme son opinion que toutes les opérations n'ont pas excédé nos pouvoirs légaux, sauf tel que noté ci-après.

Au sens de la Loi sur la gestion des finances publiques, les dépenses ne peuvent excéder les montants autorisés par l'assemblée législative. Malgré toutes les précautions prises aux fins de respecter ces contraintes bugétaires, certaines activités ont dépassé la limite de leur budget respectif. Conformément à une directive antérieure du comité des comptes publics, les virements et les suppléments au titre des activités inter-postes ne seront plus

autorisés après la clôture de l'exercice; aussi les dépassements de crédits engagés demeurent saillants dans les comptes publics.

En outre, le vérificateur général dresse un rapport sur les autres points qui sont soumis annuellement à l'assemblée législative indépendamment de son opinion sur les comptes publics. Ce rapport comporte les remarques du vérificateur quant à ses grandes préoccupations à l'égard de la situation financière du gouvernement en place.

J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier les ministères et les régions de la collaboration et de l'aide qu'ils m'ont apportées dans la présentation de ces comptes. J'aimerais également remercier les membres du personnel de la division de comptabilité du gouvernement rattachée au ministère des Finances pour l'aide et pour l'appui qu'ils m'ont apportés dans la préparation de ces comptes.

Respectueusement vôtre,

Le contrôleur général,

J.F. Nelson, CMA, FCMA

Cette page est intentionnellement blanche.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
DU
GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Table des matières

	Page
SECTION I: RAPPORT DU VÉRIFICATEUR	13
SECTION II: ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	
Bilan consolidé	16
État des résultats consolidés	17
État de l'excédent consolidé	18
État de l'évolution de la situation financière consolidée	19
Notes afférentes aux états financiers consolidés	21
Tableau A - Tableau des recettes consolidées par sources	39
Tableau B - Tableau des dépenses de fonctionnement et de l'entretien consolidés	40
Tableau C - Tableau des dépenses en immobilisations consolidées	41

Cette page est intentionnellement blanche.

SECTION I

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Cette page est intentionnellement blanche.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

L'Assembée législative des Territoires du Nord-Ouest

J'ai vérifié le bilan consolidé du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest au 31 mars 1990 ainsi que les états consolidés des résultats, de l'excédent et de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers consolidés présentent fidèlement la situation financière des Territoires au 31 mars 1990 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées aux notes 2 et 3 afférentes aux états financiers, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent, après répercussion rétroactive de l'adoption du principe de consolidation dont ii est question à la note 2 afférente aux états financiers.

De plus, à mon avis, les Territoires ont tenu des livres de comptabilité appropriés, les états consolidés financiers sont conformes à ces derniers et les opérations dont j'ai eu connaissance ét qui se rapportent aux Territoires et aux organismes intégrés selon le principe de consolidation décrit à la note 2, ont été effectuées, à tous égards importants, conformément à leurs pouvoirs légaux.

Le vérificateur général du Canada,

Kenneth M. Dye, F.C.A.,

Ottawa, Canada
le 28 septembre 1990

Cette page est intentionnellement blanche.

SECTION II

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Bilan consolidé
au 31 mars 1990

ACTIF

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Actif à court terme		
Encaisse et dépôts à court terme	39 254 $	40 559 $
À recevoir du gouvernement canadien (note 4)	95 320	79 886
Débiteurs (note 5)	35 453	38 883
Stocks	699	676
Tranche des débiteurs à long terme échéant à moins d'un an		
- prêts	2 379	1 736
- billet	5 350	5 350
	178 445	167 090
Actif long terme		
Prêts à recevoir (note 6)	30 631	16 397
Effet à recevoir (note 7)	42 800	48 150
Hypothèques à recevoir (note 8)	2 243	2 142
Effets à recevoir	328	328
Fonds de prêts et de garanties aux entreprises (note 9)	18 210	14 093
Fonds de prêts aux étudiants (note 10)	5 577	4 737
Placements (note 11a)	106 684	106 562
Actif immobilisé à la valeur nominale	1	1
	384 919 $	**359 500 $**

PASSIF

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Passif à court terme		
Créditeurs (note 12)	124 510 $	97 483 $
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an		
- Congés payés et indemnités de cessation d'emploi	10 071	8 350
- Effets à payer	5 350	5 350
- Dette	293	329
	140 224	111 512
Passif à long terme		
Dette au titre d'un régime de retraite (note 13)	1 863	-
Congés payés et indemnités de cessation d'emploi (note 14)	12 341	14 482
Effet à payer (note 15)	42 800	48 150
Dette à long terme (note 16)	95 002	95 413
CAPITAUX PROPRES		
Fonds de prêts et de garanties aux entreprises (note 9)	20 000	16 000
Fonds de prêts aux étudiants (note 10)	10 000	9 000
Excédent	62 689	64 943
	384 919 $	**359 500 $**

Approuvé :

le ministre des Finances,

Michael A. Ballantyne

le contrôleur général,

J.F. Nelson

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

État des résultats consolidés
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Recettes (tableau A)		
- Provenant du gouvernement canadien	863 880 $	809 399 $
- Recettes produites	161 543	120 554
	1 025 423	929 953
Dépenses		
- Fonctionnement et entretien (tableau B)	893 371	810 305
- Capital (tableau C)	146 296	115 679
	1 039 667	925 984
(Dépenses) recettes nettes avant les postes ci-dessous	(14 244)	3 969
Recettes nettes provenant de placements (note 11a)	13 959	7 392
Récupérations de dépenses d'exercices antérieurs (note 17)	3 031	3 371
	16 990	10 763
Projets pour le compte du gouvernement canadien et de tiers		
Dépenses	44 641	38 578
Récupérations	44 641	38 578
	-	-
Recettes nettes	**2 746 $**	**14 732 $**

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

État de l'excédent consolidé
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Solde au début de l'exercice	64 943 $	50 711 $
Recettes nettes	2 746	14 732
	67 689	65 443
Virées au :		
Fonds de prêts et de garanties aux entreprises	4 000	-
Fonds de prêts aux étudiants	1 000	500
	5 000	500
Solde à la fin de l'exercice	**62 689 $**	**64 943 $**

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

État de l'évolution de la situation financière consolidée pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

	1990 (en milliers de dollars)
Activités de fonctionnement	
Fonctionnement	
Recettes nettes	2 746 $
Éléments n'exigeant pas une sortie de fonds	
Mauvaises créances et remises de prêts	743
	3 489
Variations dans les éléments d'actif et de passif de fonctionnement	
Actif à court terme autre que l'encaisse et les dépôts à court terme	(26 011)
Passif à court terme	14 621
Subvention à payer au gouvernement du Canada	28 377
Congés payés et indemnités de cessation d'emploi	(2 141)
Ressources financières provenant d'activités de fonctionnement	18 335
Activités de placement	
Prêts avancés	(23 630)
Encaisse répartie aux fonds de prêts	(2 372)
Paiements reçus sur prêts consentis	5 133
Paiement reçu sur billet	5 350
Hypothèques à recevoir	(101)
Placements	(122)
Ressources financières affectées à des activités de placement	(15 742)
Activités de financement	
Dette à long terme au titre du régime de retraite	1 863
Remboursement de la dette à long terme	(5 761)
Ressources financières affectées à des activités de financement	(3 898)
Diminution de l'encaisse et des dépôts à court terme	(1 305)
Encaisse et dépôts à court terme au début de l'exercice	40 559
Encaisse et dépôts à court terme à la fin de l'exercice	**39 254 $**

Cette page est intentionnellement blanche.

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Le 31 mars 1990

1. Pouvoirs et fonctionnements

Les états financiers ont été dressés en conformité avec les articles 27 à 31 inclusivement de la Loi sur les Territoires du Nord-Ouest (Canada) et des articles 72 à 74 inclusivement de la Loi sur la gestion des finances publiques des Territoires du Nord-Ouest. Les Territoires du Nord-Ouest fonctionnent en vertu du pouvoir conféré par la Loi sur les Territoires du Nord-Ouest (Canada). Les Territoires du Nord-Ouest ont élu une assemblée législative. L'assemblée législative autorise la totalité des décaissements du fonctionnement, des prêts, des placements et des avances.

Le Collège de l'Arctique fonctionne en vertu du pouvoir conféré par la Loi de 1986 sur le Collège de l'Arctique. Le Collège est un organisme public nommé à l'annexe B de la Loi sur la gestion des finances publiques.

La Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest est une société territoriale désignée dans l'annexe B de la Loi sur la gestion des finances publiques et fonctionne en vertu de la Loi sur la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest.

2. Modification des conventions comptables

a) Modification comptable

L'Institut canadien des comptables agréés a récemment émis de nouvelles recommandations invitant le gouvernement à présenter l'information comptable de ses organismes sur une base consolidée. Le gouvernement a choisi d'adopter ces recommandations et de les mettre en application de façon rétroactive. En conséquence, les chiffres de l'exercice actuel et les chiffres comparatifs pour 1989 sont présentés sur une base consolidée, à l'exception de l'état de l'évolution de la situation financière qui ne comporte pas de chiffres comparatifs.

Cette modification des conventions comptables a donné lieu à une augmentation des recettes nettes de 9 465 000 $ et à une augmentation du surplus de 7 512 000 $ pour l'exercice terminé le 31 mars 1990.

b) Principes de la consolidation

Les états financiers consolidés comportent les comptes du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et des organismes sous son contrôle et qui doivent répondre devant lui de leurs activités. Les organismes dont le rôle est de s'acquitter des fonctions exécutives du gouvernement sont intégralement consolidés dans ces états financiers. Les organismes, qui sont présumés être des entreprises gouvernementales, sont comptabilisés à la valeur de consolidation modifiée. Selon la méthode de consolidation modifiée, les opérations et les soldes inter-organismes n'appellent pas d'élimination.

Les organismes qui font partie de l'entité gouvernementale de présentation des rapports comptables consolidés, groupés selon la méthode de consolidation utilisée, sont :

Consolidation intégrale :
- Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
- Collège de l'Arctique
- Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Le 31 mars 1990

2. Modification des conventions comptables (suite)

Consolidation modifiée :
Fonds renouvelable pour le financement de produits pétroliers
Commission des alcools des Territoires du Nord-Ouest
Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest
Commission des accidents du travail

Les présents états financiers traduisent les activités financières de l'entité gouvernementale de présentation des rapport comptables consolidés, y compris l'actif, le passif et les activités des fonds renouvelables suivants :

Fonds renouvelable pour le financement des magasins publics
Fonds renouvelable pour la commercialisation des pelleteries

Le gouvernement a créé les fonds renouvelables aux fins de pourvoir les fonds de roulement nécessaires pour la livraison de produits au grand public et aux ministères gouvernementaux. Ils peuvent prendre la forme d'encaisse, de débiteurs, de stocks, de dette ou de toute combinaison de ces derniers.

Les agences et conseils suivants qui sont reliés au gouvernement ne figurent dans les présents états financiers que dans la mesure des apports que le gouvernement leur pourvoit :

Hôpitaux et établissements de soins de santé
Conseils scolaires
Fonds de prestations de retraite de l'assemblée législative
Institut des sciences des Territoires du Nord-Ouest

3. Principales conventions comptables

a) Stocks

Les stocks de matières et de fournitures sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement.

b) Immobilisations

Les immobilisations sont imputées aux dépenses au moment de l'acquisition ou de la construction. Les immobilisations sont comptabilisées à la valeur nominale.

c) Baux

Les loyers versés en vertu de contrats de location-acquisition et de contrats de location-exploitation sont comptabilisés en tant que dépenses de fonctionnement et d'entretien. Aucun élément d'actif ou de passif à long terme n'est constaté en vertu de contrats de location-acquisition.

d) Subvention du gouvernement canadien

La subvention est assujettie aux modalités d'un accord financier conclu avec le Canada et est percevable par versements échelonnés. Des redressements périodiques, au fur et à mesure qu'ils deviennent connus, sont apportés à la subvention au titre des impôts sur le revenu, d'apports au financement de programmes établis et de recettes de fonctionnement perçues par le gouvernement qui

3. Principales conventions comptables (suite)

sont en excédent ou en déficit des montants estimatifs utilisés aux fins de déterminer la subvention pour l'exercice. D'autres redressements sont apportés en conformité avec des clauses d'échelle mobile contenues dans l'accord.

e) Fiscalité

Le Canada perçoit des impôts sur le revenu, levés en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu, aux termes d'un accord sur la perception des impôts qui sont remis par versements. Les remises sont fondées sur des estimations pour l'année d'imposition et sont périodiquement redressées jusqu'à ce que les cotisations fiscales pour cette même année soient terminées. Les remises pour l'année d'imposition sont comptabilisées en tant que recettes de l'exercice au cours duquel elles sont reçues en même temps que les redressements connus survenant au cours de cette exercice.

Les taxes sur les carburants et sur le tabac sont levées sous l'empire des lois sur la taxation des produits pétroliers et de la taxation du tabac et sont reçues mensuellement des percepteurs. Les recettes sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice d'après les déclarations reçues des percepteurs. Les redressements découlant de nouvelles cotisations sont inscrits aux recettes au cours de l'exercice où ils sont identifiés.

Les taxes foncières et scolaires sont établies de janvier à décembre et sont comptabilisées au cours de l'exercice où une année civile prend fin.

f) Paiements de transfert

Des contributions dans le cadre du financement de programmes établis sont reçus du Canada conformément à la Loi de 1977 sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur les contributions fédérales en matière d'enseignement postsecondaire et de santé. Des dépenses sont également recouvrées du Canada en vertu d'accords à frais partagés spécifiques et sont comptabilisées comme dépenses recouvrables au cours de l'exercice où celles-ci sont engagées.

g) Autres recettes

Les licences, les droits et les permis sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité de caisse. Toutes les autres recettes sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

h) Projets pour le compte du gouvernement du Canada et de tiers.

Le gouvernement entreprend des projets pour le compte du gouvernement du Canada et de tiers pour lesquels il reçoit habituellement des avances à justifier. Les soldes inemployés de ces avances sont comptabilisés comme éléments de passif à court terme et les dépenses en excédent d'avances sont comptabilisées comme éléments d'actif à court terme.

i) Fonctionnement, entretien et dépenses en capital

Les dépenses de fonctionnement, les dépenses d'entretien et les dépenses en capital sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

j) Régimes de retraite

Les cotisations effectuées par le gouvernement pour ses employés et pour les membres de l'assemblée législative sont comptabilisées au fur et à mesure qu'elles sont versées.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Le 31 mars 1990

3. Principales conventions comptables (suite)

k) Contributions aux organismes d'habitation locaux

Les maisons appartenant à l'unité gouvernementale de présentation des rapports comptables consolidés relèvent de la gestion d'associations et d'autorités locales. La Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest contribue financièrement aux besoins annuels de fonctionnement de ces organismes d'habitation locaux. L'entité gouvernementale de présentation des rapports comptables consolidés comptabilise ces contributions selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

4. À recevoir du gouvernement du Canada

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Accords à frais partagés et projets pour le compte du gouvernement du Canada	64 856 $	51 077 $
Subvention à recevoir (note 12.a)	-	14 286
Impôt sur le revenu et manque à pourvoir au titre du financement de programmes établis	3 360	-
Autres créances, déduction faite de l'allocation néant (1989 - 411 000 $)	27 104	14 523
	95 320 $	**79 886 $**

5. Débiteurs

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Fonds renouvelables	451 $	503 $
Apparentés		
Conseils scolaires divisionnaires	5 890	2 152
Conseils de santé régionaux	2 014	1 556
Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest	1 936	2 600
Conseil scolaire de niveau secondaire	254	418
Produits pétroliers	65	-
Commission des accidents du travail	24	271
	10 183	6 997
Autres débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses de 937 464 $ (1989 - 915 354 $)	17 736	27 561
Intérêts courus	7 083	3 822
	24 819	31 383
	35 453 $	**38 883 $**

Au cours de l'exercice, des créances irrécouvrables totalisant 110 435 $ (1989 - 396 896 $) ont été dûment radiées et aucun débiteur n'a fait l'objet de renonciation (1989 - 90 000 $).

Notes afférentes aux états financiers consolidés
le 31 mars 1990

6. Prêts à recevoir

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Prêts aux municipalités et aux districts scolaires, exigibles en versements annuels jusqu'en 2009, portant intérêt à des taux variant entre 6,94 % et 11,50 %.	32 788 $	17 831 $
Autres prêts, exigibles en versements mensuels ou annuels jusqu'en 1993, portant intérêt à des taux variant entre néant et 11,75 %, déduction faite de la provision pour créances douteuses de 197 170 $ (1989 - 197 170 $).	222	302
	33 010	18 133
Moins tranche à moins d'un an	2 379	1 736
	30 631 $	**16 397 $**

Au cours de l'exercice, aucun prêt irrécouvrable n'a été radié (1989 - néant).

7. Billet à recevoir

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Billet à recevoir de la Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest, remboursable en versements annuels égaux plus les intérêts au taux de 11 % payables semestriellement, échéant le 23 juin 1998.	48 150	53 500 $
Moins tranche à moins d'un an	5 350	5 350
	42 800 $	**48 150 $**

8. Hypothèques à recevoir

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Les hypothèques à recevoir se composent de :		
Prêts en première hypothèque au logement rural et éloigné, portant intérêt à des taux annuels variant entre 9,88 % et 21 %, remboursables sur une période maximale de 25 ans.	1 174 $	1 248 $
Autres prêts hypothécaires, portant intérêt à des taux annuels variant entre 0 % et 12 %, remboursables sur une période maximale de 25 ans.	732	329
Prêts au titre de préfinancement, portant intérêt à des taux variant entre 13,75 % et 14,75 %, remboursables sur des périodes indéterminées.	337	565
	2 243 $	**2 142 $**

Notes afférentes aux états financiers consolidés
le 31 mars 1990

9. Fonds de prêts et de garanties aux entreprises

Le programme de prêts aux entreprises fonctionne en vertu du pouvoir conféré par la Loi sur les prêts et les garanties aux entreprises qui établissait un plafond de 20 000 000 $ au titre de prêts et de garanties aux entreprises jusqu'au 31 mars 1990 (1989 - 16 000 000 $). Les intérêts gagnés sont portés au crédit des recettes générales (intérêts créditeurs) et les provisions pour créances douteuses sont imputées aux dépenses (Ministère du développement économique et du Tourisme).

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Prêts à recevoir	13 261 $	11 245 $
Encaisse engagée à l'appui de garanties	84	384
Encaisse disponible pour des prêts et des garanties	6 655	4 371
Solde autorisé	**20 000 $**	**16 000 $**
Moins provision pour créances douteuses	1 790	1 907
Total de l'actif des fonds	**18 210 $**	**14 093 $**

Les prêts sont remboursables par versements jusqu'en 2015 et portent intérêt à des taux variant entre 10,75 % et 15,5 %. Au cours de l'exercice, des montants irrécouvrables totalisant 43 868 $ (1989 - 81 944 $) ont été dûment radiés

10. Fonds de prêts aux étudiants

Le Fonds de prêts aux étudiants fonctionne en vertu du pouvoir conféré par la Loi sur l'aide financière aux étudiants qui a établi un plafond de 10 000 000 $ au titre de prêts aux étudiants jusqu'au 31 mars 1990 (1989 - 9 000 000 $). Les intérêts gagnés sont portés au crédit des recettes générales (intérêts créditeurs) et les provisions pour prêts douteux et pour remises de prêts sont imputées aux dépenses (ministère de l'Éducation).

Les intérêts sur ces prêts commencent à courir six mois après que l'emprunteur cesse d'être un étudiant à temps plein et s'établissent à un taux qui est de un p. cent inférieur au taux préférentiel de la principale banque avec laquelle traite le gouvernement. Le Commissaire peut accorder la remise totale ou partielle de ces prêts lorsque les conditions stipulées dans les règlements ont été remplies.

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Prêts à recevoir	8 840 $	8 228 $
Encaisse disponible pour affectation à de nouveaux prêts	1 160	772
Solde autorisé	**10 000 $**	**9 000 $**
Moins provision pour :		
Remises de prêts	2 786	2 784
Prêts douteux	1 637	1 479
	4 423	4 263
Total de l'actif du fonds	**5 577 $**	**4 737 $**

Notes afférentes aux états financiers consolidés
le 31 mars 1990

10. Fonds de prêts aux étudiants (suite)

Les prêts sont remboursables par versements jusqu'en 2001 et portent intérêt à des taux variant entre 8,75 % et 12,5 %. Au cours de l'exercice, des prêts irrécouvrables de 81 619 $ (1989 - 22 929 $) ont été dûmment radiés et des remises de prêts totalisant 864 887 $ (1989 - 853 601 $) ont été accordées à des étudiants ayant satisfait aux critères établis dans les règlements.

11. Placements

a) Des états financiers condensés pour les organismes reliés au gouvernement dont les activités sont comptabilisées selon la méthode de consolidation modifiée sont présentés ci-après. À l'exception de la Commission des accidents du travail, tous les organismes ont une fin d'exercice commune, soit le 31 mars. La fin d'exercice pour la Commission des accidents du travail est le 31 décembre.

	Société d'énergie des T.N.-O.	Commission des alcools des T.N.-O.	Fonds renouvelable pour le financement de produits pétroliers	Commission des accidents du travail	Total
		(au 31 mars 1990)		(au 31 décembre 1989)	
		(en milliers de dollars)			
Bilan					
Actif					
Actif à court terme	33 690 $	1 599 $	8 109 $	10 680 $	54 078 $
Autres éléments d'actif	126 508	3 355	22 148	101 865	253 876
	160 198 $	**4 954 $**	**30 257 $**	**112 545 $**	**307 954 $**
Passif					
Passif à court terme	21 364 $	958 $	2 502 $	1 999 $	26 823 $
Dette à long terme et autres éléments de passif	70 400	84	121	103 842	174 447
Excédent	68 434	3 912	27 634	6 704	**106 684**
	160 198 $	**4 954 $**	**30 257 $**	**112 545 $**	**307 954 $**
État des résultats					
Recettes	82 191 $	28 725 $	43 466 $	30 522 $	184 904 $
Dépenses	83 562	16 036	43 722	27 625	170 945
Recettes (dépenses) nettes	**(1 371) $**	**12 689 $**	**(256) $**	**2 897 $**	**13 959 $**

Notes afférentes aux états financiers consolidés
le 31 mars 1990

11. Placements (suite)

b) Conformément à la méthode de consolidation modifiée, les opérations et les soldes inter-organismes sont les suivants :

	Société d'énergie des T.N.-O.	Commission des alcools des T.N.-O.	Fonds renouvelable pour le financement de produits pétroliers	Commission des accidents du travail
		(au 31 mars 1990)		(au 31 décembre 1989)
		(en milliers de dollars)		
Débiteurs :				
À recevoir de :				
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest - Consolidé	1 630 $	- $	7 $	1 924 $
Commission des alcools des Territbires du Nord-Ouest	-	-	1	-
Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest	-	-	1 196	59
	1 630 $	**- $**	**1 204 $**	**1 983 $**
Créditeurs :				
À payer à :				
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest - Consolidé	1 941 $	54 $	65 $	39 $
Fonds renouvelable pour le financement de produits pétroliers	452	-	-	-
	2 393 $	**54 $**	**65 $**	**39 $**
Dette à long terme :				
À rembourser à :				
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest - Consolidé	48 150 $	- $	- $	- $
	48 150 $	**- $**	**- $**	**- $**

Notes afférentes aux états financiers consolidés
le 31 mars 1990

11. Placements (suite)

	Société d'énergie des T.N.-O.	Commission des alcools des T.N.-O.	Fonds renouvelable pour le financement de produits pétroliers	Commission des accidents du travail
		(au 31 mars 1990)		(au 31 décembre 1989)
	(en milliers de dollars)			
Recettes :				
Provenance :				
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest - Consolidé	16 682 $	1 $	6 119 $	1 816 $
Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest	-	-	8 628	102
	16 682 $	**1 $**	**14 747 $**	**1 918 $**
Dépenses :				
Affectation :				
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest - Consolidé	7 232 $	76 $	1 325 $	320 $
Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest	-	62	-	-
Fonds renouvelable pour le financement de produits pétroliers	8 793	3	-	-
Commission des accidents du travail	190	-	-	-
	16 215 $	**141 $**	**1 325 $**	**320 $**

12. Créditeurs

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
À payer au gouvernement du Canada		
Excédent d'impôts sur le revenu et financement des programmes établis	- $	7 065 $
Subvention à payer (note 12.a)	14 091	-
Solde non imputé d'avances consenties en vertu d'accords	990	1 381
	15 081	8 446
Créditeurs	94 770	76 493
Autres dettes retenues salariales et retenues de garantie	14 659	12 544
	109 429	89 037
	124 510 $	**97 483 $**

12. Créditeurs (suite)

a) Le gouvernement reçoit une subvention du gouvernement du Canada conformément à un accord sur une méthode de financement préétablie qui doit être renouvelé en 1990-91. En vertu de cet accord le montant reçu est susceptible de redressements qui augmentent ou qui diminuent la subvention en fonction de changements dans les recettes du gouvernement tels que définis dans l'accord. Tous les montants impayés en vertu de l'accord en cours doivent être réglés dans un délai d'un an.

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Subvention conformément à l'accord avec le gouvernement canadien	710 802 $	642 728 $
Redressements au titre de :		
Perceptions de l'impôt sur le revenu	(13 312)	12 028
Cotisations au Régime de pension des employés	3 822	(986)
Recettes de fonctionnement	(9 407)	(12 138)
Échelle mobile	5 407	15 869
Selon le tableau des recettes par source (annexe A)	697 312	657 501
Reçu du gouvernement du Canada au cours de l'exercice	725 689	666 191
	(28 377)	(8 690)
À recevoir du (à payer au) gouvernement du Canada		
Au début de l'exercice	14 286	22 976
À la fin de l'exercice	**(14 091) $**	**14 286 $**

13. Dette au titre du régime de retraite

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest parraine une allocation de retraite complémentaire qui est un régime de retraite à prestations déterminées non cotisable pour les membres de son corps législatif. Le régime prévoit des prestations de retraite fondées sur les années de service et sur la moyenne des derniers salaires. L'âge moyen des 22 membres assurés en vertu du régime est de 45 ans. En outre il se trouve cinq ex-membres de l'assemblée législative qui ont droit à des prestations de retraite différées. Cependant pour le moment aucun n'a choisi de lever son option de rachat.

Actuellement aucun des membres admissibles ne reçoit de prestations de retraite. Aucun versement au titre de prestations de retraite n'a été effectué au cours des périodes antérieures.

Le gouvernement cotise un montant nécessaire aux fins de combler toutes les obligations au titre de pension découlant du régime. En 1990 le total des cotisations à l'égard des services actuels et passés était de 1 834 000 $.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
le 31 mars 1990

13. Dette au titre du régime de retraite (suite)

Au 31 mars 1990, la dette au titre du régime de retraite comprend les éléments suivants :

	(en milliers de dollars)
Obligation au titre des prestations constituées	1 654 $
Redressement estimatif non amorti	209
Dette au titre du régime de retraite	**1 863 $**

L'évaluation actuarielle la plus récente a été dressée au 31 mars 1990, au moyen de la méthode des prestations projetées au prorata des services. La valeur des prestations constituées attribuée aux services rendus jusqu'au 31 mars 1990 est de 4 601 000 $ dont 3 737 000 $ se rapportent à des services antérieurs. Les prestations au titre de services antérieurs sont amorties sur une période de six ans. Le redressement estimatif est une perte nette amortie selon la méthode de l'amortissement linéaire sur le nombre moyen d'années de services prévu pour le groupe membre en question (six ans).

L'évaluation actuarielle a procédé d'un certain nombre d'hypothèses dégagées à l'égard d'événements futurs, tels que les hausses salariales ainsi que le roulement et le taux de mortalité des membres. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations du gouvernement à l'égard des taux à long terme envisagés et des prévisions à court terme.

Les dépenses totales afférentes aux prestations de retraite s'appuient, entre autres, sur les éléments suivants :

	(en milliers de dollars)
Coût des améliorations	
- services de l'exercice en cours	743 $
- services antérieurs	535
	1 278
Coût de financement de la dette non provisionnée au titre des prestations de retraite (dépense au titre des intérêts nets du régime)	376
Total des dépenses afférentes au régime	**1 654 $**

Les dépenses afférentes au régime apparaissent à l'état des résultats en tant qu'élément du poste "Dépenses de fonctionnement et d'entretien".

Notes afférentes aux états financiers consolidés
le 31 mars 1990

14. Congés payés et indemnités de cessation d'emploi

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Indemnités de cessation d'emmploi	7 365 $	5 426 $
Congés payés	7 169	5 816
Déménagements	6 970	7 581
Mises à la retraite	908	4 009
	22 412	22 832
Moins tranche à moins d'un an	10 071	8 350
	12 341 $	**14 482 $**

Aux termes des conditions d'emploi, les employés peuvent se rendre admissibles à des indemnités au titre de congés annuels payés, de prestations de retraite, d'indemnités de départ et de remboursement de frais de déménagement. Les congés annuels sont payables dans un même exercice et sont inscrits en tant que valeur estimative fondée sur les crédits au titre de congés non épuisés. Les autres montants sont des estimations fondées sur l'expérience.

15. Effet à payer

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Aux fins de financer l'achat de la Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest, le gouvernement a émis des effets à fonds d'amortissement portant intérêt à 11 % pour un montant de 53 500 000 $. Ces effets sont rachetables en versements annuels égaux et les intérêts sont payables semestriellement	48 150 $	53 500 $
Moins tranche échéant à moins d'un an	5 350	5 350
	42 800 $	**48 150 $**

Les tranches de capital et d'intérêts à payer à chacun des cinq prochains exercices sont les suivantes :

	Capital	Intérêts	Total
	(en milliers de dollars)		
1991	5 350 $	4 414 $	9 764 $
1992	5 350	3 825	9 175
1993	5 350	3 237	8 587
1994	5 350	2 648	7 998
1995	5 350	2 060	7 410

Notes afférentes aux états financiers consolidés
le 31 mars 1990

16. Dette à long terme

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Prêts au sens de l'article 43 de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, remboursables en versements annuels jusqu'en l'an 2033, portant intérêt au taux moyen pondéré de 13,3 %	94 173 $	94 380 $
Prêts au sens de l'article 42 de la Société canadienne d'hypothèques et de logement utilisés pour fins de financement de l'aménagement de terrains, remboursables lorsque les terrains sont enlevés des stocks, portant intérêt au taux moyen pondéré de 9,8 %	362	480
Prêts au sens de l'article 15 de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, remboursables en versements mensuels jusqu'en 2023, portant intérêt au taux moyen pondéré de 8,5 %	565	647
Prêts du gouvernement canadien, remboursables en tranches annuelles jusqu'à la fin de 1996, portant intérêt au taux moyen pondéré de 8,2 %	195	235
	95 295	95 742
Moins tranche à moins d'un an	293	329
	95 002 $	**95 413 $**

Les obligations quant au remboursement de capital et d'intérêts sur les prêts non remboursés au cours des cinq prochains exercices sont les suivantes :

	Capital	Intérêt	Total
	(en milliers de dollars)		
1991	294 $	13 046 $	13 340 $
1992	311	13 014	13 325
1993	337	12 973	13 310
1994	365	12 939	13 304
1995	390	12 895	13 285

17. Récupérations de dépenses d'exercices antérieurs

Ces montants représentent des récupérations de dépenses et de charges à payer excessives déterminées par abonnement effectuées lors d'exercices antérieurs. En vertu du paragraphe 36(9) de la Loi sur la gestion des finances publiques du 1er avril 1987, ces montants ne peuvent servir à augmenter le montant affecté aux dépenses de l'exercice en cours.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
le 31 mars 1990

18. Éléments d'actif et de passif en fidéicommis

Le gouvernement administre des comptes en fidéicommis pour le compte de tiers qui ne figurent pas à son actif ou à son passif. Ces comptes consistent en encaisse et en dépôts à terme, en placements, en biens immobiliers et en avoirs divers.

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Curateur public	3 705 $	3 229 $
Cour suprême	403	414
Tribunal territorial	54	41
Établissements correctionnels	66	101
Autres avoirs	44	53
	4 272 $	**3 838 $**

19. Régimes de retraite

a) Régime de pension de la retraite de la Fonction publique

Le gouvernement et ses employés contribuent au régime de pension de la retraite de la Fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du gouvernement représentent la dette totale du gouvernement à l'égard des prestations de retraite de ses employés.

b) Fonds d'allocations de retraite de l'Assemblée législative

Au cours de l'exercice, le gouvernement a effectué des cotisations de 594 656 $ (1989 - 570 652 $) à ce fonds qui est administré à titre indépendant par une compagnie d'assurance. Les cotisations ont pour objet de financer les allocations et les prestations acquises par les membres de l'assemblée législative durant leur mandat. Le gouvernement comble tout déficit actuariel que présente le Fonds.

Au 31 mars 1990, le Fonds indiquait un excédent de 1 063 137 $.

20. Engagements

En conformité avec les conventions comptables du gouvernement, les versements de loyer sont imputés au fonctionnement et à l'entretien au cours de l'exercice où ils sont engagés. L'assemblée législative en autorise l'imputation annuelle.

Au cours des cinq prochains exercices, les versements de loyer pour l'espace de bureau et de logement du personnel et des étudiants, pour les salles de classe et pour le matériel de bureaux que le gouvernement s'est engagé par contrat à effectuer sont les suivants :

	(en milliers de dollars)
1991	22 278 $
1992	19 716
1993	14 954
1994	13 301
1995	12 006

20. Engagements (suite)

Le gouvernement conclut également des contrats de location-exploitation pour du matériel. Les engagements annuels en cours en regard de ces baux sont d'environ 1 134 142 $.

En outre, le gouvernement a engagé des fonds pour l'achèvement des projets de construction suivants :

	(en milliers de dollars)
Services gouvernementaux	
Installations de stockage de combustibles et de carburants	3 096 $
Ressources renouvelables	
Base aérienne pour le ravitaillement en pétrole	932
Affaires municipales et communautaires	
Installations récréatives	744
Santé	
Centres de soins de la santé	1 370
Education	
Écoles	2 612
	8 754 $

Au 31 mars 1990, le coût estimatif prévu pour l'achèvement des projets de complexes d'habitation et de terrains en cours était de 12 832 000 $. La Société canadienne d'hypothèques et de logement partagera le coût approuvé jusqu'à concurrence de 9 225 000 $.

21. Apparentés

Au cours de l'exercice le gouvernement a accordé des subventions et effectué des apports aux organismes apparentés suivants :

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Apports		
Hôpitaux et établissements de soins de santé	77 366 $	69 030 $
Conseils scolaires	76 613	50 634
Institut des Sciences des Territoires du Nord-Ouest	1 477	738
	155 456	120 402
Subventions		
Institut des Sciences des Territoires du Nord-Ouest	89	79
	155 545 $	**120 481 $**

Notes afférentes aux états financiers consolidés
le 31 mars 1990

21. Apparentés (suite)

En vertu d'accords conclus avec des agences et des organismes apparentés, le gouvernement a fourni des services au coût ou moyennant des frais de services lorsque les coûts directs ne pouvaient être déterminés. Les frais imputés au titre de coûts indirects ne correspondent pas nécessairement au coût de prestation de ces services. Des services de personnel, des services de paie, des services financiers, des services d'approvisionnement, des services de logement, des services de construction de bâtiments, des services d'utilité publique, des services juridiques et des services d'interprétation comptent parmi les services fournis. Des coûts directs totalisant 79 761 708 $ ont été engagés pour le compte d'apparentés, et des frais de service de 21 817 $ ont été imputés au titre de coûts indirects.

22. Dépassements de crédits

Au 31 mars 1990, le gouvernement avait dépensé 1 533 240 $ en trop au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien et 12 522 $ en trop au titre des dépenses en capital. Ces dépassements contreviennent au paragraphe 32(1) de la Loi sur la gestion des finances publiques qui stipule que "... nul ne peut engager des dépenses qui entraînent un dépassement du montant établi dans les estimations sur lesquelles l'autorisation d'engager des crédits est fondée".

23. Restrictions concernant l'utilisation de l'actif net

L'actif net de la Commission des accidents du travail ne peut servir qu'à financer les activités de la Commission. En conséquence, le gouvernement ne peut utiliser l'actif net de la Commission des accidents du travail aux fins d'acquitter des dettes existantes ou de financer d'autres programmes gouvernementaux.

24. Éventualités

Le gouvernement est éventuellement responsable des engagements suivants :

	(en milliers de dollars)
Émission de débentures par la Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest, échéant le 9 mars 2009.	20 000 $
Autres engagements, dont litige en cours	2 398
	22 398 $

L'actif du gouvernement comprend 10 831 096 $ au titre de créances à recevoir du gouvernement du Canada qui font actuellement l'objet de négociations. Il reste à déterminer l'issue de ces négociations. Aucune partie de ce montant n'a été affectée. Le gouvernement poursuit sa demande vigoureusement.

Le gouvernement finance également des agences et des organismes offrant des services au public, qui fonctionnent indépendamment des activités normales du gouvernement. Étant donné ce lien, le gouvernement pourrait être tenu responsable de dettes que ces agences et organismes seraient incapables d'acquitter. Aucune estimation n'a été faite à l'égard de ces dettes éventuelles.

Au cours de l'exercice, le gouvernement a cessé d'effectuer des versements de loyer sur un immeuble qu'il administre après que le Commissaire des incendies en ait ordonné la fermeture. Cette décision peut avoir des conséquences sur la valeur de l'effet à recevoir et de l'option d'achat de 221 873 $ actuellement comptabilisé comme élément d'actif par le gouvernement.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
le 31 mars 1990

24. Éventualités (suite)

En outre, la Société canadienne d'hypothèques et de logement a institué des poursuites contre les propriétaires de cet immeuble pour le montant non remboursé de l'hypothèque plus les intérêts courus, soit environ deux millions de dollars, et les propriétaires ont institué une demande en contribution et en indemnité auprès de la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest.

La direction est d'avis que, pour le moment, l'issue de ce litige ainsi qu'une évaluation appropriée de la dette éventuelle ne peuvent être déterminées. Le gouvernement n'admet aucune responsabilité dans cette affaire et aucune provision pour perte n'a été constituée dans les présents états financiers. Si le litige devait donner lieu à un paiement, le montant en sera alors imputé au fonctionnement de l'exercice au cours duquel le règlement surviendra.

Cette page est intentionnellement blanche.

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

État des recettes consolidées par source
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau A

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
À pourvoir par le gouvernement canadien		
Subvention - selon l'accord de financement	697 312 $	657 501 $
- au Collège de l'Arctique	-	50
Programme de financement établi	87 661	63 432
Paiements de transfert	78 907	88 416
Total à pourvoir par le gouvernement canadien	**863 880**	**809 399**
Recettes produites		
Impôts	96 398	64 554
Recettes générales	30 263	26 677
Autres recettes	27 240	21 843
Capital	7 642	7 480
Total - Recettes produites	**161 543**	**120 554**
Total	**1 025 423 $**	**929 953 $**

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NOD-OUEST

Tableau des dépenses de fonctionnement et d'entretien consolidées pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau B

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Salaires et charges salariales	212 208 $	193 393 $
Subventions et contributions	294 658	247 124
Provision pour évaluation	1 474	1 685
Autres dépenses	385 031	368 103
Total	**893 371 $**	**810 305 $**

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Tableau des dépenses en capital consolidées
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau C

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Bâtiments et travaux	120 511 $	89 048 $
Matériel	10 521	18 767
Subventions et contributions	15 264	7 864
Total	**146 296 $**	**115 679 $**

Volume

2

Northwest Territories Canada

Comptes publics 1989-1990

VOLUME II

États financiers non consolidés du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Fonds spécial

Fonds renouvelables

Organismes publics

COUVERTURE:

Le col de Pangnirtung

Le col de Pangnirtung se trouve dans le parc national Auyuittuq situé à l'extrême est de l'Arctique. D'une longueur de 90 km, cette vallée dont le profil en U a été creusé autrefois par les glaciers, traverse les montagnes situées entre la baie de Cumberland et le détroit de Davis.

COMPTES PUBLICS

DU

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

1990

L'HONORABLE MICHAEL A. BALLANTYNE

Ministre des Finances

VOLUME II

Cette page a été laissée volontairement vierge.

COMPTES PUBLICS
DU
GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Table des matières

Page

SECTION I: ÉTATS FINANCIERS (non vérifié)

Bilan 6
État des résultats 7
État de l'excédent 8
État de l'évolution de la situation financière 9
Notes afférentes aux états financiers 11
Tableau A - Tableau des recettes par source 24
Tableau B - Tableau des dépenses de fonctionnement et d'entretien 26
Tableau C - Tableau des dépenses d'investissement 27

SECTION II: TABLEAUX COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (non vérifié)

Tableaux complémentaires des recettes et dépenses par ministère
Tableau 1 - Tableau des recettes 30
Tableau 2 - Tableau des dépenses 40
Tableau 3 - Tableau des récupérations de dépenses d'exercices antérieurs 49
Tableau 4 - Tableau des subventions 50
Tableau 5 - Tableau des contributions 53
Tableau 6 - Tableau des mandats spéciaux 61
Tableau 7 - Tableau des virements inter-ministères de plus de 250 000 $ 66

Tableaux des prêts à recevoir
Tableau 8 - Tableau des prêts sous forme de débentures à recevoir de municipalités 68
Tableau 9 - Tableau des prêts sous forme de débentures à recevoir de districts scolaires . . 74
Tableau 10 - Tableau des autres prêts à long terme 75

Autres tableaux
Tableau 11 - Tableau des radiations et recouvrements 76
Tableau 12 - Tableau des prêts aux étudiants remis 79
Tableau 13 - Tableau des avances pour frais de déplacement échues 85
Tableau 14 - Tableau des engagements à bail 86
Tableau 15 - Tableau des garanties et des indemnités 87
Tableau 16 - Tableau des projets exécutés pour le compte du gouvernement du Canada et pour le compte de tiers 88

SECTION III: ÉTATS FINANCIERS COMPLÉMENTAIRES

Commission des accidents du travail (Territoires du Nord-Ouest) 91
Collège de l'Arctique 103
Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest 117
Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest 129
Commission des alcools des Territoires du Nord-Ouest 143
Fonds renouvelable pour le financement de produits pétroliers 151
Curateur public pour les Territoires du Nord-Ouest 159
Fonds d'allocations de retraite de l'assemblée législative (Territoires du Nord-Ouest) (non vérifié) 169
Fonds de prêts et de garanties aux entreprises (non vérifié) 175
Fonds de prêts aux étudiants (non vérifié) 177
Fonds renouvelable pour le financement de services de commercialisation des pelleteries (non vérifié) 179
Autres fonds renouvelables (non vérifié) 181

Cette page a été laissée volontairement vierge.

SECTION I

ÉTATS FINANCIERS

(non vérifié)

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Bilan
au 31 mars 1990

ACTIF

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Actif à court terme		
Encaisse et dépôts à court terme	22 619 $	23 714 $
À recevoir du Canada (note 4)	76 044	79 886
Débiteurs (note 5)	42 422	35 508
Stocks (note 6)	26 192	25 703
Tranche à moins d'un an des créditeurs à long terme		
- Prêts	2 379	1 736
- Billet	5 350	5 350
	175 006	171 897
Actif à long terme		
Prêts à recevoir (note 7)	30 631	16 397
Billet à recevoir (note 8)	42 800	48 150
Fonds de prêts et garanties aux entreprises (note 9)	18 210	14 093
Fonds de prêts aux étudiants (note 10)	5 577	4 737
Placement dans la Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest à la valeur nominale	1	1
Actif immobilisé, à la valeur nominale	1	1
	272 226 $	**255 276 $**

PASSIF

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Passif à court terme		
Créditeurs (note 11)	116 677 $	88 486 $
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme		
- congés payés et prestations de cessation d'emploi	8 925	7 424
- effet à payer	5 350	5 350
	130 952	101 260
Passif à long terme		
Dette au titre d'un régime de pension (note 12)	1 863	-
Congés payés aux employés et prestations de cessation d'emploi (note 13)	10 929	13 209
Effet à payer (note 14)	42 800	48 150
CAPITAUX PROPRES		
Fonds de prêts et garanties aux entreprises (note 9)	20 000	16 000
Fonds de prêts aux étudiants (note 10)	10 000	9 000
Fonds de stabilisation des prix des produits pétroliers (note 15)	505	761
Excédent	55 177	66 896
	272 226 $	**255 276 $**

Approuvé :

le ministre des Finances,

Michael A. Ballantyne

le contrôleur général,

J.F. Nelson

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

État des résultats
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

	1990		1989
	Budget des recettes et dépenses principal (note 17)	Réelles	Réelles
	(en milliers de dollars)		
Recettes (annexe A)			
- Du gouvernement canadien	800 122 $	795 579 $	747 146 $
- Recettes produites	142 862	166 720	129 615
	942 984	962 299	876 761
Dépenses			
- Fonctionnement et entretien (annexe B)	787 407	831 478	750 495
- Réserve au titre de fonctionnement et d'entretien	47 000	-	-
- Capital (annexe C)	147 297	140 521	107 546
- Délai approximatif d'autorisation des crédits	(27 283)	-	-
	954 421	971 999	858 041
(Dépenses) recettes nettes avant les postes ci-après	(11 437)	(9 700)	18 720
Récupérations de dépenses d'exercices antérieurs (note 3)			
- Remboursement de l'excédent de la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest (note 11.b)	-	127	3 462
- Autres récupérations	-	2 854	3 371
	-	2 981	6 833
Projets pour le Canada et autres projets			
Dépenses	47 805	48 889	39 075
Récupérations	47 805	48 889	39 075
	-	-	-
(Dépenses) recettes nettes	(11 437)$	(6 719)$	25 553 $

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

État de l'excédent
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Solde, au début de l'exercice	66 896 $	41 843 $
(Dépenses) recettes nettes	(6 719)	25 553
	60 177	67 396
Virements aux postes :		
Fonds de prêts et de garanties aux entreprises (note 9)	4 000	-
Fonds de prêts aux étudiants (note 10)	1 000	500
	5 000	500
Solde, à la fin de l'exercice	**55 177 $**	**66 896 $**

GOUVERNEMENT DES TERRRITOIRES DU NORD-OUEST

État de l'évolution de la situation financière
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Activités de fonctionnement		
Fonctionnement		
(Dépenses) recettes nettes	(6 719)$	25 553 $
Éléments n'exigeant pas de sortie de fonds		
Mauvaises créances et remises de prêts	743	1 598
	(5 976)	27 151
Variations dans les éléments d'actif et de passif de fonctionnement		
Actif à court terme autre que l'encaisse et les dépôts à court terme	(17 555)	(41 001)
Passif à court terme	15 601	(9 805)
Subventions à payer au gouvernement du Canada	28 377	8 690
Congés payés et indemnités de cessation d'emploi	(2 280)	(1 081)
Subventions pour pertes sur produits pétroliers	(256)	(560)
Ressources financières provenant d'activités de fonctionnement	17 911	(16 606)
Activités de placement		
Prêts avancés	(23 630)	(7 662)
Encaisse répartie aux fonds de prêts	(2 372)	1 779
Paiements reçus sur prêts consentis	5 133	7 576
Paiement reçu sur billet	5 350	-
Billet accepté	-	(53 500)
Ressources financières affectées à des activités de placement	(15 519)	(51 807)
Activités de financement		
Dette à long terme au titre du régime de retraite	1 863	-
Remboursement de la dette à long terme	(5 350)	-
Obligations émises	-	53 500
Ressources financières affectées à des activités de financement	(3 487)	53 500
Diminution de l'encaisse et des dépôts à court terme	(1 095)	(14 913)
Encaisse et dépôts à court terme, au début de l'exercice	23 714	38 627
Encaisse et dépôts à court terme, à la fin de l'exercice	**22 619 $**	**23 714 $**

Cette page a été laissée volontairement vierge.

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Notes afférentes aux états financiers
le 31 mars 1990

1. Pouvoirs et fonctionnement

Les Territoires du Nord-Ouest fonctionnent en vertu du pouvoir conféré par la Loi sur les Territoires du Nord-Ouest (Canada). Les Territoires du Nord-Ouest ont une assemblée législative élue. L'assemblée législative autorise la totalité des décaissements au titre du fonctionnement, des prêts, des placements et des avances.

2. Principales conventions comptables

(a) États financiers

Ces états financiers ont été dressés de façon non consolidée en conformité avec les articles 27 à 31 inclusivement de la Loi sur les Territoires du Nord-Ouest (Canada) et des acticles 72 à 74 inclusivement de la Loi sur la gestion des finances publiques des Territoires du Nord-Ouest.

(b) Entité de présentation de l'information comptable

Les présents états financiers traduisent les activités financières du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, y compris l'actif, le passif et le fonctionnement des fonds renouvelables suivants :

Commission des alcools des Territoires du Nord-Ouest
Fonds renouvelable pour le financement des produits pétroliers
Fonds renouvelable pour le financement des magasins publics
Fonds renouvelable pour la commercialisation des pelleteries

Le gouvernement établit des fonds renouvelables aux fins de pourvoir le fonds de roulement nécessaire à la fourniture de produits au grand public et aux ministères gouvernementaux. Ces fonds peuvent se composer d'encaisse, de débiteurs, de stocks, de créditeurs ou de toute combinaison de ceux-ci.

Des renseignements financiers sur les fonds renouvelables sont fournis séparément dans les comptes publics.

Les conseils et organismes gouvernementaux apparentés suivants ne figurent dans ces états financiers que dans la mesure des apports que le gouvernement leur a consentis :

Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest
Commission des accidents du travail
Hôpitaux et établissements de soins de santé
Conseils scolaires
Collège de l'Arctique
Fonds de prestations de retraite de l'assemblée législative
Institut des sciences des Territoires du Nord-Ouest

Les conventions comptables pour les gouvernements sont recommandées par le Comité de la comptabilité et de la vérification du secteur public de l'Institut canadien des comptables agréés. À l'exception de la dette au titre du régime de retraite, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest se conforme à ces recommandations là où elles s'appliquent et, en particulier, en ce qui concerne le dressage des états financiers consolidés. Le gouvernement a dressé des états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 mars 1990. Ces états financiers sont présentés dans le volume I des comptes publics et constituent un compte rendu comptable de la nature et de l'envergure des affaires et des ressources financières dont le gouvernement est responsable. L'entité de présentation de l'information comptable consolidée est définie dans ces états financiers.

Notes afférentes aux états financiers
le 31 mars 1990

2. Principales conventions comptables (suite)

(c) Stocks

Les stocks pour revente consistent en carburant, en combustibles et en boissons alcoolisées en vrac et sont évalués au moindre du prix coûtant et de la valeur de réalisation nette.

Les stocks de matières et de fournitures sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement.

(d) Placement dans la Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est seul actionnaire du capital émis de la Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest, une société territoriale de la couronne qui fournit des services d'utilité publique aux Territoires du Nord-Ouest. Le placement du gouvernement dans cette filiale en propriété exclusive a été comptabilisé à la valeur nominale.

(e) Immobilisations

Les immobilisations sont imputées aux dépenses au moment de l'acquisition ou de la construction. Les immobilisations sont comptabilisées à la valeur nominale.

(f) Baux

Les loyers versés en vertu de contrats de location-acquisition et de contrats de location-exploitation sont comptabilisés en tant que dépenses de fonctionnement et d'entretien. Aucun élément d'actif ou de passif à long terme n'est constaté en vertu de contrats de location-acquisition.

(g) Subvention du gouvernement canadien

La subvention est assujettie aux modalités d'un accord financier conclu avec le Canada et est percevable par versements échelonnés. Des redressements périodiques, au fur et à mesure qu'ils deviennent connus, sont apportés à la subvention au titre des impôts sur le revenu, d'apports au financement de programmes établis et de recettes de fonctionnement perçues par le gouvernement qui sont en excédent ou en déficit des montants estimatifs utilisés aux fins de déterminer la subvention pour l'exercice. D'autres redressements sont apportés en conformité avec des clauses d'échelle mobile contenues dans l'accord.

(h) Fiscalité

Le Canada perçoit des impôts sur le revenu, levés en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu, aux termes d'un accord sur la perception des impôts qui sont remis par versements. Les remises sont fondées sur des estimations pour l'année d'imposition et sont périodiquement redressées jusqu'à ce que les cotisations fiscales pour cette même année soient terminées. Les remises pour l'année d'imposition sont comptabilisées en tant que recettes de l'exercice au cours duquel elles sont reçues en même temps que les redressements connus survenant au cours de cette exercice.

Les taxes sur les carburants et sur le tabac sont levées sous l'empire des lois sur la taxation des produits pétroliers et de la taxation du tabac et sont reçues mensuellement des percepteurs. Les recettes sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice d'après les déclarations reçues des percepteurs. Les redressements découlant de nouvelles cotisations sont inscrits aux recettes au cours de l'exercice où ils sont identifiés.

Notes afférentes aux états financiers
le 31 mars 1990

2. Principales conventions comptables (suite)

Les taxes foncières et scolaires sont établies de janvier à décembre et sont comptabilisées au cours de l'exercice où une année civile prend fin.

(i) Paiements de transfert

Des contributions dans le cadre du financement de programmes établis sont reçus du Canada conformément à la Loi de 1977 sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur les contributions fédérales en matière d'enseignement postsecondaire et de santé. Des dépenses sont également recouvrées du Canada en vertu d'accords à frais partagés spécifiques et sont comptabilisées comme dépenses recouvrables au cours de l'exercice où celles-ci sont engagées.

(j) Autres recettes

Les licences, les droits et les permis sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité de caisse. Toutes les autres recettes sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

(k) Projets pour le compte du gouvernement du Canada et de tiers.

Le gouvernement entreprend des projets pour le compte du gouvernement du Canada et de tiers pour lesquels il reçoit habituellement des avances à justifier. Les soldes inemployés de ces avances sont comptabilisés comme éléments de passif à court terme et les dépenses en excédent d'avances sont comptabilisées comme éléments d'actif à court terme.

(l) Fonctionnement, entretien et dépenses en capital

Les dépenses de fonctionnement, les dépenses d'entretien et les dépenses en capital sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

(m) Régimes de retraite

Le gouvernement et ses employés contribuent au régime de retraite de la Fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Ces cotisations représentent la dette totale du gouvernement et sont comptabilisées au fur et à mesure qu'elles sont versées. Le gouvernement effectue également des cotisations pour les membres du fonds de prestation de retraite de l'assemblée législative qui sont comptabilisées au fur et à mesure qu'elles sont versées (note 18).

3. Récupérations de dépenses d'exercices antérieurs

Ces montants représentent des récupérations de dépenses ainsi que des charges excessives déterminées par abonnement effectuées lors d'exercices antérieurs. En vertu du paragraphe 36(9) de la Loi sur la gestion des finances publiques du 1er avril 1987, ces montants ne peuvent servir à augmenter le montant affecté aux dépenses de l'exercice en cours.

Notes afférentes aux états financiers
le 31 mars 1990

4. À recevoir du gouvernement du Canada

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Accords à frais partagés et projets pour le compte du gouvernement du Canada	45 580 $	51 077 $
Subvention à recevoir (note 11.a)	-	14 286
Impôt sur le revenu et manque à pourvoir au titre du financement de programmes établis	3 360	-
Autres créances, déduction faite de l'allocation néant (1989 - 411 000 $)	27 104	14 523
	76 044 $	**79 886 $**

5. Débiteurs

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Fonds renouvelables		
Produits pétroliers, déduction faite de la provision pour créances douteuses de 521 614 $ (1989 - 459 039 $)	8,109 $	9 477 $
Autres débiteurs	451	523
	8 560	10 000
Apparentés		
Conseils scolaires divisionnaires	5 890	2 152
Collège de l'Arctique	3 145	1 857
Conseils de santé régionaux	2 014	1 556
Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest	1 932	2 600
Conseil scolaire de niveau secondaire	254	418
Commission des accidents du travail	21	271
Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest (note 11.b)	-	386
	13 256	9 240
Autres débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses de 937 464 $ (1989 - 915 354 $)	13 523	12 446
Intérêts courus	7 083	3 822
	20 606	16 268
	42 422 $	**35 508 $**

Au cours de l'exercice, des créances irrécouvrables totalisant 110 435 $ (1989 - 396 896 $) ont été dûment radiées et aucun débiteur n'a fait l'objet de renonciation (1989 - 90 000 $).

6. Stocks

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Produits pétroliers	22 148 $	21 308 $
Boissons alcoolisées	3 355	3 719
Autres fonds renouvelables	689	676
	26 192 $	**25 703 $**

Notes afférentes aux états financiers
le 31 mars 1990

7. Prêts à recevoir

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Prêts aux municipalités et aux districts scolaires, exigibles en versements annuels jusqu'en 2009, portant intérêt à des taux variant entre 6,94 % et 11,50 %	32 788 $	17 831 $
Autres prêts, exigibles en versements mensuels ou annuels jusqu'en 1993, portant intérêt à des taux variant entre néant et 11,75 %, déduction faite de la provision pour créances douteuses de 197 170 $ (1989 - 197 170 $)	222	302
	33 010	18 133
Moins tranche à moins d'un an	2 379	1 736
	30 631 $	**16 397 $**

Au cours de l'exercice, aucun prêt irrécouvrable n'a été radié (1989 - néant).

8. Billet à recevoir

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Billet à recevoir de la Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest, remboursable en versements annuels égaux plus les intérêts au taux de 11 % payables semestriellement, échéant le 23 juin 1998	48 150 $	53 500 $
Moins tranche à moins d'un an	5 350	5 350
	42 800 $	**48 150 $**

9. Fonds de prêts et de garanties aux entreprises

Le programme de prêts aux entreprises fonctionne en vertu du pouvoir conféré par la Loi sur les prêts et les garanties aux entreprises qui établissait un plafond de 20 000 000 $ au titre de prêts et de garanties aux entreprises jusqu'au 31 mars 1990 (1989 - 16 000 000 $). Les intérêts gagnés sont portés au crédit des recettes générales (intérêts créditeurs) et les provisions pour créances douteuses sont imputées aux dépenses (Ministère du développement économique et du Tourisme).

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Prêts à recevoir	13 261 $	11 245 $
Encaisse engagée à l'appui de garanties	84	384
Encaisse disponible pour des prêts et des garanties	6 655	4 371
Solde autorisé	**20 000**	**16 000**
Moins provision pour créances douteuses	1 790	1 907
Total de l'actif des fonds	**18 210 $**	**14 093 $**

Notes afférentes aux états financiers
le 31 mars 1990

9. Fonds de prêts et de garanties aux entreprises (suite)

Les prêts sont remboursables par versements jusqu'en 2015 et portent intérêt à des taux variant entre 10,75 % et 15,5 %. Au cours de l'exercice, des montants irrécouvrables totalisant 43 868 $ (1989 - 81 944 $) ont été dûment radiés.

10. Fonds de prêts aux étudiants

Le Fonds de prêts aux étudiants fonctionne en vertu du pouvoir conféré par la Loi sur l'aide financière aux étudiants qui a établi un plafond de 10 000 000 $ au titre de prêts aux étudiants jusqu'au 31 mars 1990 (1989 - 9 000 000 $). Les intérêts gagnés sont portés au crédit des recettes générales (intérêts créditeurs) et les provisions pour prêts douteux et pour remises de prêts sont imputées aux dépenses (ministère de l'Éducation).

Les intérêts sur ces prêts commencent à courir six mois après que l'emprunteur cesse d'être un étudiant à temps plein et s'établissent à un taux qui est de un p. cent inférieur au taux préférentiel de la principale banque avec laquelle traite le gouvernement. Le Commissaire peut accorder la remise totale ou partielle de ces prêts lorsque les conditions stipulées dans les règlements ont été remplies.

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Prêts à recevoir	8 840 $	8 228 $
Encaisse disponible pour affectation à de nouveaux prêts	1 160	772
Solde autorisé	**10 000**	**9 000**
Moins provision pour :		
Remises de prêts	2 786	2 784
Prêts douteux	1 637	1 479
	4 423	4 263
Total de l'actif du fonds	**5 577 $**	**4 737 $**

Les prêts sont remboursables par versements jusqu'en 2001 et portent intérêt à des taux variant entre 8,75 % et 12,5 %. Au cours de l'exercice, des prêts irrécouvrables de 81 619 $ (1989 - 22 929 $) ont été dûmment radiés et des remises de prêts totalisant 864 887 $ (1989 - 853 601 $) ont été accordées à des étudiants ayant satisfait aux critères établis dans les règlements.

Notes afférentes aux états financiers
le 31 mars 1990

11. Créditeurs

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
À payer au gouvernement du Canada		
Excédent d'impôts sur le revenu et financement des programmes établis	- $	7 065 $
Subvention à payer (note 11.a)	14 091	-
Solde non imputé d'avances consenties en vertu d'accords	990	1 381
	15 081	8 446
À payer à la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest (note 11.b)	280	-
Créditeurs	86 900	71 306
Autres dettes, retenues salariales et retenues de garantie	14 416	8 734
	101 596	80 040
	116 677 $	**88 486 $**

a) Le gouvernement reçoit une subvention du gouvernement du Canada conformément à un accord sur une méthode de financement préétablie qui doit être renouvelé en 1990-91. En vertu de cet accord, le montant reçu est susceptible de redressements qui augmentent ou qui diminuent la subvention en fonction de changements dans les recettes du gouvernement tels que définis dans l'accord. Tous les montants impayés, en vertu de l'accord en cours, doivent être réglés dans un délai d'un an.

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Subvention conformément à l'accord avec le gouvernement canadien	710 802 $	642 728 $
Redressements au titre de :		
Perceptions de l'impôt sur le revenu	(13 312)	12 028
Cotisations au Régime de pension des employés	3 822	(986)
Recettes de fonctionnement	(9 407)	(12 138)
Échelle mobile	5 407	15 869
Selon le tableau des recettes par source (annexe A)	697 312	657 501
Reçu du gouvernement du Canada au cours de l'exercice	725 689	666 191
	(28 377)	(8 690)
À recevoir du (à payer au) gouvernement du Canada Au début de l'exercice	14 286	22 976
À la fin de l'exercice	**(14 091)$**	**14 286 $**

b) En vertu de l'article 19 de la Loi sur la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest, le gouvernement effectue des apports et des subventions, à même des fonds alloués, aux fins de subvenir aux coûts de fonctionnement, d'entretien et de dotation en capital de la Société. Un accord financier intervenu entre le gouvernement et la Société expose en détail le financement fourni par le gouvernement et la méthode de comptabilisation de ces fonds.

Notes afférentes aux états financiers
le 31 mars 1990

11. Créditeurs (suite)

Au 31 mars 1990, l'apport du gouvernement était de 3 308 000 $ (1989 - 790 000 $) supérieur à la somme nécessaire pour combler les coûts d'exploitation de la Société. En outre, une somme de 15 768 000 $ (1989 - 11 519 000 $) au titre d'apports en capital n'avait pas été dépensée par la Société et pourra être utilisée aux fins d'achever des projets en cours à la fin de l'exercice. Les fonds excédentaires au titre de l'exploitation et du capital pourront être remboursés, à la demande du gouvernement, en vertu de conditions de l'accord financier. Au cours de l'exercice, la Société a remboursé 126 481 $ de l'excédent d'exploitation cumulé.

12. Dette au titre du régime de retraite

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest parraine une allocation de retraite complémentaire qui est un régime de retraite à prestations déterminées non cotisable pour les membres de son corps législatif. Le régime prévoit des prestations de retraite fondées sur les années de service et sur la moyenne des derniers salaires. L'âge moyen des 22 membres assurés en vertu du régime est de 45 ans. En outre, il se trouve cinq ex-membres de l'assemblée législative qui ont droit à des prestations de retraite différées. Cependant, pour le moment, aucun n'a choisi de lever son option de rachat.

Actuellement, aucun des membres admissibles ne reçoit de prestations de retraite. Aucun versement au titre de prestations de retraite n'a été effectué au cours des périodes antérieures.

Le gouvernement cotise un montant nécessaire aux fins de combler toutes les obligations au titre de pension découlant du régime. En 1990, le total des cotisations à l'égard des services actuels et passés était de 1 834 000 $. Un fonds de pension distinct est maintenu à l'égard du Régime de prestations de retraite complémentaire. Les avoirs de la caisse de retraite sont placés dans des titres négociables d'organismes extérieurs à l'entité de présentation de l'information financière du gouvernement.

Au 31 mars 1990, la dette au titre du régime de retraite comprend les éléments suivants :

	(en milliers de dollars)
Obligation au titre des prestations constituées	1 654 $
Redressement estimatif non amorti	209
Dette au titre du régime de retraite	**1 863 $**

L'évaluation actuarielle la plus récente a été dressée au 31 mars 1990, au moyen de la méthode des prestations projetées au pro rata des services. La valeur des prestations constituées attribuée aux services rendus jusqu'au 31 mars 1990 est de 4 601 000 $ dont 3 737 000 $ se rapportent à des services antérieurs. Les prestations au titre de services antérieurs sont amorties sur une période de six ans. Le redressement estimatif est une perte nette amortie selon la méthode de l'amortissement linéaire sur le nombre moyen d'années de services prévu pour le groupe membre en question (six ans).

L'évaluation actuarielle a procédé d'un certain nombre d'hypothèses dégagées à l'égard d'événements futurs tels que les hausses salariales ainsi que le roulement et le taux de mortalité des membres. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations du gouvernement à l'égard des taux à long terme envisagés et des prévisions à court terme.

Notes afférentes aux états financiers
le 31 mars 1990

12. **Dette au titre du régime de retraite** (suite)

Les dépenses totales afférentes aux prestations de retraite s'appuient, entre autres, sur les éléments suivants :

	(en milliers de dollars)
Coût des améliorations	
- services de l'exercice en cours	743 $
- services antérieurs	535
	1 278
Coût de financement de la dette non provisionnée au titre des prestations de retraite (dépense au titre des intérêts nets du régime)	376
Total des dépenses afférentes au régime	**1 654 $**

Les dépenses afférentes au régime apparaissent à l'état des résultats en tant qu'élément du poste "Dépenses de fonctionnement et d'entretien".

13. **Congés payés et indemnités de cessation d'emploi**

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Indemnités de cessation d'emmploi	6 702 $	4 920 $
Congés payés	6 171	5 138
Déménagements	6 145	6 773
Mises à la retraite	836	3 802
	19 854	20 633
Moins la tranche à moins d'un an	8 925	7 424
	10 929 $	**13 209 $**

Aux termes des conditions d'emploi, les employés peuvent se rendre admissibles à des indemnités au titre de congés annuels payés, de prestations de retraite, d'indemnités de départ et de remboursement de frais de déménagement. Les congés annuels sont payables dans un même exercice et sont inscrits en tant que valeur estimative fondée sur les crédits au titre de congés non épuisés. Les autres montants sont des estimations fondées sur l'expérience.

14. **Effet à payer**

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Aux fins de financer l'achat de la Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest, le gouvernement a émis des effets à fonds d'amortissement portant intérêt à 11 % pour un montant de 53 500 000 $. Ces effets sont rachetables en versements annuels égaux et les intérêts sont payables semestriellement	48 150 $	53 500 $
Moins tranche échéant à moins d'un an	5 350	5 350
	42 800 $	**48 150 $**

Notes afférentes aux états financiers
le 31 mars 1990

14. Effet à payer (suite)

Les tranches de capital et d'intérêts à payer lors pour chacun des cinq prochains exercices sont les suivantes :

	Capital	Intérêts	Total
	(en milliers de dollars)		
1991	5 350 $	4 414 $	9 764 $
1992	5 350	3 825	9 175
1993	5 350	3 237	8 587
1994	5 350	2 648	7 998
1995	5 350	2 060	7 410

15. Fonds de stabilisation des prix des produits pétroliers

Le Fonds pour la stabilisation des prix des produits pétroliers a été constitué en vertu du pouvoir conféré par la Loi sur les fonds renouvelables. L'objectif du Fonds est de stabiliser les prix des produits pétroliers achetés, vendus et distribués par le gouvernement. Les revenus ou les dépenses nets du Fonds renouvelable pour le financement de produits pétroliers sont imputés au Fonds de stabilisation. Le Fonds de stabilisation a été initialement établi à 2 000 000 $. L'excédent ou le déficit cumulé dans le fonds ne peut dépasser 5 000 000 $.

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Solde, au début de l'exercice	761 $	1 321 $
Moins : Dépenses nettes de l'exercice pour le Fonds renouvelable pour le financement de produits pétroliers	256	560
Solde, à la fin de l'exercice	**505 $**	**761 $**

16. Éléments d'actif et de passif en fidéicommis

Le gouvernement administre des comptes en fidéicommis pour le compte de tiers qui ne figurent pas à son actif ou à son passif. Ces comptes consistent en encaisse et en dépôts à terme, en placements, en biens immobiliers et en avoirs divers.

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Curateur public	3 705 $	3 229 $
Cour suprême	403	414
Tribunal territorial	54	41
Établissements correctionnels	66	101
Autres avoirs	44	53
	4 272 $	**3 838 $**

Notes afférentes aux états financiers
le 31 mars 1990

17. Budget des recettes et des dépenses principal

Les chiffres correspondants du budget des recettes et des dépenses principal sont tirés du budget principal déposé devant l'assemblée au cours de la session de février 1989. Ces chiffres représentent le plan fiscal originel du gouvernement pour l'exercice et, par conséquent, ne reflètent pas les changements découlant du dépôt du budget des recettes et des dépenses supplémentaire pour l'exercice.

En tant que partie du plan fiscal originel du gouvernement, la provision au titre des dépenses faisant partie du budget des dépenses principal ne fait pas l'objet d'un vote par l'assemblée législative. Cette provision sert à combler les besoins de financement découlant du budget des dépenses supplémentaire.

Le délai d'autorisation estimatif ne fait pas l'objet d'un vote par l'assemblée législative. Le montant représente une estimation des crédits votés par l'assemblée qui ne seront pas dépensés au cours de l'exercice.

18. Fonds d'allocations de retraite de l'assemblée législative

(a) Régime de pension de la retraite de la Fonction publique

Le gouvernement et ses employés contribuent au régime de pension de la retraite de la Fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du gouvernement représentent la dette totale du gouvernement à l'égard des prestations de retraite de ses employés.

(b) Fonds d'allocations de retraite de l'Assemblée législative

Au cours de l'exercice, le gouvernement a effectué des cotisations totalisant 594 656 $ (1989 - 570 652 $) à ce fonds qui est administré à titre indépendant par une compagnie d'assurance. Les cotisations ont pour but de financer les allocations et les prestations acquises par les membres de l'assemblée législative durant leur mandat. Le gouvernement comble tout déficit actuariel que présente le Fonds.

Au 31 mars 1990, le Fonds indiquait un excédent de 1 063 137 $.

19. Engagements

Le gouvernement s'est engagé par contrat à effectuer les paiements suivants au titre de versements de loyer pour espace de bureau et de logement du personnel :

	1990			1989
	Commercial	Residentiel	Total	Total
	(en milliers de dollars)			
1991	11 625 $	9 162 $	20 787 $	15 691 $
1992	10 269	8 197	18 466	13 418
1993	8 322	5 530	13 852	10 655
1994	7 198	5 166	12 364	9 149
1995	6 105	4 988	11 093	8 278
1996-2010	33 224	43 634	76 858	58 238
	76 743 $	**76 677 $**	**153 420 $**	**115 429 $**

19. Engagementss (suite)

Le gouvernement conclut également des contrats de location-exploitation pour du matériel. Les engagements annuels en cours en regard de ces baux sont d'environ 1 134 142 $.

En outre, le gouvernement a engagé des fonds pour l'achèvement des projets de construction suivants :

	(en milliers de dollars)
Services gouvernementaux	
Installations de stockage de combustibles et de carburants	3 096 $
Ressources renouvelables	
Base aérienne pour le ravitaillement en pétrole	932
Affaires municipales et communautaires	
Installations récréatives	744
Santé	
Centres de soins de la santé	1 370
Education	
Écoles	2 612
	8 754 $

20. Éventualités

Le gouvernement est éventuellement responsable des engagements suivants :

	(en milliers de dollars)
Prêts remboursables par la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest	95 295 $
Émission de débentures par la Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest, échéant le 9 mars 2009.	20 000
Autres engagements, dont litige en cours	2 398
	117 693 $

L'actif du gouvernement comprend 10 831 096 $ au titre de créances à recevoir du gouvernement du Canada qui font actuellement l'objet de négociations. Il reste à déterminer l'issue de ces négociations. Aucune partie de ce montant n'a été affectée. Le gouvernement poursuit sa demande vigoureusement.

Le gouvernement finance également des agences et des organismes offrant des services au public, qui fonctionnent indépendamment des activités normales du gouvernement. Étant donné ce lien, le gouvernement pourrait être tenu responsable de dettes que ces agences et organismes seraient incapables d'acquitter. Aucune estimation n'a été faite à l'égard de ces dettes potentielles.

Notes afférentes aux états financiers
le 31 mars 1990

21. Apparentés

Au cours de l'exercice le gouvernement a accordé des subventions et effectué des apports aux organismes apparentés suivants :

	1990	1989
	(en millliers de dollars)	
Apports		
Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest	82 555 $	70 880 $
Hôpitaux et établissements de soins de santé	77 366	69 030
Conseils scolaires	76 613	50 634
Collège de l'Arctique	24 542	21 516
Institut des Sciences des Territoires du Nord-Ouest	1 477	738
	262 553	212 798
Subventions		
Institut des Sciences des Territoires du Nord-Ouest	89	79
	262 642 $	**212 877 $**

En vertu d'accords conclus avec des agences et des organismes apparentés, le gouvernement a fourni des services au coût ou moyennant des frais de services lorsque les coûts directs ne pouvaient être déterminés. Les frais imputés au titre de coûts indirects ne correspondent pas nécessairement au coût de prestation de ces services. Des services de personnel, des services de paie, des services financiers, des services d'approvisionnement, des services de logement, des services de construction de bâtiments, des services d'utilité publique, des services juridiques et des services d'interprétation comptent parmi les services fournis. Des coûts directs totalisant 79 761 708 $ ont été engagés pour le compte d'apparentés et des frais de service de 21 817 $ ont été imputés au titre de coûts indirects.

Le gouvernement a versé à la Commission des accidents du travail des primes totalisant 861 800 $ (1989 - 609 806 $).

Au cours de l'exercice, des intérêts créditeurs de 5 432 742 $ (1989 - 4 522 582 $) ont été gagnés relativement à l'effet à recevoir de la Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest.

22. Dépassements de crédits

Au 31 mars 1990, le gouvernement avait dépensé 1 533 240 $ en trop au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien et 12 522 $ en trop au titre de dépenses en capital. Ces dépassements contreviennent au paragraphe 32(1) de la Loi sur la gestion des finances publiques qui stipule que "... nul ne peut engager des dépenses qui entraînent un dépassement du montant établi dans les estimations sur lesquelles l'autorisation d'engager des crédits est fondée".

23. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour les états financiers de l'exercice actuel.

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Tableau des recettes par source
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau A

	1990		1989
	Budget des recettes principal (note 17)	Recettes réelles	Recettes réelles
	(en milliers de dollars)		
À pourvoir par le gouvernement du Canada			
Subvention (note 11.a)	704 440 $	697 312 $	657 501 $
Financement des programmes établis			
Services d'assurance-santé	15 024	11 736	13 099
Études postsecondaires	5 204	4 846	5 553
Soins de santé prolongés	2 954	2 778	2 534
	23 182	19 360	21 186
Paiements de transfert			
Soins de santé -- Indiens et Inuits	24 377	31 512	23 126
Régime d'assistance publique du Canada	15 895	17 583	17 898
Services reliés à la santé	12 341	11 620	11 057
Accord de développement économique	7 890	6 064	4 316
Éducation permanente	4 125	3 656	3 823
Loi sur les jeunes contrevenants	3 698	4 258	4 167
Services juridiques et correctionnels	2 393	2 587	2 497
Autres paiements de transfert	1 781	1 627	1 575
	72 500	78 907	68 459
Total à pourvoir par le gouvernement du Canada	**800 122**	**795 579**	**747 146**
Recettes produites			
Impôts			
Revenu personnel	47 325	57 303	45,311
Revenu des sociétés	13 405	17 798	(123)
Carburants et combustibles	9 101	9 736	9 186
Tabac	7 055	7 897	5 338
Impôts fonciers	3 267	1 118	2 758
Taxes scolaires	1 518	1 796	1 750
Impôts sur les assurances	640	784	689
	82 311	96 432	64 909

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Tableau des recettes par source
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau A
(suite)

	1990		1989
	Budget des recettes principal (note 17)	Recettes réelles	Recettes réelles
	(en milliers de dollars)		
Recettes générales			
Commission des alcools - recettes nettes	13 097 $	12 689 $	11 531 $
Intérêts créditeurs	9 508	14 724	12 373
Financement de la dette	5 591	5 433	4 523
Licences, droits et permis	5 092	5 147	4 643
Produits de dividendes - Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest	-	-	2 600
	33 288	37 993	35 670
Autres récupérations			
Loyers	14 741	16 558	14 730
Services d'utilité publique	7 559	4 493	3 040
Vente de produits commerciaux	1 333	1 730	1 518
Services médicaux	581	1 078	807
Services divers	1 143	4 312	1 962
	25 357	28 171	22 057
Capital			
Récupérations auprès du Gouvernement du Canada			
Programme granulaire communautaire	400	300	186
Installations récréatives	301	556	260
Abattement de la taxe de vente fédérale	275	554	468
Établissements correctionnels	44	1 423	2 572
Hôpital Stanton Yellowknife	-	-	1 506
Autres récupérations	26	30	-
Vente de terrains, de maisons et d'autres éléments d'actif	280	736	950
Autres récupérations	580	525	1 037
	1 906	4 124	6 979
Total des recettes produites	**142 862**	**166 720**	**129 615**
Total des recettes par source	**942 984 $**	**962 299 $**	**876 761 $**

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Tableau des dépenses de fonctionnement et d'entretien pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau B

	1990	Réelles 1990					1989
	Budget des dépenses principal (note 17)	Salaires et charges salariales	Subventions et apports	Provision pour évaluation	Autres dépenses	Dépenses totales	Dépenses totales
	(en milliers de dollars)						
Assemblée législative	6 220 $	2 708 $	- $	2 $	6 357 $	9 067 $	5 882 $
Exécutif	14 648	9 407	2 125	-	3 091	14 623	14 974
Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest	50 208	-	51 590	-	-	51 590	49 901
Finances	20 765	8 727	2 765	137	9 361	20 990	18 681
Culture et Communications	8 827	5 198	1 602	-	2 241	9 041	7 569
Direction - Égalité d'accès à l'emploi	1 063	760	-	-	346	1 106	940
Personnel	24 130	6 010	-	4	20 366	26 380	24 390
Justice	31 467	6 544	1 533	-	26 985	35 062	36 748
Sécurité et Services d'utilité publique	4 848	3 369	16	2	1 597	4 984	-
Services gouvernemetaux	15 527	7 340	250	69	7 779	15 438	15 089
Travaux publics	101 367	25 722	6	-	73 691	99 419	122 750
Transport	26 534	11 026	-	1	16 350	27 377	-
Ressources renouvelables	38 794	17 897	3 028	17	29 907	50 849	37 057
Affaires municipales et communautaires	52 730	9 702	40 181	-	4 784	54 667	49 066
Santé	145 827	6 531	77 727	79	69 264	153 601	141 743
Services sociaux	72 926	22 498	10 572	-	41 813	74 883	67 839
Ressources énergétiques, minières et pétrolières	1 899	1 230	1 685	-	885	3 800	-
Développement économique et Tourisme	33 731	8 721	11 881	4	10 172	30 778	27 367
Éducation	135 896	31 630	105 830	1 159	9 204	147 823	130 499
Total	**787 407 $**	**185 020 $**	**310 791 $**	**1 474 $**	**334 193 $**	**831 478 $**	**750 495 $**

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Tableau des dépenses en capital
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau C

	1990	Réelles 1990				1989
	Budget des dépenses principal (note 17)	Bâtiments et Travaux	Acquisition de matériel	Subventions et apports	Dépenses totales	Dépenses totales
	(en milliers de dollars)					
Assemblée législative	25 $	12 $	- $	- $	12 $	84 $
Exécutif	50	48	-	-	48	45
Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest	29 536	-	-	30 965	30 965	20 979
Finances	-	-	-	-	-	20
Culture et Communications	2 849	343	152	83	578	172
Direction - Égalité d'accès à l'emploi	-	-	-	-	-	-
Personnel	2 845	1 874	750	-	2 624	1 750
Justice	279	116	-	-	116	458
Sécurité et Services d'utilité publique	69	-	59	-	59	-
Services gouvernementaux	8 699	6 768	1 926	-	8 694	7 170
Travaux publics	6 019	5 529	1 003	-	6 532	13 118
Transport	8 569	9 090	1 579	-	10 669	-
Ressources renouvelables	1 945	2 016	630	-	2 646	1 599
Affaires municipales et communautaires	47 779	26 663	2 270	11 776	40 709	30 464
Santé	8 669	6 722	997	260	7 979	7 579
Services sociaux	4 574	3 000	206	328	3 534	5 363
Ressources énergétiques, minières et pétrolières	-	-	-	-	-	-
Développement économique et Tourisme	3 347	1 351	45	1 196	2 592	2 705
Éducation	22 043	21 301	171	1 292	22 764	16 040
Total	**147 297 $**	**84 833 $**	**9 788 $**	**45 900 $**	**140 521 $**	**107 546 $**

Cette page a été laissée volontairement vierge.

SECTION II

TABLEAUX COMPLÉMENTAIRES AFFÉRENTS AUX ÉTATS FINANCIERS

(non vérifié)

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Tableau des recettes
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau 1

Fonctionnement et entretien	Excédent Budget des recettes principal	Recettes réelles	(déficit) en regard du budget
Assemblée législative			
Récupérations			
Récupérations diverses	- $	800 $	800 $
Total - Récupérations	-	800	800
Total - Programme	**-**	**800**	**800**
Exécutif			
Recettes			
Droits afférents aux permis de transport routier	90 000	79 662	(10 338)
Total - Recettes	90 000	79 662	(10 338)
Récupérations			
Récupérations auprès des utilisateurs du Centre de recherche scientifique du Nord	36 000	-	(36 000)
Recupérations diverses	-	61	61
Total - Récupérations	36 000	61	(35 939)
Total - Programme	**126 000**	**79 723**	**(46 277)**
Finances			
Recettes			
Impôt sur le revenu - particuliers	47 325 000	57 303 181	9 978 181
- sociétés	13 405 000	17 798 336	4 393 336
Taxe sur les carburants et les combustibles	9 101 000	9 736 353	635 353
Taxe sur le tabac	7 055 000	7 897 136	842 136
Intérêts de placement	5 600 000	10 588 866	4 988 866
Financement de la dette	5 591 000	5 432 742	(158 258)
Impôt foncier	3 267 000	1 117 956	(2 149 044)
Intérêts sur débentures	2 521 000	2 625 181	104 181
Taxes scolaires	1 518 000	1 795 423	277 423
Autres intérêts	15 000	26 773	11 773
Total - Recettes	95 398 000	114 321 947	18 923 947
Récupérations			
Subvention à l'Énergie	3 000 000	-	(3 000 000)
Rémunération relative à l'administration de la CAT	44 000	5 410	(38 590)
Pertes non assurées	30 000	69 321	39 321
Permis relatifs aux carburants et aux combustibles	-	3 063	3 063
Récupérations d'assurances	-	19 988	19 988
Salaire différé des enseignants	-	1 600	1 600
Récupérations au titre du régime de pension de retraite - exercice antérieur	-	24 241	24 241
Frais relatifs à l'administration des Obligations d'épargne du Canada	-	1 524	1 524
Récupérations diverses	5 000	11 143	6 143
Total - Recouvrements	3 079 000	136 290	(2 942 710)
Subvention du gouvernement du Canada	704 440 000	697 311 534	(7 128 466)
Total - Programme	**802 917 000**	**811 769 771**	**8 852 771**

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Tableau des recettes
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau 1
(suite)

Fonctionnement et entretien	Excédent Budget des Recettes principal	Recettes réelles	(déficit) en regard du budget
Culture et Communications			
Recettes			
Droits de bibliothèques	1 000 $	725 $	(275)$
Total - Recettes	1 000	725	(275)
Récupérations			
Vente de publications gouvernementales	100 000	99 163	(837)
Subventions et apports	-	1 674	1 674
Récupérations diverses	-	2 736	2 736
Total - Recouvrements	100 000	103 573	3 573
Total - Programme	**101 000**	**104 298**	**3 298**
Direction - Égalité d'accès à l'emploi			
Total - Programme	-	-	-
Personnel			
Récupérations			
Achat d'aliments et aide au transport	118 000	90 971	(27 029)
Crédit au titre de transport non utilisé - exercice antérieur	-	9 097	9 097
Frais de jurés - exercice antérieur	-	105	105
Récupération de salaires CAT - exercice antérieur	-	2 557	2 557
Congés payés et indemnités de cessation d'emploi	-	811 304	811 304
Total - Récupérations	118 000	914 034	796 034
Total - Programme	**118 000**	**914 034**	**796 034**
Justice			
Recettes			
Amendes et droits judiciaires	400 000	364 097	(35 903)
Droits afférents à l'inscription de sociétés et de coopératives	229 000	190 329	(38 671)
Droits d'enregistrement de documents	103 000	86 096	(16 904)
Droits afférents à des titres	86 000	84 585	(1 415)
Droits de gestion afférents au curateur public	55 000	30 593	(24 407)
Droits d'administration afférents au curateur public	32 000	13 868	(18 132)
Permis de port d'arme	16 000	15 151	(849)
Droits bibliothécaires	8 000	6 289	(1 711)
Intérêts gagnés par le curateur public	-	59 570	59 570
Total - Recettes	929 000	850 578	(78 422)
Récupérations			
Salaire de l'avocat de la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest	62 000	62 000	-
Remboursements d'aide juridique	21 000	34 459	13 459
Récupérations diverses	-	1 134	1 134
Total - Récupérations	83 000	97 593	14 593

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Tableau des recettes
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau 1
(suite)

Fonctionnement et entretien	Excédent Budget des Recettes principal	Recettes réelles	(déficit) en regard du budget
Justice (suite)			
Paiements de transfert			
Aide juridique	1 300 000 $	1 370 039 $	70 039 $
Employés du palais de justice Mackenzie	332 000	286 180	(45 820)
Affrêtement d'avions et transcriptions	290 000	238 557	(51 443)
Blessures criminelles	71 000	58 267	(12 733)
Programme d'acquisition de certificats d'armes à feu	50 000	67 006	17 006
Aide aux victimes	50 000	48 590	(1 410)
Examen du droit de la famille	-	40 000	40 000
Réseau d'information judiciaire	-	130 813	130 813
Total - Paiements de transfert	2 093 000	2 239 452	146 452
Total - Programme	**3 105 000**	**3 187 623**	**82 623**
Sécurité et Services d'utilité publique			
Recettes			
Impôts des compagnies d'assurance	640 000	783 390	143 390
Permis d'électricité	287 000	205 643	(81 357)
Permis d'assurance	93 000	102 403	9 403
Permis d'affaires	78 000	17 080	(60 920)
Enregistrement de chaudières / vaisseaux pressurisés	45 000	32 250	(12 750)
Permis professionnels	26 000	31 730	5 730
Droits afférents aux statistiques vitales	25 000	26 649	1 649
Permis de loteries	12 000	18 004	6 004
Permis de gaz	12 000	14 170	2,170
Vendeurs - droits directs et droits de vente	6 000	3 795	(2 205)
Inspections diverses	6,000	9 427	3 427
Total - Recettes	1 230 000	1 244 541	14 541
Récupérations			
Inspections sécuritaires des mines	140 000	134 656	(5 344)
Frais de brefs d'assignation	-	101	101
Total - Récupérations	140 000	134 757	(5 243)
Paiements de transfert			
Accord avec le ministère du Travail (Canada)	79 000	53 618	(25 382)
Total - Paiements de transfert	79 000	53 618	(25 382)
Total - Programmme	**1 449 000**	**1 432 916**	**(16,084)**
Services gouvernementaux			
Recettes			
Commission des alcools - recettes nettes	13 097 000	12 689 295	(407 705)
Commission des permis de vente d'alcool	600 000	579 206	(20 794)
Total - Recettes	13 697 000	13 268 501	(428 499)
Récupérations			
Récupérations diverses	-	705	705
Total - Récupérations	-	705	705
Total - Programme	**13 697 000**	**13 269 206**	**(427 794)**

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Tableau des recettes
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau 1
(suite)

Fonctionnement et entretien	Excédent Budget des recettes principal	Recettes réelles	(déficit) en regard du budget
Travaux publics			
Récupérations			
Logement du personnel	11 074 000 $	11 696 252 $	622 252 $
Subvention de services municipaux	3,789 000	3 568 579	(220 421)
Location à d'autres parties - logement / bureaux	3 034 000	3 892 130	858 130
Ventes de chauffage à la vapeur	643 000	764 322	121 322
Ventes d'électricité	127 000	159 514	32 514
Dégâts causés par des locataires	60 000	42 662	(17 338)
Bail assorti d'une option d'achat	51 000	53 238	2 238
Location d'espaces de stationnement	32 000	29 405	(2 595)
Bâtiments	25 000	4 233	(20 767)
Véhicules et matériel	15 000	9 049	(5 951)
Laveries automatiques	12 000	6 210	(5 790)
Récupérations diverses	-	417	417
Récupérations diverses - exercice antérieur	-	20 160	20 160
Total - Récupérations	18 862 000	20 246 171	1 384 171
Total - Programme	**18 862 000**	**20 246 171**	**1 384 171**
Transport			
Recettes			
Plaques d'immatriculation de véhicules automobiles	1 900 000	1 967 709	67 709
Permis de conduire	202 000	248 544	46 544
Permis de transport spéciaux	170 000	211 920	41 920
Droits d'examens des conducteurs	161 000	141 081	(19 919)
Total - Recettes	2 433 000	2 569 254	136 254
Récupérations			
Entretien routier - parcs nationaux	159 000	195 338	36 338
Entretien routier divers	-	3 933	3 933
Récupérations diverses	-	8 724	8 724
Total - Recouvrements	159 000	207 995	48 995
Paiements de transfert			
Administration des services techniques	325 000	46 601	(278 399)
Total - Paiements de transfert	325 000	46 601	(278 399)
Total - Programme	**2 917 000**	**2 823 850**	**(93 150)**
Ressources renouvelables			
Recettes			
Permis et droits de chasse au gibier	310 000	384 017	74 017
Droits forestiers	16 000	10 557	(5 443)
Total - Recettes	326 000	394 574	68 574
Récupérations			
Symposium sur la télédétection	-	10 810	10 810
Publications gouvernementales	-	493	493
Remboursement d'aide aux trappeurs	-	(957)*	(957)
Intérêts - Compte des enchères de pelleteries	-	12 353	12 353
Récupérations diverses	-	190	190
Total - Récupérations	-	22 889	22 889

* Contrepassation de recettes cumulées de 1988-89 qui n'avaient pas été réalisées.

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Tableau des recettes
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau 1
(suite)

Fonctionnement et entretien	Excédent Budget des Recettes principal	Recettes réelles	(déficit) en regard du budget
Ressources renouvelables (suite)			
Paiements de transfert			
Programme de planification de l'utilisation des terres du Nord	475 000 $	330 000 $	(145 000)$
Total - Paiements de transfert	475 000	330 000	(145 000)
Total - Programme	**801 000**	**747 463**	**(53 537)**
Affaires municipales et communautaires			
Recettes			
Droits d'exploitation de carrières et d'abattages forestiers	40 000	69 135	29 135
Droits sur les documents afférents à des baux immobiliers	-	11 681	11 681
Total - Recettes	40 000	80 816	40 816
Récupérations			
Baux immobiliers	550 000	887 444	337 444
Frais d'aménagement	-	10 446	10 446
Recouvrements divers	-	1 430	1 430
Total - récupérations	550 000	899 320	349 320
Paiements de transfert			
Mesures d'urgence	113 000	470 678	357 678
Total - Paiements de transfert	113 000	470 678	357 678
Total - Programme	**703 000**	**1 450 814**	**747 814**
Santé			
Recettes			
Services de santé assurés	15 024 000	11 736 000	(3 288 000)
Services complémentaires de santé	2 954 000	2 778 000	(176 000)
Total - Recettes	17 978 000	14 514 000	(3 464 000)
Récupérations			
Facturation réciproque - autres provinces	495 000	1 048 493	553 493
Transport médical - paiements conjoints	65 000	29 733	(35 267)
Transport médical - ambulance	21 000	(526)*	(21 526)
Vente de publications sur le S.I.D.A.	-	250	250
Prestation de services non assurés - exercice antérieur	-	6 405	6 405
Services médicaux dans les hôpitaux - exercice antérieur	-	1 534	1 534
Transport médical - exercice antérieur	-	10 864	10 864
Récupérations de frais de déplacement - exercice antérieur	-	327	327
Récupérations de frais médicaux - exercice antérieur	-	507 117	507 117
Facturation réciproque - exercice antérieur	-	25 671	25 671
Récupérations de services de santé (R.S.S.P.A.S.C. - exercice antérieur	-	655 994	655 994
Récupérations de frais juridiques (S.A.H.T.) - exercice antérieur	-	18 337	18 337
Récupérations de frais de déplacement à caractère juridique - exercice antérieur	-	1 122	1 122
Autres recouvrements	-	2 585	2 585
Total - Récupérations	581 000	2 307 906	1 726 906

* Contrepassation de recettes cumulées de 1988-89 qui n'avaient pas été réalisées.

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Tableau des recettes
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau 1
(suite)

Fonctionnement et entretien	Excédent Budget des recettes principal	Recettes réelles	(déficit) en regard du budget
Santé (suite)			
Paiements de transfert			
Soins hospitaliers - Indiens et Inuits	20 860 000 $	27 200 057 $	6 340 057 $
Prestation de services non assurés	11 676 000	11 171 168	(504 832)
Soins médicaux - Indiens et Inuits	3 517 000	4 312 510	795 510
Transport médical - autres agents	665 000	449 298	(215 702)
Total - Paiements de transfert	36 718 000	43 133 033	6 415 033
Total - Programme	**55 277 000**	**59 954 939**	**4 677 939**
Services sociaux			
Récupérations			
Soins de santé à domicile	132 000	43 224	(88 776)
Allocations spéciales	96 000	109 753	13 753
Chambre avec pension - Corrections	25 000	29 392	4 392
Allocations spéciales - Jeunes contrevenants	18 000	2 442	(15 558)
Enfants en foyer d'accueil - par ordonnance de garde	5 000	1 262	(3 738)
Centre d'accueil Tuktoyaktuk	-	600	600
Remboursement d'aide sociale - exercice antérieur	-	8 519	8 519
Redressement afférent aux chèques d'aide sociale - exercice antérieur	-	12 490	12 490
Soins fournis par des familles d'accueil - exercice antérieur	-	3 091	3 091
Récupérations diverses	-	3 437	3 437
Total - Récupérationss	276 000	214 210	(61 790)
Paiements de transfert			
Régime d'aide du gouvernement du Canada	14 731 000	16 912 663	2,181,663
Régime d'aide du gouvernement du Canada - exercice antérieur	-	98 035	98,035
Loi sur les jeunes contrevenants	3 698 000	4 257 860	559,860
Prévention de la violence familiale - RAC	1 014 000	505 000	(509 000)
Échange de services (pénitentiaires)	570 000	542 658	(27 342)
Réadaptation professionnelles de personnes invalides	445 000	466 750	21 750
Abus sexuels sur les enfants - CAP	150 000	67 000	(83 000)
Accord d'échange de services avec les provinces	20 000	-	(20 000)
Surveillance du service des libérations conditionnelles au niveau communautaire	20 000	43 092	23 092
Total - Paiements de transfert	20 648 000	22 893 058	2 245 058
Total - Programme	**20 924 000**	**23 107 268**	**2 183 268**
Ressources énergétiques, minières et pétrolières			
Récupérations			
Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest	35 000	75 000	40 000
Total - Récupérationss	35 000	75 000	40 000
Paiements de transfert			
Accord de développement économique	-	515 382	515 382
Total - Paiements de transfert	-	515 382	515 382
Total - Programme	**35 000**	**590 382**	**555 382**

Tableau des recettes
pour l'exercice termine le 31 mars 1990

Tableau 1
(suite)

Fonctionnement et entretien	Excédent Budget des recettes principal	Recettes réelles	(déficit) en regard du budget
Développement économique et Tourisme			
Recettes			
Intérêts - Fonds de prêts et de garanties aux entreprises	1 250 000 $	1 289 087 $	39 087 $
Droits de terrains de camping	17 000	16 178	(822)
Droits d'hébergement et de pourvoirie	15 000	10 726	(4 274)
Permis d'ordonnance	-	715	715
Permis de construction	-	310	310
Permis d'établissements touristiques	-	9 550	9 550
Frais de garantie - Fonds de prêts aux entreprises	-	1 308	1 308
Total - Recettes	1 282 000	1 327 874	45 874
Récupérations			
Magasin des lacs Rae	600 000	666 697	66 697
Couture Fort McPherson	300 000	553 114	253 114
Tissage Pangnirtung	160 000	213 972	53 972
Magasin Nahanni Butte	116 000	133 935	17 935
Bijouterie Iqaluit	100 000	57 468	(42 532)
Artisanat Fort Liard	56 000	102 615	46 615
Artisanat Yellowknife	1 000	1 998	998
Avances à justifier - exercice antérieur	-	27 571	27 571
Projets EDA - exercice antérieur	-	346 473	346 473
ARDA spécial - exercice antérieur	-	147 562	147 562
Autres récupérationss	-	183	183
Total - Recouvrements	1 333 000	2 251 588	918 588
Paiements de transfert			
Accord de développement économique	7 890 000	5 548 520	(2 341 480)
Aménageurs des parcs	34 000	15 525	(18 475)
Patrimoine Baker Lake	-	5 730	5 730
Total - Paiements de transfert	7 924 000	5 569 775	(2 354 225)
Total - Programme	**10 539 000**	**9 149 237**	**(1 389 763)**
Education			
Recettes			
Intérêts - Fonds de prêts aux étudiants	122 000	193 807	71 807
Frais d'inscription à des cours donnés par des tiers	25 000	71 938	46 938
Programme d'admission à l'université	20 000	8 000	(12 000)
Droits d'accréditation d'enseignants	6 000	9 356	3 356
Droits d'aide-infirmier(ère) agréé(e)	-	2 800	2 800
Examen de perfectionnement général	-	765	765
Total - Recettes	173 000	286 666	113 666

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Tableau des recettes
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau 1
(suite)

	Excédent Budget des recettes principal	Recettes réelles	(déficit) en regard du budget
Fonctionnement et entretien			
Éducation (suite)			
Récupérations			
Produits d'auberges de jeunesse	5 000 $	- $	(5 000)$
Fonds fiduciaire Lester B. Pearson	-	4 866	4 866
Salaires d'apprentis	-	13 802	13 802
Récupérations au titre de l'alphabétisation	-	250 000	250 000
Récupérations au titre de l'alphabétisation - exercice antérieur	-	250 000	250 000
Indemnités de séjour - exercice antérieur	-	220	220
Frais de scolarité - exercice antérieur	-	2 645	2 645
Récupérations de salaires - exercice antérieur	-	14 323	14 323
Droits d'inscription à des colloques - exercice antérieur	-	2 300	2 300
Récupérations de frais de déplacement - exercice antérieur	-	9 325	9 325
Récupérations de subventions et d'apports - exercice antérieur	-	1 200	1 200
Remboursement de subventions aux études - exercice antérieur	-	(3 650)*	(3 650)
Droits d'inscription à des cours de formation - exercice antérieur	-	470	470
Remboursement d'agences de recouvrement - exercice antérieur	-	18 244	18 244
Autres récupérationss	-	(6 186)*	(6 186)
Total - Récupérations	5 000	557 559	552 559
Paiements de transfert			
Enseignement postsecondaire	5 204 000	4 846 000	(358 000)
Éducation permanente	3 425 000	2 852 400	(572 600)
Programme de prêts aux étudiants	700 000	603 583	103 583
Total - Paiements de transfert	9 329 000	8 501 983	(827 017)
Total - Programme	**9 507 000**	**9 346 208**	**(160 792)**
Total - Fonctionnement et entretien	**941 078 000**	**958 174 703**	**17 096 703**
Capital			
Assemblée législative			
Total - Programme	-	-	-
Exécutif			
Total - Programme	-	-	-
Finances			
Total - Programme	-	-	-
Culture et Communications			
Total - Programme	-	-	-
Direction - Égalité d'accès à l'emploi			
Total - Programme	-	-	-

* Contrepassation de recettes cumulées de 1988-89 qui n'avaient pas été réalisées.

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Tableau des recettes
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau 1
(suite)

Capital	Excédent Budget des recettes principal	Recettes réelles	(déficit) en regard du budget
Personnel			
Produits d'assurances	580 000 $	- $	(580 000)$
Vente de maisons du G.T.N.-O.	200 000	380 445	180 445
Total - Programme	**780 000**	**380 445**	**(399 555)**
Justice			
Total - Programme	-	-	-
Services gouvernementaux			
Vente de matières excédentaires	50 000	64 885	14 885
Vente d'éléments d'actif	-	158 646	158 646
Total - Programme	**50 000**	**223 531**	**173 531**
Travaux publics			
Programme granulaire communautaire	400 000	299 877	(100 123)
Abattement de la taxe de vente fédérale	275 000	553 986	278 986
Radiations de retenues	-	113 235	113 235
Vente de bâtiments excédentaires	-	10 003	10 003
Divers - exercice antérieur	-	202 830	202 830
Total - Programme	**675 000**	**1 179 931**	**504 931**
Transport			
Récupération afférente à la stratégie de transport	-	150 000	150 000
Total - Programme	-	**150 000**	**150 000**
Ressources renouvelables			
Total - Programme	-	-	-
Affaires municipales et communautaires			
Aréna / curling - Holman	150 000	150 000	-
Arena / salle - Arviat	61 000	61 000	-
Gymnase pour les jeunes - Resolute	60 000	105 000	45 000
Ventes de terrains et de bâtiments	30 000	122 387	92 387
Récupérationss afférentes aux mesures d'urgence	26 000	-	(26 000)
Arena / salle - Baie Spense	20 000	20 000	-
Arena / hall - Fort Franklin	10 000	10 000	-
Arena / glace de curling - Coral Harbour	-	210 000	210 000
Achat de matériel d'urgence	-	29 734	29 734
Accords de vente	-	28 806	28 806
Total - Programme	**357 000**	**736 927**	**379 927**
Santé			
Total - Programme	-	-	-

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Tableau des recettes
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau 1
(suite)

Capital	Excédent Budget des recettes principal	Recettes réelles	(déficit) en regard du budget
Services sociaux			
Loi sur les jeunes contrevenants - réhabilitation mineure	44 000 $	6 900 $	(37 100)$
Loi sur les jeunes contrevenants - réhabilitation majeure	-	1 416 669	1 416 669
Total - Programme	**44 000**	**1 423 569**	**1 379 569**
Développement économique et Tourisme			
Aéroport Igaluit	-	30 000	30 000
Total - Programme	**-**	**30 000**	**30 000**
Éducation			
Total - Programme	**-**	**-**	**-**
Total - Capital	**1 906 000**	**4 124 403**	**2 218 403**
Total - Recettes	**942 984 000 $**	**962 299 106 $**	**19 315 106 $**

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Tableau des dépenses
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau 2

Fonctionnement et entretien	Budget des dépenses principal	Budget des dépenses supplémentaire	Transferts	Total des crédits budgétaires	Dépenses réelles	(Excédent) déficit en regard des crédits budgétaires
Assemblée législative						
Assemblée législative	6 220 000 $	3 311 300 $	- $	9 531 300 $	9 067 387 $	463 913 $
Total - Programme	**6 220 000**	**3 311 300**	-	**9 531 300**	**9 067 387**	**463 913**
Exécutif						
Fonctionnement régional	3 493 000	140 000	-	3 633 000	3 538 947	94 053
Bureaux ministériels	2 935 000	109 000	165 000	3 209 000	2 962 833	246 167
Secrétariat du conseil exécutif	2 313 000	130 000	140 000	2 583 000	2 459 716	123 284
Institut des sciences des T.N.-O.	1 451 000	26 000	-	1 477 000	1 477 000	-
Bureau de vérification	1 435 000	42 000	(120 000)	1 357 000	1 192 812	164 188
Secrétariat pour les droits aborigènes et le développement constitutionnel	630 000	322 000	(93 000)	859 000	784 766	74 234
Régie du transport routier / Régie des services d'utilité	555 000	10 000	-	565 000	520 290	44 710
Secrétariat du statut de la femme	508 000	(9 000)	-	499 000	489 965	9 035
Secrétariat des priorités et de la planification	499 000	25 000	45 000	569 000	531 028	37 972
Affaires publiques	367 000	11 000	15 000	393 000	372 836	20 164
Bureau du Commissaire	244 000	5 000	4 000	253 000	238 720	14 280
Bureau de dévolution	218 000	5 000	(156 000)	67 000	53 958	13 042
Total - Programme	**14 648 000**	**816 000**	-	**15 464 000**	**14 622 871**	**841 129**
Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest						
Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest	50 208 000	1 382 000	-	51 590 000	51 590 000	-
Total - Programme	**50 208 000**	**1 382 000**	-	**51 590 000**	**51 590 000**	-
Finances						
Comptabilité publique	8 232 000	279 000	(61 000)	8 450 000	8 201 579	248 421
Financement de la dette	5 591 000	-	(138 000)	5 453 000	5 432 742	20 258
Gestion des recettes et de l'actif	2 070 000	34 000	(100 000)	2 004 000	1 948 900	55 100
Direction	1 727 000	58 000	73 000	1 858 000	1 818 108	39 892
Secrétariat du Conseil de gestion financière	1 342 000	170 000	105 000	1 617 000	1 608 665	8 335
Services de comptabilité de gestion	854 000	51 000	17 000	922 000	911 368	10 632
Politique fiscale	551 000	199 000	(46 000)	704 000	651 940	52 060
Administration fiscale	398 000	13 000	150 000	561 000	416 583	144 417
Total - Programme	**20 765 000**	**804 000**	-	**21 569 000**	**20 989 885**	**579 115**

Tableau des dépenses
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau 2
(suite)

Fonctionnement et entretien	Budget des dépenses principal	Budget des dépenses supplémentaire	Transferts	Total des crédits budgétaires	Dépenses réelles	(Excédent) déficit en regard des crédits budgétaires
Culture et Communications						
Musées / patrimoine	1 912 000 $	200 200 $	- $	2 112 200 $	2 090 302 $	21 898 $
Bureau des langues	1 779 000	220 800	-	1 999 800	1 964 743	35 057
Publications and production	1 582 000	29 700	(131 300)	1 480 400	1 335 801	144 599
Services de bibliothèque	1 357 000	73 200	40 000	1 470 200	1 421 523	48 677
Affaires culturelles	1 225 000	5 500	-	1 230 500	1 097 472	133 028
Direction	972 000	67 400	91 300	1 130 700	1 130 649	51
Total - Programme	**8 827 000**	**596 800**	**-**	**9 423 800**	**9 040 490**	**383 310**
Direction - Égalité d'accès à l'emploi						
Direction - Égalité d'accès à l'emploi	1 063 000	171 000	-	1 234 000	1 105 770	128 230
Total - Programme	**1 063 000**	**171 000**	**-**	**1 234 000**	**1 105 770**	**128 230**
Personnel						
Fonctionnement régional	17 248 000	1 378 000	955 000	19 581 000	19 287 649	293 351
Relations avec le personnel	4 672 000	927 000	(995 000)	4 604 000	4 399 397	204 603
Dotation en personnel et classification	1 033 000	269 000	40 000	1 342 000	1 335 114	6 886
Direction	655 000	187 000	25 000	867 000	866 087	913
Planification des ressources humaines	265 000	9 000	(25 000)	249 000	228 926	20 074
Finances et administration	257 000	9 000	-	266 000	262 401	3 599
Total - Programme	**24 130 000**	**2 779 000**	**-**	**26 909 000**	**26 379 574**	**529 426**
Justice						
Accord sur la prestation de services de police	18 822 000	1 515 000	-	20 337 000	20 336 937	63
Services judiciaires	5 243 000	1 138 000	-	6 381 000	6 380 890	110
Aide juridique	3 286 000	230 000	50 000	3 566 000	3 565 846	154
Services de soutien aux avocats	2 143 000	552 000	(16 000)	2 679 000	2 678 301	699
Direction	1 488 000	141 000	(50 000)	1 579 000	1 578 734	266
Services des dossiers juridiques	485 000	21 000	16 000	522 000	521 588	412
Total - Programme	**31 467 000**	**3 597 000**	**-**	**35 064 000**	**35 062 296**	**1 704**

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Tableau des dépenses
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau 2
(suite)

Fonctionnement et entretien	Budget des dépenses principal	Budget des dépenses supplémentaire	Transferts	Total des crédits budgétaires	Dépenses réelles	(Excédent) déficit en regard des crédits budgétaires
Sécurité et Services d'utilité publique						
Sécurité et prévention des incendies	2 439 000 $	60 000 $	(80 000)$	2 419 000 $	2 363 945 $	55 055 $
Services d'inspection minière	902 000	119 000	(94 000)	927 000	864 851	62 149
Direction	649 000	19 000	-	668 000	627 501	40 499
Affaires des consommateurs	533 000	19 000	220 000	772 000	761 105	10 895
Conseil du travail et services du travail	325 000	88 000	(46 000)	367 000	366 436	564
Total - Programme	**4 848 000**	**305 000**	**-**	**5 153 000**	**4 983 838**	**169 162**
Services gouvernementaux						
Services des approvisionnements	8 305 000	(65 000)	50 000	8 290 000	8 256 531	33 469
Systèmes et services informatiques	4 430 000	58 000	-	4 488 000	4 461 473	26 527
Direction	2 792 000	101 000	(50 000)	2 843 000	2 720 066	122 934
Total - Programme	**15 527 000**	**94 000**	**-**	**15 621 000**	**15 438 070**	**182 930**
Travaux publics						
Services d'utilité publique	29 713 000	(1 912 200)	(600 000)	27 200 800	27 843 115	(642 315)
Services de logement	29 450 000	1 039 400	198 000	30 687 400	30 420 989	266 411
Bâtiments et travaux	22 947 000	371 600	-	23 318 600	21 524 880	1 793 720
Direction	6 333 000	251 000	75 000	6 659 000	6 595 840	63 160
Gestion de projets	5 920 000	270 400	200 000	6 390 400	6 317 509	72 891
Matériel roulant	3 742 000	58 100	430 000	4 230 100	4 044 009	186 091
Fonctionnement	3 262 000	44 000	(303 000)	3 003 000	2 672 733	330 267
Total - Programme	**101 367 000**	**122 300**	**-**	**101 489 300**	**99 419 075**	**2 070 225**
Transport						
Activités routières	16 874 000	729 100	294 000	17 897 100	18 216 753	(319 653)
Activités maritimes	4 155 000	24 900	(33 000)	4 146 900	4 030 602	116 298
Direction	2 298 000	56 200	(162 000)	2 192 200	2 012 164	180 036
Services techniques	1 660 000	51 000	(76 000)	1 635 000	1 571 244	63 756
Aéroports de l'Arctique	822 000	16 600	(38 000)	800 600	782 914	17 686
Matériel roulant	725 000	21 100	15 000	761 100	763 429	(2 329)
Total - Programme	**26 534 000**	**898 900**	**-**	**27 432 900**	**27 377 106**	**55 794**

Tableau des dépenses
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau 2
(suite)

Fonctionnement et entretien	Budget des dépenses principal	Budget des dépenses supplémentaire	Transferts	Total des crédits budgétaires	Dépenses réelles	(Excédent) déficit en regard des crédits budgétaires
Ressources renouvelables						
Services de lutte contre les incendies	19 222 000 $	9 749 700 $	407 000 $	29,378,700 $	29,320,491 $	58,209 $
Activités sur le terrain	7 327 000	535 600	(30 000)	7 832 600	7 827 756	4 844
Éducation en matière de conservation et de mise en valeur des ressources	4 970 000	2 123 700	(395 000)	6 698 700	6 129 486	569 214
Gestion de la faune	3 255 000	150 400	73 000	3 478 400	3 360 456	117 944
Direction	1 472 000	111 300	10 000	1 593 300	1 589 587	3 713
Politique et planification	973 000	317 100	15 000	1 305 100	1 236 811	68 289
Contrôle de la pollution	661 000	23 000	-	684 000	654 900	29 100
Planification de l'utilisation des terres régionales	608 000	(29 000)	(110 000)	469 000	383 401	85 599
Gestion des forêts	306 000	13 700	30 000	349 700	346 003	3 697
Total - Programme	**38 794 000**	**12 995 500**	**-**	**51 789 500**	**50 848 891**	**940 609**
Affaires municipales et communautaires						
Affaires municipales	32 362 000	222 000	(245 000)	32 339 000	31 891 309	447 691
Sports et loisirs	7 319 000	165 000	(4 000)	7 480 000	7 358 626	121 374
Travaux communautaires et planification du capital	6 346 000	1 246 000	(20 000)	7 572 000	7 541 369	30 631
Direction	4 351 000	1 004 500	212 000	5 567 500	5 447 143	120 357
Planification communautaire	1 190 000	37 000	(10 000)	1 217 000	1 173 460	43 540
Terrains	767 000	28 000	109 000	904 000	891 618	12 382
Levés et cartographie	395 000	14 000	(42 000)	367 000	363 876	3 124
Total - Programme	**52 730 000**	**2 716 500**	**-**	**55 446 500**	**54 667 401**	**779 099**
Santé						
Services d'assurance-hospitalisation territoriaux	96 266 000	5 594 000	1 787 000	103 647 000	103 244 203	402 797
Transport médical	15 508 000	746 000	-	16 254 000	16 192 034	61 966
Programmes de santé complémentaires	12 708 000	-	(1 303 000)	11 405 000	11 973 943	(568 943)
Régime d'assurance-santé	12 129 000	1 922 000	-	14 051 000	13 705 149	345 851
Administration	9 216 000	625 000	(484 000)	9 357 000	8 485 969	871 031
Total - Programme	**145 827 000**	**8 887 000**	**-**	**154 714 000**	**153 601 298**	**1 112 702**

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Tableau des dépenses
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau 2
(suite)

Fonctionnement et entretien	Budget des dépenses principal	Budget des dépenses supplémentaire	Transferts	Total des crédits budgétaires	Dépenses réelles	(Excédent) déficit en regard des crédits budgétaires
Services sociaux						
Services de soutien communautaire et familial	28 005 000 $	3 084 000 $	- $	31 089 000 $	30 564 278 $	524 722 $
Services correctionnels	16 400 000	864 300	-	17 264 300	16 811 481	452 819
Services aux familles et aux enfants	11 858 000	278 000	-	12 136 000	11 169 549	966 451
Direction	8 916 000	671 300	-	9 587 300	9 172 573	414 727
Services de lutte contre l'alcoolisme et les drogues et services de soins de santé mentale	7 747 000	563 000	-	8 310 000	7 164 719	1 145 281
Total - Programme	**72 926 000**	**5 460 600**	**-**	**78 386 600**	**74 882 600**	**3 504 000**
Ressources énergétiques, minières et pétrolières						
Ressources énergétiques, minières et pétrolières	1 899 000	1 965 000	-	3 864 000	3 799 974	64 026
Total - Programme	**1 899 000**	**1 965 000**	**-**	**3 864 000**	**3 799 974**	**64 026**
Développement économique et Tourisme						
Accord de développement économique	11 560 000	(1 400 000)	(345 000)	9 815 000	8 271 749	1 543 251
Expansion des affaires	11 306 000	775 000	(125 000)	11 956 000	11 205 088	750 912
Tourisme et parcs	6 994 000	75 000	45 000	7 114 000	7 015 638	98 362
Direction	1 587 000	60 000	275 000	1 922 000	1 898 568	23 432
Finances et administration	1 433 000	50 000	-	1 483 000	1 414 653	68 347
Politique et planification	851 000	20 000	150 000	1 021 000	972 787	48 213
Total - Programme	**33 731 000**	**(420 000)**	**-**	**33 311 000**	**30 778 483**	**2 532 517**
Éducation						
Écoles	90 433 000	8 425 000	941 000	99 799 000	99 595 716	203 284
Collège de l'Arctique	21 965 000	1 635 000	769 000	24 369 000	24 369 000	-
Enseignement supérieur	18 420 000	2 103 000	(867 000)	19 656 000	19 602 214	53 786
Direction et administration	5 078 000	133 000	(843 000)	4 368 000	4 256 055	111 945
Total - Programme	**135 896 000**	**12 296 000**	**-**	**148 192 000**	**147 822 985**	**369 015**
Total - Fonctionnement et entretien	**787 407 000 $**	**58 777 900 $**	**- $**	**846 184 900 $**	**831 477 994 $**	**14 706 906 $**

Tableau des dépenses
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau 2
(suite)

Capital	Budget des dépenses principal	Budget des dépenses supplémentaire	Transferts	Total des crédits budgétaires	Dépenses réelles	(Excédent) déficit en regard des crédits budgétaires
Assemblée législative						
Assemblée législative	25 000 $	20 000 $	- $	45 000 $	12 146	32 854 $
Total - Programme	**25 000**	**20 000**	**-**	**45 000**	**12 146**	**32 854**
Exécutif						
Secrétariat du conseil législatif	50 000	-	-	50 000	48 245	1 755
Total - Programme	**50 000**	**-**	**-**	**50 000**	**48 245**	**1 755**
Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest						
Société d'habitation des territoires du Nord-Ouest	29 536 000	1 429 000	-	30 965 000	30 965 000	-
Total - Programme	**29 536 000**	**1 429 000**	**-**	**30 965 000**	**30 965 000**	**-**
Finances						
Total - Programme	-	-	-	-	-	-
Culture et Communications						
Services de bibliothèque	1 377 000	-	-	1 377 000	187 060	1 189 940
Musées / Patrimoine	1 324 000	125 000	-	1 449 000	251 427	1 197 573
Direction	132 000	-	-	132 000	131 583	417
Publications et production	16 000	-	-	16 000	7 800	8 200
Total - Programme	**2 849 000**	**125 000**	**-**	**2 974 000**	**577 870**	**2 396 130**
Direction - Égalité d'accès à l'emploi						
Total - Programme	-	-	-	-	-	-
Personnel						
Relations de travail	2 845 000	374 000	-	3 219 000	2 624 057	594 943
Total - Programme	**2 845 000**	**374 000**	**-**	**3 219 000**	**2 624 057**	**594 943**

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Tableau des dépenses
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau 2
(suite)

Capital	Budget des dépenses principal	Budget des dépenses supplémentaire	Transferts	Total des crédits budgétaires	Dépenses réelles	(Excédent) déficit en regard des crédits budgétaires
Justice						
Services judiciaires	279 000 $	- $	- $	279 000 $	116 546 $	162 454 $
Total - Programme	**279 000**	**-**	**-**	**279 000**	**116 546**	**162 454**
Sécurité et Services publics						
Services d'inspection minière	44 000	-	-	44 000	40 290	3 710
Sécurité et prévention des incendies	25 000	-	-	25 000	19 210	5 790
Total - Programme	**69 000**	**-**	**-**	**69 000**	**59 500**	**9 500**
Services gouvernementaux						
Produits pétroliers	7 093 000	464 500	-	7 557 500	7 250 750	306 750
Systèmes et services informatiques	1 451 000	-	-	1 451 000	1 438 635	12 365
Services des approvisionnements	155 000	-	-	155 000	4 711	150 289
Total - Programme	**8 699 000**	**464 500**	**-**	**9 163 500**	**8 694 096**	**469 404**
Travaux publics						
Services de logement	1 910 000	670 500	(183 000)	2 397 500	1 405 128	992 372
Bâtiments et travaux	1 897 000	1 415 000	76 100	3 388 100	3 027 800	360 300
Gestion de projets	1 325 000	-	-	1 325 000	1 127 479	197 521
Véhicules et matériel	833 000	-	-	833 000	815 290	17 710
Direction	54 000	-	106 900	160 900	155 898	5 002
Total - Programme	**6 019 000**	**2 085 500**	**-**	**8 104 500**	**6 531 595**	**1 572 905**
Transport						
Services techniques	6 152 000	1 946 000	170 000	8 268 000	8 280 522	(12 522)
Activités routières	1 557 000	200 000	-	1 757 000	1 704 614	52 386
Activités maritimes	620 000	37 000	(190 000)	467 000	448 557	18 443
Aéroports de l'Arctique	240 000	-	20 000	260 000	235 106	24 894
Total - Programme	**8 569 000**	**2 183 000**	**-**	**10 752 000**	**10 668 799**	**83 201**

Tableau des dépenses
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau 2
(suite)

Capital	Budget des dépenses principal	Budget des dépenses supplémentaire	Transferts	Total des crédits budgétaires	Dépenses réelles	(Excédent) déficit en regard des crédits budgétaires
Ressources renouvelables						
Services des incendies	1 325 000 $	796 000 $	(53 000)$	2 068 000 $	2 007 581 $	60 419 $
Éducation en matière de conservation et de mise en valeur des ressources	584 000	-	-	584 000	565 983	18 017
Contrôle de la pollution	23 000	-	-	23 000	7 376	15 624
Gestion de la faune	13 000	-	53 000	66 000	65 345	655
Total - Programme	**1 945 000**	**796 000**	**-**	**2 741 000**	**2 646 285**	**94 715**
Affaires municipales et communautaires						
Travaux communautaires et planification du capital	29 932 000	(267 000)	(854 500)	28 810 500	24 122 380	4 688 120
Sports et loisirs	11 556 000	1 627 000	623 500	13 806 500	11 061 474	2 745 026
Planification communautaire	5 309 000	50 000	56 000	5 415 000	4 540 309	874 691
Levés et cartographie	770 000	-	40 000	810 000	658 809	151 191
Terrains	160 000	-	135 000	295 000	287 085	7 915
Direction	52 000	-	-	52 000	38 534	13 466
Total - Programme	**47 779 000**	**1 410 000**	**-**	**49 189 000**	**40 708 591**	**8 480 409**
Santé						
Services d'assurance-hospitalisation territoriaux	8 669 000	1 064 800	-	9 733 800	7 978 522	1 755 278
Total - Programme	**8 669 000**	**1 064 800**	**-**	**9 733 800**	**7 978 522**	**1 755 278**
Services sociaux						
Services correctionnels	1 872 000	1 460 000	493 000	3 825 000	3 146 441	678 559
Services de soutien à la communauté et aux familles	1 820 000	395 000	(493 000)	1 722 000	226 477	1 495 523
Services de lutte contre l'alcoolisme et les drogues et services de soins de santé mentale	450 000	-	-	450 000	52 522	397 478
Services d'aide aux familles et aux enfants	398 000	-	-	398 000	75 905	322 095
Direction	34 000	-	-	34 000	32 355	1 645
Total - Programme	**4 574 000**	**1 855 000**	**-**	**6 429 000**	**3 533 700**	**2 895 300**
Ressources énergétiques, minières et pétrolières						
Total - Programme	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Tableau des dépenses
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau 2
(suite)

	Budget des dépenses principal	Budget des dépenses supplémentaire	Transferts	Total des crédits budgétaires	Dépenses réelles	(Excédent) déficit en regard des crédits budgétaires
Capital						
Développement économique et Tourisme						
Tourisme et parcs	2 317 000 $	100 000 $	- $	2 417 000 $	1 607 016 $	809 984 $
Expansion des affaires	1 030 000	-	-	1 030 000	984 839	45 161
Total - Programme	**3 347 000**	**100 000**	**-**	**3 447 000**	**2 591 855**	**855 145**
Éducation						
Écoles	18 588 000	1 851 000	(716 000)	19 723 000	18 601 245	1 121 755
Collège de l'Arctique	3 455 000	137 000	716 000	4 308 000	4 163 054	144 946
Total - Programme	**22 043 000**	**1 988 000**	**-**	**24 031 000**	**22 764 299**	**1 266 701**
Total - Capital	**147 297 000 $**	**13 894 800 $**	**- $**	**161 191 800 $**	**140 521 106 $**	**20 670 694 $**

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Tableau des récupérations de dépenses d'exercices antérieurs pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau 3

Ministère	Excédent des produits constatés par régularisation	Récupération de provision pour moins-value	Autres récupérations	Total
		(en milliers de dollars)		
Exécutif	17 $	- $	42 $	59 $
Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest	-	-	127	127
Finances	71	-	95	166
Culture et Communications	-	-	6	6
Personnel	81	-	132	213
Justice	14	-	71	85
Services gouvernementaux	12	-	25	37
Travaux publics	136	-	120	256
Transport	39	-	-	39
Ressources renouvelables	165	-	3	168
Affaires municipales et communautaires	2	611	103	716
Santé	66	9	45	120
Services sociaux	67	-	72	139
Développement économique et Tourisme	7	4	6	17
Éducation	795	36	2	833
TOTAL	**1 472 $**	**660 $**	**849 $**	**2 981 $**

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Tableau des subventions
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau 4

Fonctionnement et entretien	Budget des recettes principal	Budget des recettes supplémentaire	Transferts	Total des crédits budgétaires	Dépenses réelles	(Excédent) déficit en regard des crédits budgétaires
Exécutif						
Développement social et éducatif	324 000 $	- $	111 000 $	435 000 $	450 000 $	(15 000)$
Développement culturel et historique des autochtones du Nord	75 000	-	-	75 000	60 000	15 000
Initiatives des femmes	50 000	-	-	50 000	49 340	660
Subventions égales à l'institut des Sciences	50 000	-	39 100	89 100	89 077	23
Total - Programme	**499 000**	**-**	**150 100**	**649 100**	**648 417**	**683**
Culture et Communications						
Radio-télédiffusion communautaire	180 000	-	-	180 000	167 577	12 423
Enrichissement culturel	20 000	-	-	20 000	20 750	(750)
Organismes culturels	10 000	-	-	10 000	10 000	-
Bibliothèques communautaires	6 000	-	-	6 000	6 000	-
Total - Programme	**216 000**	**-**	**-**	**216 000**	**204 327**	**11 673**
Justice						
Conseil canadien de la documentation juridique	4 000	-	-	4 000	4 000	-
Association canadienne des juges de cours provinciales	3 000	-	-	3 000	2 500	500
Conférence sur l'uniformisation des lois du Canada	3 000	-	-	3 000	3 000	-
Contestations autochtones devant les tribunaux	-	90 000	-	90 000	20 000	70 000
Total - Programme	**10 000**	**90 000**	**-**	**100 000**	**29 500**	**70 500**
Sécurité et Services d'utilité publique						
Association des capitaines de pompiers et des pompiers des T.N.-O.	10 000	-	-	10 000	-	10 000
Compétition de secours aux travailleurs miniers	5 000	-	-	5 000	-	5 000
Association pour la prévention d'accidents miniers sur le territoire	5 000	-	-	5 000	5 000	-
Conseil canadien de la sécurité	1 000	-	-	1 000	1 000	-
Total - Programme	**21 000**	**-**	**-**	**21 000**	**6 000**	**15 000**

Tableau des subventions
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau 4
(suite)

Fonctionnement et entretien	Budget des recettes principal	Budget des recettes supplémentaire	Transferts	Total des crédits budgétaires	Dépenses réelles	(Excédent) déficit en regard des crédits budgétaires
Ressources renouvelables						
Subvention du prix de l'essence en guise d'encouragement aux trappeurs	595 000 $	- $	(55 000)$	540 000 $	503 437 $	36 563 $
Indemnité en cas de catastrophes	15 000	-	-	15 000	15 036	(36)
Perfectionnement de pièges moins pénibles	5 000	-	-	5 000	-	5 000
Fondation pour la conservation des animaux à fourrure	-	180 000	-	180 000	180 000	-
Total - Programme	**615 000**	**180 000**	**(55 000)**	**740 000**	**698 473**	**41 527**
Affaires municipales et communautaires						
Remise de la taxe foncière aux propriétaires de maisons	830 000	-	-	830 000	896 592	(66 592)
Association des municipalités des T.N.-O.	79 000	-	-	79 000	79 000	-
Allègement de la taxe foncière pour les personnes âgées	47 000	-	-	47 000	61 727	(14 727)
Allocation de logement par personne	38 000	-	-	38 000	38 000	-
Organismes sportifs	10 000	-	-	10 000	3 919	6 081
Association des administrateurs municipaux des T.N.-O.	5 000	-	-	5 000	5 000	-
Total - Programme	**1 009 000**	**-**	**-**	**1 009 000**	**1 084 238**	**(75 238)**
Services sociaux						
Camps en régions éloignées - matériel	90 000	-	-	90 000	-	90 000
Garderies de jour et foyers	-	195 000	205 000	400 000	388 980	11 020
Total - Programme	**90 000**	**195 000**	**205 000**	**490 000**	**388 980**	**101 020**
Ressources énergétiques, minières et pétrolières						
Aménagement de zones résistantes aux chocs	200 000	-	(200 000)	-	-	-
Total - Programme	**200 000**	**-**	**(200 000)**	**-**	**-**	**-**

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Tableau des subventions
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau 4
(suite)

Fonctionnement et entretien	Budget des recettes principal	Budget des recettes supplémentaire	Transferts	Total des crédits budgétaires	Dépenses réelles	(Excédent) déficit en regard des crédits budgétaires
Développement économique et Tourisme						
Subventions aux petites entreprises	50 000 $	- $	15 000 $	65 000 $	58 095 $	6 905 $
Industrie des ressources touristiques	10 000	-	-	10 000	10 000	-
Société de mise en valeur Piruqsaijit Ltée	-	-	75 000	75 000	57 857	17 143
Secrétariat de négociation des Dénés et des Métis	-	-	100 000	100 000	92 862	7 138
Association des Métis	-	-	36 500	36 500	36 500	-
Total - Programme	**60 000**	**-**	**226 500**	**286 500**	**255 314**	**31 186**
Éducation						
Éducation postsecondaire	2 429 000	848 000	187 000	3 464 000	3 679 894	(215 894)
Bourses servant à combler des besoins spéciaux	50 000	-	-	50 000	35 000	15 000
Total - Programme	**2 479 000**	**848 000**	**187 000**	**3 514 000**	**3 714 894**	**(200 894)**
Total - Fonctionnement et entretien	**5 199 000**	**1 313 000**	**513 600**	**7 025 600**	**7 030 143**	**(4 543)**
Total - Subventions	**5 199 000 $**	**1 313 000 $**	**513 600 $**	**7 025 600 $**	**7 030 143 $**	**(4 543) $**

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Tableau 5

Tableau des contributions
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Fonctionnement et entretien	Budget des dépenses principal	Budget des dépenses supplémentaire	Transferts	Total des crédits budgétaires	Dépenses réelles	(Excédent) déficit en regard des crédits budgétaires
Exécutif						
Institut des sciences des Territoires du Nord-Ouest	1 451 000 $	26 000 $	- $	1 477 000 $	1 477 000 $	- $
Total - Programme	**1 451 000**	**26 000**	**-**	**1 477 000**	**1 477 000**	**-**
Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest						
Total - Programme	**50 208 000**	**1 382 000**	**-**	**51 590 000**	**51 590 000**	**-**
Finances						
Programmes de subventions à l'Énergie	3 000 000	-	-	3 000 000	2 764 716	235 284
Total - Programme	**3 000 000**	**-**	**-**	**3 000 000**	**2 764 716**	**235 284**
Culture et Communications						
Conseil consultatif des Arts	300 000	-	-	300 000	241 888	58 112
Bibliothèques communautaires	244 000	41 000	-	285 000	221 802	63 198
Organismes culturels	237 000	-	-	237 000	233 805	3 195
Enrichissement culturel	170 000	-	-	170 000	106 644	63 356
Musées communautaires	170 000	-	-	170 000	146 500	23 500
Artistes du Nord	130 000	-	-	130 000	126 836	3 164
Projets historiques locaux	100 000	-	-	100 000	96 250	3 750
Communications autochtones	90 000	-	108 300	198 300	224 078	(25 778)
Total - Programme	**1 441 000**	**41 000**	**108 300**	**1 590 300**	**1 397 803**	**192 497**
Justice						
Association des employés autochtones du secteur public	664 000	34 000	-	698 000	678 000	20 000
Maliganik Tukisiniakvik	472 000	14 000	33 000	519 000	511 000	8 000
Centre de la société juridique de la région arctique	206 000	6 000	(33 000)	179 000	145 599	33 401
Association inuit de Keewatin	155 000	2 000	-	157 000	107 207	49 793
Société d'éducation et de information juridiques pour le public de l'Arctique	58 000	4 000	-	62 000	62 000	-
Total - Programme	**1 555 000**	**60 000**	**-**	**1 615 000**	**1 503 806**	**111 194**

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Tableau des contributions
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau 5
(suite)

Fonctionnement et entretien	Budget des dépenses principal	Budget des dépenses supplémentaire	Transferts	Total des crédits budgétaires	Dépenses réelles	(Excédent) déficit en regard des crédits budgétaires
Sécurité et Services d'utilité publique						
Association des consommateurs du Canada	10 000 $	- $	- $	10 000 $	10 000 $	- $
Total - Programme	**10 000**	-	-	**10 000**	**10 000**	-
Services gouvernementaux						
Fonds commémoratif Lionel Jones	-	-	500	500	500	-
Société pour le développement de la Bande de la Vallée Liard	-	-	250 000	250 000	250 000	-
Total - Programme	-	-	**250 500**	**250 500**	**250 500**	-
Travaux publics						
Programme de subventions des intérêts sur prêts	50 000	-	-	50 000	6 165	43 835
Total - Programme	**50 000**	-	-	**50 000**	**6 165**	**43 835**
Ressources renouvelables						
Comités fauniques locaux	778 000	-	-	778 000	779 594	(1 594)
Camps en régions éloignées	442 000	-	-	442 000	336 631	105 369
Organismes fauniques régionaux	383 000	-	-	383 000	426 229	(43 229)
Programme régional de récolte des fourrures	381 000	-	-	381 000	424 650	(43 650)
Comités de gestion de la faune	160 000	-	-	160 000	89 717	70 283
Études sur les récoltes	28 000	-	-	28 000	58 000	(30 000)
Parties de chasse communautaires organisées	26 000	-	-	26 000	16 108	9 892
Industrie pelletière	25 000	20 000	-	45 000	47 000	(2 000)
Fonds des Nations-Unies pour l'environnement	-	-	111 400	111 400	111 400	-
Université de l'Alberta	-	-	1 300	1 300	1 300	-
Institut arctique de l'Amérique du Nord	-	-	3 000	3 000	3 000	-
Institut culturel Dene	-	-	8 000	8 000	8 000	-
Université de la Saskatchewan	-	-	10 000	10 000	10 000	-
D.F. Dickens Associates Ltd.	-	-	17 000	17 000	17 000	-
Association canadienne des ressources hydriques	-	-	500	500	500	-
Total - Programme	**2 223 000**	**20 000**	**151 200**	**2 394 200**	**2 329 129**	**65 071**

Tableau des contributions
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau 5
(suite)

	Budget des dépenses principal	Budget des dépenses supplémentaire	Transferts	Total des crédits budgétaires	Dépenses réelles	(Excédent) déficit en regard des crédits budgétaires
Fonctionnement et entretien						
Affaires municipales et communautaires						
Contributions au fonctionnement de hameaux	21 319 000 $	46 000 $	(226 000)$	21 139 000 $	20 555 434 $	583 566 $
Subvention de systèmes d'adduction et d'égouts	3 659 000	1 207 000	-	4 866 000	4 699 819	166 181
Paiements à la place de taxes	2 963 000	79 000	-	3 042 000	3 252 942	(210 942)
Paiements de péréquation municipaux	2 890 000	-	(100 000)	2 790 000	2 783 771	6 229
Installations de loisirs	2 136 000	132 000	-	2 268 000	2 267 139	861
Programme de formation en animation récréative	1 623 000	-	(172 000)	1 451 000	1 492 401	(41 401)
Subvention pour la livraison d'eau	1 328 000	-	-	1 328 000	1 328 000	-
Aide aux conseils régionaux	1 184 000	-	(84 500)	1 099 500	1 107 500	(8 000)
Fédération sportive du Nord	475 000	-	-	475 000	434 800	40 200
Jeux d'Hiver de l'Arctique 1990	300 000	-	-	300 000	316 000	(16 000)
Administration des loisirs	226 000	-	-	226 000	226 000	-
Subventions au fonctionnement des piscines d'été	176 000	-	-	176 000	131 542	44 458
Jeux des Inuits et des Denes	168 000	-	-	168 000	145 946	22 054
Programme de compétition sportive inter-communautaire	150 000	-	-	150 000	105 763	44 237
Allocation au programme animateurs des loisirs	105 000	-	-	105 000	119 825	(14 825)
Programme des jeux d'hiver régionaux des T.N.-O.	100 000	-	-	100 000	99 105	895
Programme de formation du personnel pour le développement des sports dans les T.N.-O.	50 000	-	-	50 000	-	50 000
Programme de ski des T.N.-O.	30 000	-	-	30 000	30 400	(400)
Total - Programme	**38 882 000**	**1 464 000**	**(582 500)**	**39 763 500**	**39 096 387**	**667 113**
Santé						
Hôpitaux	75 704 000	2 381 000	(465 000)	77 620 000	77 365 864	254 136
Organismes de santé à but non lucratif	400 000	-	-	400 000	350 300	49 700
Perfectionnement professionnel des médecins	12 000	-	-	12 000	11 000	1 000
Total - Programme	**76 116 000**	**2 381 000**	**(465 000)**	**78 032 000**	**77 727 164**	**304 836**

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Tableau des contributions
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau 5
(suite)

	Budget des dépenses principal	Budget des dépenses supplémentaire	Transferts	Total des crédits budgétaires	Dépenses réelles	(Excédent) déficit en regard des crédits budgétaires
Fonctionnement et entretien						
Services sociaux						
Projets résidentiels et communautaires de lutte contre l'alcoolisme et les drogues	4 506 000 $	- $	- $	4 506 000 $	4 640 889 $	(134 889)$
Prévention de la violence familiale	1 857 000	-	-	1 857 000	1 785 144	71 856
Ville de Iqaluit	1 686 000	-	-	1 686 000	1 278 526	407 474
Services aux personnes âgées et aux handicapés	967 000	-	45 000	1 012 000	1 009 918	2 082
Garderies de jour et coûts permanents de la vie domestique	443 000	-	-	443 000	297 954	145 046
Programmes de lutte contre l'alcoolisme et les drogues chez les jeunes	400 000	-	-	400 000	270 413	129 587
Garderies de jour et frais d'établissement des nouveaux ménages	205 000	-	(205 000)	-	-	-
Programmes résidentiels et communautaires de lutte contre l'alcoolisme et les drogues	200 000	-	-	200 000	8 608	191 392
Transfert de services sociaux	110 000	-	(25 000)	85 000	20 000	65 000
Orientation et éducation familiales	103 000	-	-	103 000	101 370	1 630
Devanture pour organismes bénévoles	81 000	-	-	81 000	81 000	-
Santé mentale communautaire	52 000	-	-	52 000	52 000	-
Maisons de transition	50 000	-	(50 000)	-	-	-
Programme d'options au paiement d'amendes	20 000	-	(20 000)	-	-	-
Services correctionnels communautaires	-	-	129 000	129 000	128 305	695
Prévention du suicide	-	75 000	-	75 000	52 719	22 281
Accord sur l'amélioration de l'employabilité	-	750 000	-	750 000	431 018	318 982
Bande autochtone Fitz-Smith	-	-	25 000	25 000	25 000	-
Sensibilisation aux problèmes de l'alcoolisme et des drogues chez les jeunes	-	250 000	-	250 000	-	250 000
Total - Programme	**10 680 000**	**1 075 000**	**(101 000)**	**11 654 000**	**10 182 864**	**1 471 136**
Ressources énergétiques, minières et pétrolières						
Zones stratégiques de développement	-	-	68 000	68 000	67 128	872
Accord du Nord	-	225 000	(44 000)	181 000	180 501	499
Accord sur le développement minier	-	1 410 000	(22 000)	1 388 000	1 376 966	11 034
Examen environnemental de Kigavik	-	60 000	-	60 000	60 000	-
Total - Programme	**-**	**1 695 000**	**2 000**	**1 697 000**	**1 684 595**	**12 405**

Tableau des contributions
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

	Budget des dépenses principal	Budget des dépenses supplémentaire	Transferts	Total des crédits budgétaires	Dépenses réelles	(Excédent) déficit en regard des crédits budgétaires
Fonctionnement et entretien						
Développement économique et Tourisme						
Accord de développement économique	11 031 000 $	(1 410 000)$	(345 000)$	9 276 000 $	7 741 596 $	1 534 404 $
Expansion des affaires et aide	590 000	-	7 000	597 000	536 920	60,080
Pêcheries commerciales	590 000	-	210 000	800 000	715 413	84 587
Capital de risque	500 000	-	(15 000)	485 000	438 000	47 000
Ressources renouvelables : aide à l'industrie	480 000	-	(390 000)	90 000	74 710	15 290
Programme d'emploi à court terme	420 000	-	-	420 000	409 150	10 850
Zone de tourisme et Association de l'industrie du tourisme	370 000	-	265 000	635 000	591 850	43 150
Installations et formation touristiques	274 000	-	(80 000)	194 000	125 669	68 331
Financement de base et soutien organisationnel	207 000	-	33 000	240 000	225 648	14 352
Initiatives prioritaires	190 000	-	30 000	220 000	216 176	3 824
Attraits culturels pour le tourisme	150 000	-	(105 000)	45 000	19 076	25 924
Aide à la promotion du tourisme	100 000	-	(75 000)	25 000	-	25 000
Aide à l'industrie forestière	80 000	-	-	80 000	24 047	55 953
Aide à l'implantation de coopératives	60 000	-	-	60 000	54 217	5 783
Expansion des échanges industriels	60 000	-	-	60 000	17 854	42 146
Accord spécial de développement rural et agricole	50 000	-	(21 500)	28 500	11 364	17 136
Mise au point de produits	50 000	-	50 000	100 000	45 568	54 432
Matériel stéatite	10 000	-	-	10 000	5 400	4 600
Expansion des affaires	-	-	260 000	260 000	207 850	52 150
Amélioration de la gestion des affaires	-	-	140 000	140 000	95 000	45 000
Ensembles Tulita	-	-	40 000	40 000	30 000	10 000
Société de développement Fitz-Smith	-	-	40 000	40 000	40 000	-
Total - Programme	**15 212 000**	**(1 410 000)**	**43 500**	**13 845 500**	**11 625 508**	**2 219 992**

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Tableau des contributions
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau 5
(suite)

Fonctionnement et entretien	Budget des dépenses principal	Budget des dépenses supplémentaire	Transferts	Total des crédits budgétaires	Dépenses réelles	(Excédent) déficit en regard des crédits budgétaires
Éducation						
Conseils scolaires	57 517 000 $	7 182 000 $	12 101 000 $	76 800 000 $	76 613 292 $	186 708 $
Collège de l'Arctique	21 965 000	1 635 000	769 000	24 369 000	24 369 000	-
Sociétés éducatives - éducation permanente	260 000	-	11 000	271 000	271 457	(457)
Arbre de la Paix	166 000	-	-	166 000	166 000	-
Programmes d'échange et de voyage pour étudiants	77 000	-	-	77 000	77 113	(113)
Groupements d'emploi	67 000	-	-	67 000	70 000	(3 000)
Programmes d'alphabétisation	60 000	-	(60 000)	-	-	-
École des sciences de la terre sur le terrain	-	-	15 000	15 000	15 000	-
Congé scolaire - auxiliaires de cours	-	-	82 000	82 000	82 000	-
Travaux de jeunes entrepreneurs	-	-	10 000	10 000	9 500	500
Contributions à la formation d'organismes autochtones	-	-	100 000	100 000	100 000	-
Perfectionnement professionnel de l'Association des enseignants des T.N.-O.	-	-	258 000	258 000	258 000	-
Études en tourisme / voyage	-	71 000	-	71 000	71 000	-
Association étudiante des T.N.-O.	-	-	13 000	13 000	13 000	-
Total - Programme	**80 112 000**	**8 888 000**	**13 299 000**	**102 299 000**	**102 115 362**	**183 638**
Total - Fonctionnement et entretien	**280 940 000**	**15 622 000**	**12 706 000**	**309 268 000**	**303 760 999**	**5 507 001**

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Tableau des contributions
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau 5
(suite)

Capital	Budget des dépenses principal	Budget des dépenses supplémentaire	Transferts	Total des crédits budgétaires	Dépenses réelles	(Excédent) déficit en regard des crédits budgétaires
Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest						
Total - Programme	**29 536 000 $**	**1 429 000 $**	**- $**	**30 965 000 $**	**30 965 000 $**	**- $**
Culture et Communications						
Musées / patrimoine	1 170 000	-	-	1 170 000	18 000	1 152 000
Bibliothèque	35 000	-	-	35 000	64 995	(29 995)
Total - Programme	**1 205 000**	**-**	**-**	**1 205 000**	**82 995**	**1 122 005**
Affaires municipales et communautaires						
Eau et systèmes sanitaires	9 290 000	709 000	(831 000)	9 168 000	8 828 707	339 293
Sports et loisirs	3 597 000	-	(130 000)	3 467 000	871 623	2 595 377
Routes et trottoirs	1 220 000	80 000	(47 000)	1 253 000	1 090 336	162 664
Matériel mobile - Baffin	862 000	-	130 000	992 000	979 158	12 842
Édifices publics	40 000	-	(25 000)	15 000	6 000	9 000
Total - Programme	**15 009 000**	**789 000**	**(903 000)**	**14 895 000**	**11 775 824**	**3 119 176**
Santé						
Contribution pour l'achat de l'ameublement du centre d'hébergement des Dénés et des Métis	-	-	260 000	260 000	260 000	-
Total - Programme	**-**	**-**	**260 000**	**260 000**	**260 000**	**-**
Services sociaux						
Services de soutien à la communauté et aux familles	1 775 000	-	(555 000)	1 220 000	195 940	1 024 060
Services de lutte contre l'alcoolisme les drogues et services de soins de santé mentale	450 000	-	-	450 000	52 522	397 478
Services correctionnels	71 000	80 000	-	151 000	80 000	71 000
Total - Programme	**2 296 000**	**80 000**	**(555 000)**	**1 821 000**	**328 462**	**1 492 538**

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Tableau des contributions
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau 5
(suite)

	Budget des dépenses principal	Budget des dépenses supplémentaire	Transferts	Total des crédits budgétaires	Dépenses réelles	(Excédent) déficit en regard des crédits budgétaires
Capital						
Développement économique et Tourisme						
Divers projets de ressources renouvelables	1 000 000 $	- $	(65 000)$	935 000 $	922 925 $	12 075 $
Centre d'accueil touristique de l'anse Rankin	150 000	-	20 000	170 000	170 000	-
Matériel de sculpture de la pierre	30 000	-	-	30 000	2 734	27 266
Centre d'accueil touristique Fort Liard	-	-	200 000	200 000	100 000	100 000
Total - Programme	**1 180 000**	**-**	**155 000**	**1 335 000**	**1 195 659**	**139 341**
Éducation						
Écoles	600 000	120 000	428 000	1 148 000	1 118 334	29 666
Collège de l'Arctique	225 000	-	(60 000)	165 000	173 470	(8 470)
Total - Programme	**825 000**	**120 000**	**368 000**	**1 313 000**	**1 291 804**	**21 196**
Total - Capital	**50 051 000**	**2 418 000**	**(675 000)**	**51 794 000**	**45 899 744**	**5 894 256**
Total - Contributions	**330 991 000 $**	**18 040 000 $**	**12 031 000 $**	**361 062 000 $**	**349 660 743 $**	**11 401 257 $**

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Tableau des mandats spéciaux
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau 6

	Objectif	Date d'autorisation	Montant autorisé
Fonctionnement et entretien			
Exécutif			
Bureaux ministériels	Examen du taux de rémunération accordé aux travailleurs	12 avr 89	25 000 $
Droits autochtones et développement constitutionnel	Conseiller en revendications territoriales	29 nov 89	116 000
Total - Programme			**141 000**
Finance			
Politique budgétaire	Étude des méthodes de financement préétablies	07 juil 89	50 000
Total - Programme			**50 000**
Direction - Égalité d'accès à l'emploi			
Direction - Égalité d'accès à l'emploi	Politique de promotion sociale	12 avr 89	140 000
Total - Programme			**140 000**
Personnel			
Activités régionales	Avantages sociaux non discrétionnaires des employés	24 jan 90	230 000
Total - Programme			**230 000**
Justice			
Direction	Recherche juridique - vols à basse altitude	04 oct 89	20 000
Total - Programme			**20 000**
Sécurité et Services d'utilité publique			
Conseil du travail et services de main-d'oeuvre	Révision de la Loi sur les normes du travail	05 sep 89	80 000
Extraction minière et services d'inspection	Révision de la Loi sur la sécurité minière	21 sep 89	100 000
Total - Programme			**180 000**
Travaux publics			
Services d'utilité publique	Logement du personnel d'urgence - services d'utilité publique	02 août 89	50 000
Services d'hébergement	Logement du personnel d'urgence - baux	02 août 89	32 000
Bâtiments et travaux	Logement du personnel d'urgence - entretien	02 août 89	31 000
Total - Programme			**113 000**

Tableau des mandats spéciaux
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau 6
(suite)

	Objectif	Date d'autorisation	Montant autorisé
Fonctionnement et entretien			
Transport			
Activités routières	Entretien de la route de Buffalo River	10 jan 90	190 000 $
	Entretien de la route de Redknife	10 jan 90	75 000
	Entretien des routes de glace du Mackenzie	10 jan 90	58 400
Total - Programme			**323 400**
Ressources renouvelables			
Politique et planification	Questions entourant les ressources hydriques de l'Alberta Pulp Mill	04 mai 89	80 000
	Examen des facteurs environnementaux entourant l'Alberta Pulp Mill	21 sep 89	60 000
Activités en forêt	Heures supplémentaires liées à l'extinction d'incendies de forêt	07 sep 89	300 000
Activités en forêt	Extinction d'incendies de forêt	07 sep 89	7 200 000
	Extinction d'incendies de forêt	10 jan 90	2 040 000
Total - Programme			**9 680 000**
Affaires municipales et communautaires			
Sports et loisirs	Réparations d'urgence à l'aréna de Coppermine	09 juin 89	132 000
Direction	Demandes d'indemnité pour inondations printanières	22 juin 89	450 000
	Demandes d'indemnité pour inondations printanières	02 août 89	449 500
Affaires municipales	Programme de subventions de systèmes d'adduction et d'égouts	10 jan 90	1 207 000
Total - Programme			**2 238 500**
Santé			
Administration	Service d'analyse des contaminants dans l'environnement	04 mai 89	125 000
Total - Programme			**125 000**
Services sociaux			
Services de lutte contre l'alcoolisme et les drogues et services communautaires en soins de santé mentale	Stratégie de prévention du suicide	04 mai 89	500 000
Services de soutien communautaires et familiaux	Programme d'amélioration de l'employabilité	09 juin 89	750 000
Total - Programme			**1 250 000**

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Tableau des mandats spéciaux
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau 6
(suite)

	Objectif	Date d'autorisation	Montant autorisé
Fonctionnement et entretien			
Ressources énergétiques, minières et pétrolières			
Ressources énergétiques, minières et pétrolières	Accord de mise en valeur minière	26 avr 89	1 265 000 $
Total - Programme			**1 265 000**
Éducation			
Études spécialisées	Initiatives en formation - mine Colomac	09 juin 89	204 000
Collège de l'Arctique	Initiatives en formation - mine Colomac	09 juin 89	35 000
Ecoles	Remplacement de matériel scolaire endommagé par le feu	04 oct 89	50 000
	Nouveaux conseils scolaires divisionnaires	14 nov 89	2 443 000
Total - Programme			**2 732 000**
Total - Fonctionnement et entretien			**18 487 900 $**

Tableau des mandats spéciaux
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau 6
(suite)

	Objectif	Date d'autorisation	Montant autorisé
Capital			
Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest			
Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest	Unités de logement pour le personnel d'urgence	02 août 89	1 429 000 $
Total - Programme			**1 429 000**
Personnel			
Relations de travail	Meubles pour logements abritant le personnel d'urgence	02 août 89	340 000
Total - Programme			**340 000**
Services gouvernementaux			
Produits pétroliers	Construction d'un réservoir de carburant / report du du projet d'amélioration	26 avr 89	464 500
Total - Programme			**464 500**
Travaux publics			
Services d'hébergement	Report - projet d'un bureau municipal à Snowdrift	04 mai 89	44 500
Bâtiments et travaux	Démolition du Stringer Hall	04 mai 89	745 000
	Démolition de l'école Pine Point	07 juil 89	370 000
	Entretien d'urgence des installations récréatives	02 août 89	300 000
Total - Programme			**1 459 500**
Transport			
Activités maritimes	Report - chargeur / charriot élévateur	04 mai 89	37 000
Techniques du transport	Report - projet d'accès à la route Rae	04 mai 89	787 000
	Stratégie de transport des T.N.-O.	09 juin 89	650 000
	Augmentation des coûts de reconstruction de la route de Yellowknife	13 déc 89	379 000
	Augmentation des coûts de remblai de la route du Mackenzie	13 déc 89	130 000
Activités routières	Test d'aspersion de la glace du fleuve Mackenzie	05 sep 89	200 000
Total - Programme			**2 183 000**
Ressources renouvelables			
Lutte contre les incendies	Déménagement de la base de navires-citernes de Norman Wells	26 avr 89	796 000
Total - Programme			**796 000**

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Tableau des mandats spéciaux
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau 6
(suite)

	Objectif	Date d'autorisation	Montant autorisé
Capital			
Affaires municipales et communautaires			
Sports et loisirs	Report de projets de sports et loisirs	26 avr 89	378 000 $
	Projet de réfection du gymnase de Lake Harbour	19 mai 89	934 000
	Augmentation des coûts de la salle communautaire de Coral Harbour	25 mai 89	210 000
Travaux communautaires et planification des investissements	Report - projets de travaux communautaires	04 mai 89	1 071 000
	Report - projets de travaux communautaires	25 mai 89	440 000
Planification communautaire	Report - projets de planification communautaire	25 mai 89	50 000
Total - Programme			**3 083 000**
Santé			
Services d'assurance-hospitalisation territoriaux	Report - Centre de santé Grise Fiord	26 avr 89	406 000
	Report - projets de services hospitaliers	04 mai 89	658 800
Total - Programme			**1 064 800**
Services sociaux			
Services correctionnels	Report - projet d'un établissement pour les jeunes contrevenants à Fort Smith	04 mai 89	1 380 000
	Rénovations d'urgence - établissement de détention à sécurité ouverte Mingutuo Lodge	04 mai 89	80 000
Services de soutien communautaires et familiaux	Report - aménagements pour personnes âgées dans Inuvik	04 mai 89	345 000
	Report - Résidence dans Igaluit	04 mai 89	50 000
Total - Programme			**1 855 000**
Développement économique et Tourisme			
Tourisme et parcs	Report - projet touristique de la route No 3	04 mai 89	100 000
Total - Programme			**100 000**
Éducation			
Écoles	Report - écoles	04 mai 89	1 119 000
Collège de l'Arctique	Report - Collège de l'Arctique	04 mai 89	137 000
Total - Programme			**1 256 000**
Total - Capital			**14 030 800 $**

Tableau des virements interministères de plus de 250 000 $ pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau 7

	Transfert à (de) (en milliers de dollars)	Explication
Fonctionnement et entretien		
Personnel		
Activités régionales	820 $	Pourvoir au financement des coûts accrus reliés à la prestation de services de personnel et au paiement des avantages sociaux non discrétionnaires des employés.
Relations de travail	(820)	
Travaux publics		
Matériel roulant et équipement	430	Pourvoir au financement des achats de carburant pour les véhicules routiers et pour deux traversiers de la région de Fort Smith.
Services d'utilité publique	(430)	Le financement est disponible pour virement à même les services d'utilité publique étant donné que les températures clémentes ont permis d'abaisser la consommation d'énergie.
Transport		
Direction	(162)	Pourvoir au financement de services d'entretien routier exceptionnels exécutés sur la route No 3 de Fort Providence en raison de la détérioration rapide de sa base et de sa surface.
Techniques du transport	(76)	
Activités maritimes	(33)	
Activités routières	294	
Aéroports de l'Arctique	(38)	
Matériel roulant	15	Les financement est disponible pour virement en raison de reports dans l'embauche de personnel, de l'usage d'occasionnels plutôt que d'entrepreneurs pour le radoub de matériel maritime et de la diminution des dépenses contractuelles dans les aéroports de l'Arctique.
Ressources renouvelables		
Activités de lutte contre les incendies	460	Pourvoir au financement visant à compenser partiellement les coûts accrus des programmes d'extinction et de pré-extinction des incendies.
Éducation en matière de conservation et de mise en valeur des ressources	(340)	
Planification de l'utilisation des terres régionales	(80)	Le financement est disponible pour virement à même les fonds non dépensés à l'égard du programme de remplacement des pièges, de postes laissés vacants et de la mise en oeuvre de mesures de contrôle des dépenses à la gestion de la faune.
Direction	(20)	
Gestion de la faune	(20)	
Affaires municipales et communautaires		
Travaux communautaires et planification des investissements	(3,659)	Consolider la responsabilité à l'égard des programmes de subventions pour des systèmes d'adduction et d'égouts installés dans les hameaux et dans les petits villages dans le cadre des activités du ministère des Affaires municipales.
Affaires municipales	3 659	
Santé		
Services d'assurance-hospitalisation territoriaux	1 787	Pourvoir au financement de l'augmentation des coûts reliés aux services hospitaliers reçus par les résidents des résidents des Territoires du Nord-Ouest à l'extérieur des T.N.-O.
Administration	(484)	
Programmes d'assurance-santé complémentaires	(1 303)	Le financement est disponible pour virement en raison de postes laissés vacants et de l'abaissement des exigences au titre des programmes d'assurance-santé complémentaires.

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Tableau des virements interministères de plus de 250 000 $ pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau 7 (suite)

	Transfert à (de) (en milliers de dollars)	Explication
Fonctionnement et entretien		
Développement économique et Tourisme		
Accord de développement économique	(265)$	Pourvoir des fonds additionnels pour le fonctionnement de L'Association de l'industrie touristique des T.N.-O.
Tourisme et parcs	265	Le financement est disponible pour virement en raison des demandes d'adhésion moindres que prévu au programme sur l'Accord de développement économique.
Éducation		
Direction et administration	(1 097)	Consolider le financement du ministère en vue de contribuer aux conseils scolaires divisionnaires de Sahtu, du delta de Beaufort et de Dogrib.
Écoles	1 097	
Direction et administration	(8)	Transférer l'éducation permanente dans la région d'Inuvik au Collège de l'Arctique.
Enseignement supérieur	(545)	
Collège de l'Arctique	553	
Direction et administration	350	Pourvoir au financement des coûts salariaux plus élevés que prévu.
Enseignement supérieur	(350)	Le financement est disponible à même les surplus découlant des postes non comblés dans les domaines de l'apprentissage et de l'enseignement aux adultes.
Capital		
Affaires municipales et communautaires		
Travaux communautaires et planification des investissements	(786)	Pourvoir un financement additionnel à l'égard de divers projets communautaires touchés par des hausses de coûts.
Panification communautaire	130	
Sports et loisirs	541	
Terrains	115	Le financement est disponible à partir de travaux communautaires et de projets d'immobilisations ayant bénéficié de soumissions plus basses que prévu et dont certains projets ont vu leur ordre de grandeur modifié.
Direction	10	Pourvoir un financement additionnel pour divers projets touchés par des hausses de coûts.
Travaux communautaires et projets d'investissement	(12)	
Planification communautaire	(352)	Le financement est disponible à même les projets communautaires dont certains ont bénéficié de soumissions plus basses que prévu et dont d'autres ont vu leur ordre de grandeur modifié.
Travaux cartographiques et levés	(16)	
Sports et loisirs	370	
Services sociaux		
Services correctionnels	493	Combler un manque à pourvoir au budget pour la construction d'un établissement de détention pour jeunes contrevenants à Fort Smith.
Services de soutien communautaires et familiaux	(493)	Le financement est disponible pour virement à même un projet de résidence pour personnes âgées dont la construction a été reportée.

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Tableau de prêts sous forme de débentures à recevoir de municipalités (Sommaire)
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau 8

	Montant initial	Solde du capital au 31 mars 1989	Nouveaux prêts	Remboursements de capital	Solde du capital au 31 mars 1990
Village de Fort Simpson	109 000 $	35 575 $	- $	10 457 $	25 118 $
Village de Norman Wells	517 500	231 149	242 500	48 827	424 822
Ville de Hay River	4 810 954	1 415 941	2 150 000	402 426	3 163 515
Ville de Fort Smith	3 444 858	1 862 429	350 000	373 698	1 838 731
Ville de Iqaluit	4 650 000	59 167	4 500 000	13 034	4 546 133
Ville de Inuvik	2 798 664	1 702 901	400 000	170 861	1 932 040
Ville de Yellowknife	24 773 609	12 288 395	9 279 000	881 965	20 685 430
Total	**41 104 585 $**	**17 595 557 $**	**16 921 500 $**	**1 901 268 $**	**32 615 789 $**

Tableau des prêts sous forme de débentures à recevoir de municipalités pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau 8 (suite)

Municipalité	Année de l'émission	Date d'échéance	Taux d'intérêt	Montant initial	Solde du capital au 31 mars 1989	Nouveaux prêts	Remboursements de capital	Solde du capital au 31 mars 1990
Village de Fort Simpson								
2 Logement des employés	1974	01 OCT 1989	9 1/4	35 000 $	4 027 $	- $	4 027 $	- $
3 Logement des employés	1975	01 OCT 1990	8 3/8	19 000	4 029	-	1 934	2 095
4 Achat d'un camion à incendie	1979	31 MAR 1994	10 1/8	55 000	27 519	-	4 496	23 023
				109 000	**35 575**	**-**	**10 457**	**25 118**
Village de Norman Wells								
1 Parc de roulottes	1987	06 OCT 1992	11 35/100	275 000	231 149	-	48 827	182 322
2 Améliorations routières	1989	26 OCT 2009	10 22/100	180 000	-	180 000	-	180 000
3 Améliorations routières	1989	22 NOV 2009	10 15/100	62 500	-	62 500	-	62 500
				517 500	**231 149**	**242 500**	**48 827**	**424 822**
Ville de Hay River								
14 Aréna	1969	15 OCT 1989	7 3/4	25 000	2 318	-	2 318	-
15 Logement public	1970	31 MAR 1990	8 1/2	50 000	4 868	-	4 868	-
16 Système d'adduction et d'égouts	1970	01 SEP 1995	8 1/4	195 000	67 630	-	7 531	60 099
21 Agrandissement de l'hôtel de ville et de la caserne de pompiers	1972	01 DÉC 1992	7 11/16	150 000	49 771	-	11 099	38 672
28 Ajouts à la caserne de pompiers	1973	01 SEP 1993	7 11/16	100 000	40 051	-	6 871	33 180
30 Subdivision résidentielle	1976	01 FÉV 1990	8 3/8	332 114	37 985	-	37 985	-
32 Subdivision de logements à loyer modique	1975	01 MAR 1990	8 3/8	180 000	19 831	-	19 831	-
33 Achat de compteurs d'eau	1975	15 OCT 1995	10	70 000	40 029	-	4 219	35 810
35 Améliorations du drainage	1976	15 JAN 1996	9 3/4	55 000	31 172	-	3 311	27 861
36 Achat de matériel à incendie	1976	15 AVR 1991	9 3/8	64 700	20 632	-	6 271	14 361
41 Améliorations du drainage	1976	01 DÉC 2001	9 1/2	143 140	110 585	-	4 661	105 924
47 Centre sportif Ben Sivertz	1977	23 SEP 1997	8 3/4	40 000	26 069	-	2 024	24 045
53 Pavage des routes	1984	15 AOUT2005	10 1/2	144 000	135 916	-	3 200	132 716
54 Prolongements au système d'adduction et d'égouts	1984	01 OCT 1989	10 1/2	200 000	49 087	-	49 087	-
55 Complexe sportif	1985	20 JUIL 1995	10 1/2	500 000	398 898	-	41 405	357 493
56 Améliorations locales	1986	29 DÉC 1996	9 3/4	232 000	201 099	-	17 745	183 354
57 Système de chauffage aux huiles usées	1988	29 DÉC 1996	9 9/10	180 000	180 000	-	180 000	-
58 Subdivision résidentielle	1989	25 OCT 1999	10 35/100	1 500 000	-	1 500 000	-	1 500 000
59 Subdivision résidentielle	1989	25 OCT 1999	10 35/100	500 000	-	500 000	-	500 000
60 Améliorations routières	1989	22 NOV 1994	10 45/100	150 000	-	150 000	-	150 000
				4 810 954	**1 415 941**	**2 150 000**	**402 426**	**3 163 515**

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Tableau des prêts sous forme de débentures à recevoir de municipalités pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau 8 (suite)

	Municipalité	Année de l'émission	Date d'échéance	Taux d'intérêt	Montant initial	Solde du capital au 31 mars 1989	Nouveaux prêts	Remboursements de capital	Solde du capital au 31 mars 1990
	Ville de Fort Smith								
5	Résidence pour personnes âgées	1970	31 JAN 1990	8 1/2	40 000 $	3 895 $	- $	3 895 $	- $
6	Bibliothèque	1970	31 MAR 1990	8 1/2	15 000	1 461	-	1 461	-
8	Conduites d'égout	1971	01 SEP 1991	7 7/8	45 320	11 809	-	3 643	8 166
12	Prolongement des conduites d'égout	1973	01 SEP 1993	7 5/8	18 150	7 247	-	1 245	6 002
14	Prolongements à la conduite d'eau principale	1973	15 DÉC 1993	7 11/16	20 000	7 982	-	1 377	6 605
15	Prolongements aux conduites d'égout	1973	15 DÉC 1993	7 11/16	23 325	9 309	-	1 606	7 703
16	Construction d'un hôtel de ville	1974	01 DÉC 2004	9 5/8	120 000	98 710	-	2 831	95 879
17	Achat d'un camion à incendie	1975	01 DÉC 1990	7 7/8	55 000	11 418	-	5 476	5 942
18	Piscine	1975	15 JUIN 1990	8 3/8	30 000	5 528	-	3 124	2 404
20	Égout et eau	1976	15 DÉC 1995	10	36 000	20 586	-	2 170	18 416
21	Centre de santé	1977	25 MAI 1997	9	140 000	91 946	-	7 061	84 885
23	Améliorations locales	1978	29 SEP 1998	9 1/2	20 000	14 250	-	916	13 334
25	Alerte à incendie et système de communication	1979	06 NOV 1999	10 1/2	72 633	55 900	-	2 937	52 963
26	Pavage	1980	31 JUIL 1990	10 1/2	78 000	22 590	-	10 732	11 858
27	Améliorations aux adductions eau et aux égouts	1983	01 JUIN 2003	10 1/2	974 430	523 078	-	15 822	507 256
28	Améliorations aux adductions et aux égouts	1984	22 MAI 1994	10 1/2	230 000	168 456	-	21 559	146 897
29	Prolongement des conduites d'égout	1984	15 AOUT2004	10 1/2	65 000	45 392	-	1 209	44 183
30	Construction de trottoirs	1984	15 SEP 1994	10 1/2	30 000	21 898	-	2 803	19 095
31	Pavage routier	1985	11 JUIL 1995	10 1/2	335 000	267 363	-	27 752	239 611
32	Construction de trottoirs	1985	04 MAI 1995	10 1/2	60 000	47 886	-	12 917	34 969
33	Améliorations aux systèmes d'adduction et d'égouts	1985	15 NOV 1995	10 1/2	86 000	68 627	-	7 124	61 503
34	Pompe à incendie	1986	04 FÉV 1996	10 15/100	175 000	138 863	-	14 570	124 293
35	Améliorations de l'aréna	1987	29 JUIL 1997	9 4/5	336 000	128 235	-	9 524	118 711
36	Ambulance	1988	20 MAI 1998	10 55/100	80 000	80 000	-	4 889	75 111
37	Station de pompage des égouts	1988	01 NOV 1993	10 55/100	10 000	10 000	-	10 000	-
38	Améliorations à l'aréna	1989	08 SEP 1999	10 15/100	350 000	-	350 000	197 055	152 945
					3 444 858	**1 862 429**	**350 000**	**373 698**	**1 838 731**

Tableau des prêts sous forme de débentures à recevoir de municipalités pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau 8 (suite)

Municipalité	Année de l'émission	Date d'échéance	Taux d'intérêt	Montant initial	Solde du capital au 31 mars 1989	Nouveaux prêts	Remboursements de capital	Solde du capital au 31 mars 1990
Ville de Igaluit								
3 Pavage routier	1977	19 NOV 1992	8 1/2	150 000 $	59 167 $	- $	13 034 $	46 133 $
6 Système Utilidor	1989	08 SEP 2009	10 65/100	3 500 000	-	3 500 000	-	3 500 000
7 Aménagement routier	1989	08 SEP 2009	10 65/100	1 000 000	-	1 000 000	-	1 000 000
				4 650 000	**59 167**	**4 500 000**	**13 034**	**4 546 133**
Ville de Inuvik								
1 Logement public	1971	15 DÉC 1991	7 3/16	80 403	20 135	-	6 253	13 882
3 Terrains pour le logement d'employés	1974	15 OCT 1994	8 1/4	125 000	59 481	-	8 063	51 418
5 Construction d'un hôtel de ville/caserne de pompiers	1975	01 MAR 2000	9	350 000	242 483	-	13 808	228 675
6 Amélioradion de routes existantes	1975	01 MAR 1990	8 3/8	150 000	16 525	-	16 525	-
10 Hôtel de ville/caserne de pompiers	1976	01 AVR 2001	9 7/8	100 000	78 010	-	3 208	74 802
13 Programme de pavage	1978	01 JUIL 1998	9 3/8	425 000	301 815	-	19 513	282 302
14 Camion à ordures	1982	24 MAR 1992	10 1/2	103 621	53 208	-	53 208	-
15 Niveleuse	1984	22 MAI 1994	10 1/2	149 640	109 466	-	14 009	95 457
16 Rétrochargeuse	1984	22 MAI 1994	10 1/2	40 000	29 297	-	3 750	25 547
17 Pavage	1984	01 OCT 2004	10 1/2	400 000	374 633	-	9 982	364 651
18 Piscine	1984	01 OCT 1994	10 1/2	55 000	40 340	-	5 163	35 177
19 Terrain de jeux	1984	01 OCT 1994	10 1/2	70 000	51 342	-	6 571	44 771
20 Centre communautaire	1984	01 OCT 1994	10 1/2	50 000	36 673	-	4 694	31 979
21 Construction routière	1985	21 AOUT2005	10 1/2	100 000	94 662	-	2 229	92 433
22 Pavage routier	1986	15 AOUT2006	10 1/2	100 000	96 528	-	2 014	94 514
23 Construction routière	1987	10 JUIN 2007	10 1/4	100 000	98 303	-	1 871	96 432
24 Pavage routier	1989	10 JUIN 2009	10 1/4	50 000	-	50 000	-	50 000
25 Utilidor et construction routière	1989	18 DÉC 2009	10 1/5	350 000	-	350 000	-	350 000
				2 798 664	**1 702 901**	**400 000**	**170 861**	**1 932 040**

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Tableau des prêts sous forme de débentures à recevoir de municipalités pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau 8 (suite)

Municipalité	Année de l'émission	Date d'échéance	Taux d'intérêt	Montant initial	Solde du capital au 31 mars 1989	Nouveaux prêts	Remboursements de capital	Solde du capital au 31 mars 1990
Ville de Yellowknife								
26 Conception de la caserne de pompiers	1969	01 OCT 1989	7 3/4	9 000 $	856 $	- $	856 $	- $
29 Compteurs d'eau	1969	01 OCT 1989	7 3/4	32 500	3 016	-	3 016	-
32 Logement	1970	31 JAN 1990	8 1/2	30 000	2 922	-	2 922	-
33 Logement	1970	31 JUIL 1990	8 1/4	10 000	1 841	-	886	955
34 Matériel de caserne de pompiers	1970	31 JUIL 1990	8 1/4	174 505	32 149	-	15 455	16 694
36 Réverbères	1970	31 JUIL 1990	8 1/4	11 540	2 102	-	1 025	1 077
40 Égouts pluviaux	1970	31 JUIL 1990	8 1/4	25 000	4 602	-	2 213	2 389
49 Construction d'égouts pluviaux	1971	30 SEP 1991	6 15/16	50 000	12 337	-	3 840	8 497
52 Nouvelle caserne de pompiers	1971	30 SEP 1991	6 15/16	61 500	15 175	-	4 724	10 451
54 Éclairage des rues	1971	30 SEP 1991	7 1/2	12 000	3 061	-	948	2 113
57 Agrandissement de l'hôpital	1971	30 SEP 1991	7 3/16	175 000	43 826	-	13 610	30 216
63 Adduction et égouts	1972	01 NOV 1992	7 5/16	30 000	9 755	-	2 187	7 568
64 Égouts pluviaux	1972	01 NOV 1992	7 5/16	10 000	3 253	-	730	2 523
65 Aménagement de terrains de jeux	1972	01 NOV 1992	7 5/16	30 000	9 755	-	2 187	7 568
74 Bouches d'incendie	1973	01 SEP 1993	7 11/16	16 000	6 408	-	1 099	5 309
75 Égouts pluviaux	1973	01 SEP 1993	7 11/16	14 600	5 852	-	1 003	4 849
80 Compteurs d'eau	1974	15 MAR 1994	7 7/16	41 500	14 402	-	3 058	11 344
83 Égout pluvial	1974	31 OCT 1994	9 3/8	15 000	7 483	-	986	6 497
84 Complexe	1974	31 OCT 2001	9 5/8	100 000	82 259	-	2 360	79 899
85 Remise en état de la carrière de gravier du lac Jackfish	1974	31 OCT 1994	9 3/4	25 000	12 659	-	1 652	11 007
86 Complexe de l'hôtel de ville	1975	01 DÉC 1994	9 3/4	908 000	460 458	-	59 927	400 531
106 Camion-citerne du service des incendies	1975	31 OCT 1990	8 3/8	20 000	4 258	-	2 034	2 224
107 Matériel du service des incendies	1975	31 OCT 1990	8 3/8	68 000	14 453	-	6 917	7 536
108 Pompe à incendie	1975	31 OCT 1990	8 3/8	54 000	11 477	-	5 493	5 984
109 Complexe	1975	15 JUIL 2005	9 3/8	302 000	253 592	-	6 605	246 987
110 Hôtel de ville	1975	15 JUIL 2005	9 3/8	320 000	264 612	-	7 383	257 229
120 Versement initial sur camion de pompe à incendie	1976	01 SEP 1996	9 5/8	8 000	4 953	-	439	4 514
130 Subdivision du lac Frame Sud	1977	04 JUIN 1997	9	1 165 500	765 451	-	58 785	706 666
132 Améliorations au lac Frame Sud	1977	20 DÉC 1997	8 3/4	334 500	217 996	-	16 918	201 078
140 Construction routière	1979	16 NOV 1989	10 1/2	100 000	15 187	-	15 187	-
148 Construction routière	1980	31 JUIL 1990	10 1/2	125 000	36 201	-	17 197	19 004
149 Construction routière	1980	31 JUIL 1990	10 1/2	32 500	9 412	-	4 471	4 941
154 Programme de pavage résidentiel	1981	17 AOUT 1991	10 1/2	227 700	103 847	-	31 222	72 625

Tableau des prêts sous forme de débentures à recevoir de municipalités pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau 8 (suite)

	Municipalité	Année de l'émission	Date d'échéance	Taux d'intérêt	Montant initial	Solde du capital au 31 mars 1989	Nouveaux prêts	Remboursements de capital	Solde du capital au 31 mars 1990
	Ville de Yellowknife (suite)								
162	Parcs	1982	24 MAR 1992	10 1/2	159 000 $	69 027 $	- $	21 292 $	47 735 $
169	Parc de roulotte Trails End	1982	24 MAR 2002	10 1/2	500 000	438 629	-	17 301	421 328
170	Égout collecteur/centre-ville	1983	15 MAR 2003	10 1/2	430 000	380 292	-	13 107	367 185
171	Pavage routier 1983	1983	15 MAR 1993	10 1/2	272 500	145 775	-	31 180	114 595
173	Parc de maisons mobiles	1983	17 AOUT2003	10 1/2	970 000	878 748	-	26 580	852 168
174	Lac Frame Sud	1983	01 MAI 2003	9 1/8	960 764	849 666	-	28 657	821 009
178	Conduite principale d'eau	1984	14 MAI 2004	10 1/2	800 000	748 778	-	19 951	728 827
179	Charges de rétrochargeuses	1984	14 MAI 1994	10 1/2	115 000	84 228	-	10 780	73 448
181	Pavage routier	1985	26 AOUT1995	10 1/2	720 000	574 282	-	59 610	514 672
182	Niveleuse routière	1985	26 AOUT1995	10 1/2	170 000	124 008	-	15 291	108 717
183	Pompe à incendie	1985	26 AOUT2000	10 1/2	175 000	156 244	-	7 294	148 950
184	Tombereau 10 tonnes	1986	01 JUIL 1996	9 95/100	75 000	61 082	-	6 103	54 979
185	Tombereau 5 tonnes	1986	01 JUIL 1996	9 95/100	37 000	32 114	-	2 813	29 301
186	Reconstruction routière	1986	01 SEP 1996	9 95/100	1 000 000	867 950	-	76 035	791 915
187	Amélioration des égouts	1987	18 FÉV 1997	9 8/10	117 700	102 057	-	8 990	93 067
188	Complexe récréatif	1987	23 FÉV 2007	9 1/2	1 700 000	1 634 196	-	37 663	1 596 533
189	Programme de pavage 1987	1987	29 MAI 1997	10 15/100	510 000	478 229	-	34 995	443 234
190	Appareil permettant d'améliorer les égouts	1987	15 JUIN 1997	10 15/100	270 000	253 180	-	18 527	234 653
192	Balayeuse de rue	1988	03 JUIN 1993	10 1/5	95 000	95 000	-	15 499	79 501
193	Ambulance	1988	03 JUIN 1993	10 1/5	70 000	70 000	-	11 420	58 580
194	Évacuateur/laveur à pression d'égouts	1988	03 JUIN 1993	10 1/5	227 000	227 000	-	37 034	189 966
195	Conception d'une glace de curling/piscine	1988	07 JUIL 2008	11 1/2	250 000	250 000	-	3 676	246 324
196	Amélioration des adductions et des égouts	1988	15 AOUT1998	10 7/10	332 300	332 300	-	20 161	312 139
197	Programme de pavage routier	1988	15 AOUT1998	10 7/10	1 000 000	1 000 000	-	60 671	939 329
198	Caserne de pompiers	1989	13 JUIN 2009	11	1 900 000	-	1 900 000	-	1 900 000
199	Pavage routier	1989	22 JUIN 1999	11	1 079 000	-	1 079 000	-	1 079 000
200	Amélioration des adductions et des égouts	1989	22 JUIN 1999	11	300 000	-	300 000	-	300 000
201	Aménagement de terrains résidentiels	1989	03 NOV 1999	10 1/4	6 000 000	-	6 000 000	-	6 000 000
					24 773 609	**12 288 395**	**9 279 000**	**881 965**	**20 685 430**
	Total				**41 104 585 $**	**17 595 557 $**	**16 921 500 $**	**1 901 268 $**	**32 615 789 $**

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Tableau des prêts sous forme de débentures à recevoir de districts scolaires pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau 9

District scolaire	Année de l'émission	Date d'échéance	Taux d'intérêt	Montant originel	Solde du capital au 31 mars 1989	Remboursements de capital	Solde du capital au 31 mars 1990
Yellowknife N° 1							
8	1971	01 JUIL 1991	7 7/8	45 000 $	11 726 $	3 618 $	8 108 $
9	1971	01 JUIL 1991	6 15/16	267 000	65 890	20 511	45 379
11	1973	01 FÉV 1993	7 5/16	419 000	136 965	30 476	106 489
				731 000	214 581	54 605	159 976
Yellowknife N° 2							
5	1969	15 OCT 1989	7 3/4	50 000	4 639	4 639	-
7	1972	01 JUIL 1992	7 5/16	50 000	16 259	3 645	12 614
				100 000	20 898	8 284	12 614
Total				**831 000 $**	**235 479 $**	**62 889 $**	**172 590 $**

Tableau des autres prêts à long terme
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau 10

Prêts à long terme	Date d'échéance	Taux d'intérêt	Montant initial	Solde au 31 mars 1989	Nouveaux prêts	Remboursements de capital	Solde au 31 mars 1990
Accords de vente	-	-	- $	122 208 $	47 345 $	84 104 $	85 449 $
Deuxième hypothèque à Wilson Realty	01 MARS 1993	7	180 000	31 429	-	7 139	24 290
Atelier de couture Inuvik	01 JUIL 1990	-	172 000	106 156	-	-	106 156
Hanavik Arts Limited							
Stocks	01 JUIL 1992	-	190 461	157 170	-	-	157 170
Capital	01 OCT 1994	-	50 000	40 000	-	-	40 000
Total - Hanavik Arts Limited			240 461	197 170	-	-	197 170
Sonny MacDonald	01 MARS 1989	-	4 000	1 200	-	1 200	-
Simons & Company	01 SEP 1989	11 3/4	119 358	28 269	-	28 269	-
Keewatin Automotive Services	28 FEV 1991	-	19 851	12 683	-	6 617	6 066
Total			735 670	499 115	47 345	127 329	419 131
Moins provision pour créances douteuses			-	197 170	-	-	197 170
Total			**735 670 $**	**301 945 $**	**47 345 $**	**127 329 $**	**221 961 $**

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Tableau des radiations et recouvrements
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau 11

DÉBITEURS

	Montant
Justice	
Dresen, Joel	500 $
McClung, Thelma	500
	1 000
Sécurité et services d'utilité publique	
Monkman Plumbing and Heating	1 043
Norcan Electric Ltd.	792
	1 835
Services gouvernementaux	
Don Mar Enterprises Ltd.	535
K & E Enterprises	5 227
	5 762
Ressources renouvelables	
Koe, William	900
Kowana, Clarence	554
Minoza, Willie	636
Receveur général du Canada	5 361
Simon, Victor	718
Wolkie, Fred	866
	9 035
Affaires municipales et communautaires	
Pine Point Services Ltd.	2 350
Receveur général du Canada	2 425
	4 775
Sante	
Beattie, Ken	2 728
Foster, William	2 943
Gervais, Gérard	2 604
Glabush, Robert	2 414
Hope, Arnold	600
Kreelak, Helen	3 363
MacKinnon, Jeff	600
Manns, Charles	2 947
Mobtagha, Zartosht	1 785
Repzauk, Ed	2 505
	22 489
Services sociaux	
Dick, Emma	779
	779
Développement économique et Tourisme	
Arey's Cafe	3 794
Chouinard, Luke	1 134
Hernandez, Moises	1 154
K.E.M. Inuit Industries Ltd.	1 517
Nanavuk Art Gallery	901
Toolooktook, P.	550
Young, Donald and Marcie	576
	9 626

Tableau des radiations et recouvrements
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau 11
(suite)

DÉBITEURS (suite)

	Montant
Éducation	
Azevedo, Theresa	1 222 $
Blake, Ruby	1 389
Gruben, Louisa	630
Jones, Laurie	1 098
Kikoak, Patricia	550
Lavoie, Guy	620
McNeill, Colleen	2 529
Mercredi, Donald	515
Minoza, Gabriel	582
Noah, Maniapik	3 015
Ross, Hanna	2 087
Seaton, Simon	630
Turner, James	1 403
	16 270
Total des comptes radiés de plus de 500 $	71 571
Tous les ministères	
Autres comptes divers de moins de 500 $	38 864
Total - Comptes radiés	**110 435 $**

FONDS DE PRÊTS ET DE GARANTIES AUX ENTREPRISES

B & D Catering	7 479 $
Chouinard, Luke	3 337
Heenan, John and Kilabuk, T.	574
Hernandez, Moises	13 877
K.E.M. Inuit Industries Ltd.	3 097
Kearny, Jim	1 411
Nakalook, Tommy	7 687
Young, Donald and Marcie	6 406
Total - Comptes radiés	**43 868 $**

FONDS DE PRÊTS AUX ÉTUDIANTS

Azevedo, Theresa	9 400 $
Doyle, Dennis	10 050
Golding, Jason	3 200
Henderson, Anthony	5 200
Herbert, Allan	3 200
Jones, Laurie	3 000
Lavoie, Guy	2 200
Laycock, Ross	4 400
LePage, Benoît	2 200
MacLeod, Byron	3 165
Maden, Patrick	2 156
Matheson, Donna	4 400
Milligan, David	6 400
Murdick, Lisa	1 293
Murdick, Lori	3 200
Pearcy, Charles	3 955
Ross, Hanna	6 200
Seaton, Simon	3 200
Turner, James	4 800
Total - Prêts radiés	**81 619 $**

Tableau des radiations et recouvrements pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau 11 (suite)

RECOUVREMENT DE CRÉANCES ANTÉRIEUREMENT RADIÉES

	Montant
Culture et Communications	
Poltaruk, Rick	300 $
Umoak, Frank	718
	1 018
Justice	
Allard, James	547
Clark, Billy	64
Greenland, Wayne	100
Kochon, John	124
Menacho, David	200
Umoak, Frank	200
	1 235
Services gouvernementaux	
Quasar Helicopters Ltd.	2 311
	2 311
Santé	
Clark, Billy	176
Kakfwi, Roderick	50
Kakfwi, Sarah	50
Lennie, Linda	70
McNabb, David	150
McNeely, Alphonsine	150
McNeil, Larry	50
Moore, Ernest	138
Nuttal, Robert	52
Ross, David	71
Thom, Margaret	50
Williams, Andrew	100
	1 107
Éducation	
Baton, Betty	160
Kakfwi, Roderick	148
Keanik, Jacob	36
MacCauley, Cecil	294
MacKenzo, Gabe	202
Paneak, Loseosie	180
Vital, Archie	142
Wedawin, David	140
Yakeleya, Carl	18
	1 320
Total - Créances recouvrées	**6 991 $**

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Tableau des prêts aux étudiants remis pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau 12

En vertu des règlements d'aide financière aux étudiants, le gouvernement peut renoncer au remboursement de prêts aux étudiants si certains critères ont été satisfaits. Les étudiants dont les noms suivent, ayant satisfait au critères académiques et aux critères d'emploi ou de résidence, se sont rendus admissibles à la remise de leur prêt.

	Montant
Alexander, B.	2 373 $
Alexander, T.	1 997
Allen, L.	2 047
Allison, K.	3 095
Anderson, G.	1 730
Antoine, J.	5 021
Armstrong, A.	2 340
Armstrong, S.	1 488
Aumond, M.	2 025
Azzolini, L.	3 164
Bacchus, C.	808
Baer, S.	1 236
Ballard, P.	2 379
Bargery, R.	1 864
Bell, A.	2 747
Bell, S.	2 505
Bessey, A.	2 903
Bies, R.	2 648
Bolo, P.	3 567
Boothe, K.	1 997
Bradley, M.	1 730
Brezinski, B.	1 758
Brockway, R.	1 390
Broda, M.	661
Broekaert, A.	3 141
Brown, D.	2 702
Brown, R.	2 238
Brownridge, O.	2 829
Buckerfield, D.	2 972
Bullis, C.	1 008
Burns, J.	2 878
Burns, T.	5 219
Carmichael, F.	1 697
Carrillo, T.	4 977
Carroll, S.	1 516
Carter, G.	2 554
Carter, L.	2 090
Chalifoux, E.	623
Chambers, J.	3 200
Chladny, R.	2 620
Christie, A.	1 636
Cloutier, C.	1 714
Colbourne, E.	3 321
Colbourne, M.	3 321
Collinson, V.	2 189
Comerford, D.	1 955
Connell, T.	2 821
Connon, G.	2 741
Connon, K.	2 768
Conroy, S.	2 505
Cooper, L.	2 353
Coumont, E.	2 345
Cummins, T.	1 686
Cunningham, D.	5 169
Daoust, M.	2 768
Davis, P.	2 025
Dean, B.	3 434
Delaney, S.	2 074
Deschene, S.	2 365
Devine, T.	4 403
Dhillon, S.	1 812
Dierk, S.	1 766
Dimion, H.	2 090

Tableau des prêts aux étudiants remis pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau 12 (suite)

	Montant
Dives, C.	2 283 $
Dolezal, L.	2 837
Donihee, J.	3 186
Dosso, L.	2 911
Dow, L.	1 505
Dowdall, R.	2 804
Drescher, M.	2 686
Dube, A.	1 553
Eagle, M.	1 824
Edgar, J.	1 033
Elkin, B.	1 099
Elkin, D.	1 607
Ellsworth, R.	2 058
Erickson, J.	3 222
Eskelson, R.	2 120
Farrell, T.	2 513
Feland-Fraser, D.	960
Finley, B.	1 931
Foster, J.	1 140
Fournier, C.	3 488
Fowler, L.	781
Fraser, J.	1 714
Freda, C.	3 730
Freda, R.	1 607
Fyten, P.	3 079
Gelinas, T.	3 853
Gendron, M.	2 878
Gerry, L.	1 508
Gibeault, J.	1 750
Gillis, W.	3 529
Gonzales, T.	660
Goudreau, M.	1 972
Gosselin, J.	1 423
Gour, C.	3 200
Gourlay, P.	2 189
Gracey, C.	1 115
Graham, K.	3 730
Greenfield, S.	994
Greenwood, G.	5 182
Grieve, S.	3 883
Grimard, A.	696
Guy, W.	3 279
Guyot, P.	4 025
Hache, R.	2 200
Haines, M.	1 890
Haining, P.	1 997
Haley, J.	2 041
Hall, T.	2 870
Hamilton, P.	1 272
Harnum, E.	2 895
Harris, S.	1 549
Harrold, L.	2 075
Hartt, D.	2 595
Hayny, K.	1 082
Haywood, S.	1 779
Henkel, B.	2 222
Hennebery, T.	1 832
Herback, B.	1 755
Herring, G.	2 033
Heyck, A.	2 969
Heyck, Y.	1 648
Hilchey, M.	2 738
Hill, S.	2 673
Hilton, D.	3 116
Hobday, A.	4 181
Hobday, T.	4 181
Hodge, C.	3 538

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Tableau des prêts aux étudiants remis pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau 12 (suite)

	Montant
Hoefer, T.	3 878 $
Hoiland, C.	1 253
Hunt, J.	6 400
Huss, K.	3 279
Irwin, C.	2 697
Isnor, A.	939
Israel, H.	1 783
Israel, R.	2 936
Iveson, S.	1 816
Jensen, B.	4 497
Jeyachandran, A.	3 018
Johnson, J.	3 189
Jovanovic, L.	660
Kaiser, R.	3 362
Kaitu'u-lal, T.	3 342
Kearey, L.	1 906
Kiem, J.	2 304
Kindt, D.	1 360
King, C.	2 423
Kornichuk, G.	2 988
Kovacs, D.	1 920
Kruse, A.	3 247
Kuntz, P.	2 029
Lamothe, R.	2 455
Lamothe, E.	2 381
Lamoureux, J.	2 521
Langille, D.	670
Langille, P.	2 095
Langlois, L.	1 763
Langner, D.	3 021
Lapierre, G.	923
Larose, J.	2 115
Latremouille, S.	1 488
Laviolette (Mulhall), M.	7 571
Leclerc, D.	1 560
Leier, D.	3 452
Lennie, W.	1 808
Leyk, R.	1 730
Lidbury, J.	1 205
Lirette, C.	2 853
Lirette, D.	1 000
Lirette, R.	1 714
Long, L.	1 390
Loupelle, P.	3 247
Lund, C.	2 324
Lynch-Herback, B.	1 123
MacDonald, C.	914
MacLean, C.	1 173
MacNeil, M.	1 832
MacPherson, D.	2 156
MacPherson, J.	2 478
MacPherson, N.	744
MacPherson, S.	4 135
Madsen, L.	1 994
Maghsoudi, E.	2 173
Mah, F.	1 590
Mair, N.	2 473
Makepeace, T.	4 969
Malakoe, G.	2 821
Malkin, W.	3 200
Malmsten, C.	3 046
Malmsten, E.	1 637
Malmsten, J.	2 058
Malone, S.	2 853
Marchiori, R.	1 480
Mark, A.	3 153
Mark, F.	2 082

Tableau des prêts aux étudiants remis pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau 12 (suite)

	Montant
Marl, J.	3 271 $
Martin, A.	1 783
Maxwell, C.	1 082
McDermott, K.	2 735
McDuff, W.	2 148
McGee, C.	2 919
McGrath, M.	1 082
McGrath, S.	3 100
McKay, H.	5 334
McKiel, G.	2 792
McLeod, R.	1 914
McMullen, A.	2 919
McPherson, J.	3 960
McPherson, T.	3 316
Meckling, R.	3 362
Meisner, W.	824
Menard, A.	2 447
Mick, C.	3 140
Miller, D.	2 661
Milovac, I.	2 005
Molina, A.	3 177
Moran, J.	2 269
Morrison, W.	3 204
Moskal, R.	1 099
Murray, N.	2 878
Myres, J.	1 214
Newman, D.	1 180
Nightingale, D.	3 865
Noga, L.	3 592
O'Kane, M.	2 200
Padgham, R.	1 508
Page, T.	3 016
Pajak, J.	1 607
Pape, A.	1 804
Paquin, G.	3 133
Paradis, H.	1 840
Peddle, J.	5 501
Peers, S.	1 799
Peers, S.	2 993
Peterson, G.	3 067
Philipp, J.	1 686
Plaquin, D.	2 755
Poapst, L.	1 414
Polakoff, D.	3 466
Pon, K.	3 189
Pon, D.	2 623
Portz, D.	2 316
Poste, K.	1 472
Poston, K.	3 370
Potyrala, M.	2 049
Price, J.	2 516
Pritchard, J.	4 219
Pumphrey, I.	2 238
Purchase, D.	2 755
Redshaw, M.	2 768
Redshaw, R.	2 673
Ridgely, K.	660
Ridgely, S.	906
Ring, L.	634
Robak, G.	4 834
Robert, N.	3 436
Roberts, C.	3 771
Robertson, B.	3 181
Robertson, D.	5 219
Robinson, K.	1 920
Rogers, C.	873
Rose, J.	1 083

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Tableau des prêts aux étudiants remis pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau 12 (suite)

	Montant
Ross, I.	1 654 $
Ross, R.	511
Rothe, A.	1 673
Rowell (Delmage), S.	3 801
Rowland, Y.	3 255
Rung, P.	1 600
Sanderson, M.	2 804
Sather, S.	1 923
Schultz, D.	1 920
Scott, D.	2 357
Scott, E.	2 107
Sekulich, B.	3 329
Seto, K.	5 169
Sharpe, M.	3 768
Shopa, H.	4 120
Sills, C.	2 546
Simons, M.	2 423
Slaven, A.	2 210
Smith, P.	4 391
Smith, P.	4 414
Smithies, L.	2 603
Smutylo, D.	3 469
Spence, M.	2 164
Squires, P.	5 223
Steed, V.	832
Steed, W.	2 710
Stephenson, T.	1 906
Stirling, L.	1 980
Stoesz, R.	3 288
Straker, R.	5 303
Sutherland, M.	1 133
Tanner, S.	2 763
Thai, C.	1 779
Theil, E.	2 373
Thompson, T.	9 046
Thompson, S.	1 623
Thomson, G.	1 766
Tregidgo, E.	2 862
True, R.	2 994
Tsiklis, G.	766
Tuckey, E.	4 485
Tutton, S.	4 480
Tymko, R.	2 200
Vail, R.	4 677
Van Breugel, W.	775
Vandale, E.	1 582
Vasas, A.	2 969
Villeneuve, P.	1 420
Voss, R.	2 972
Walker, R.	2 667
Wallace, L.	3 200
Wallbridge, G.	4 103
Wallis, O.	855
Wallis, V.	660
Wasylucha, S.	1 600
Watts, S.	2 911
Weber, G.	2 123
Webster, S.	2 821
Weston, D.	3 337
Weston, J.	3 821
White, J.	783
Whitteker, S.	2 763
Whyte, J.	8 439
Wilcke, M.	4 579
Wilcox, G.	4 702
Williams, M.	3 378
Williamson, B.	3 222

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Tableau des prêts aux étudiants remis pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau 12 (suite)

	Montant
Wilson, C.	3 607 $
Wilson, D.	750
Wilson, W.	2 033
Witty, D.	2 903
Wong, M.	1 049
Yee, K.	1 870
Zawadski, B.	3 804
Zigarlick, W.	3 112
Zimmerman, N.	1 884
Zubko, D.	1 247
Total - Prêts remis de plus de 500 $	860 369
Prêts divers remis de moins de 500 $	4 518
Total - Prêts remis	**864 887 $**

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Tableau des avances pour frais de déplacement échues au 31 mars 1990

Tableau 13

Les avances pour frais de déplacement échues représentent les avances pour frais de déplacement pour lesquelles aucune justification des frais de déplacement engagés n'a été produite dans les dix jours suivant la date de retour indiquée dans l'autorisation de voyage.

Assemblée législative	Arlooktoo, Goo	300 $	
	Arlooktoo, Goo	450	
	Arlooktoo, Goo	1 100	
	Arlooktoo, Goo	1 800	
	Arlooktoo, Goo	600	4 250 $
Culture et Communications	Lafferty, Jonas	935	
	Sonfrere, Raymond	175	
	Tiktak, Thomas	460	1 570
Direction - Égalité d'accès à l'emploi	Matoo, Mary	200	
	Ningeocheak, Raymond	200	400
Personnel	Poitras, Norbert	355	355
Travaux publics	Cahill, Wayne	650	
	Cookie, Charlie	500	
	Douglas, Robert	250	
	Kootoo, Jamesie	500	
	Papatsie, Aisa	400	2 300
Transport	Koosel, Jack	5 000	
	Oteiza, Daniel	700	5 700
Affaires municipales et communautaires	Kuluguqtuq, Marty	1 300	1 300
Services sociaux	Ell, Jerry	600	
	Heron, Josephine	200	
	Kipling, James Donald	150	
	Nisho, Ann	800	1 750
Éducation	Kenneally, Cody R.	400	400
Total - Avances pour frais de déplacement échues			**18 025 $**

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Tableau des engagements à bail
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau 14

		1991	1992	1993	1994	1995	1996-2010	Total
					(en milliers de dollars)			
Yellowknife	Commercial	6 865 $	6 296 $	4 914 $	4 158 $	3 528 $	14 754 $	40 515 $
	Résidentiel	1 596	1 381	815	595	520	4 692	9 599
	Total	**8 461**	**7 677**	**5 729**	**4 753**	**4 048**	**19 446**	**50 114**
Fort Smith	Commercial	927	892	817	754	547	3 517	7 454
	Résidentiel	706	524	493	456	442	4 126	6 747
	Total	**1 633**	**1 416**	**1 310**	**1 210**	**989**	**7 643**	**14 201**
Inuvik	Commercial	968	893	702	426	260	1 591	4 840
	Résidentiel	666	558	378	298	247	846	2 993
	Total	**1 634**	**1 451**	**1 080**	**724**	**507**	**2 437**	**7 833**
Baffin	Commercial	1 416	806	516	516	516	3 793	7 563
	Résidentiel	3 300	2 840	1 508	1 481	1 480	10 648	21 257
	Total	**4 716**	**3 646**	**2 024**	**1 997**	**1 996**	**14 441**	**28 820**
Keewatin	Commercial	672	605	596	596	535	1 435	4 439
	Résidentiel	1 799	1 799	1 286	1 286	1 258	13 489	20 917
	Total	**2 471**	**2 404**	**1 882**	**1 882**	**1 793**	**14 924**	**25 356**
Kitikmeot	Commercial	777	777	777	748	719	8 134	11 932
	Résidentiel	1 095	1 095	1 050	1 050	1 041	9 833	15 164
	Total	**1 872**	**1 872**	**1 827**	**1 798**	**1 760**	**17 967**	**27 096**
TOTAL - GOUVERNEMENT		**20 787 $**	**18 466 $**	**13 852 $**	**12 364 $**	**11 093 $**	**76 858 $**	**153 420 $**

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Tableau des garanties et des indemnités pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau 15

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Prêts remboursables par la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest à la Société canadienne d'hypothèques et de logement	95 295 $	95 742 $
Émission de débentures par la Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest, échéant le 9 mars 2009	20 000	20 000
Régime de location à l'adresse du personnel	263	360
Garanties de prêt données par :		
Développement économique et Tourisme		
- Fonds de prêts et de garanties aux entreprises	84	384
Santé		
- Dette hospitalière	-	87
	115 642 $	**116 573 $**

Tableau des projets exécutés pour le compte du gouvernement du Canada et pour le compte de tiers pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau 16

MINISTÈRE	Budget	Vote 4	Vote 5
Exécutif	925 000 $	835 000 $	835 000 $
Finances	1 042 100	1 033 173	1 033 173
Culture et Communications	6 206 965	5 362 117	5 362 117
Personnel	5 222 800	4 744 954	4 744 954
Justice	231 000	230 014	230 014
Sécurité et Services d'utilité publique	175 000	175 000	175 000
Services gouvernementaux	542 000	515 280	515 280
Travaux publics	13 402 300	12 640 374	12 640 374
Transport	18 852 914	18 012 921	18 012 921
Ressources renouvelables	2 586 300	2 439 507	2 439 507
Affaires municipales et communautaires	343 917	421 648	421 648
Santé	848 271	633 011	633 011
Développement économique et Tourisme	781 270	453 988	453 988
Éducation	1 304 730	1 392 226	1 392 226
Total	**52 464 567 $**	**48 889 213 $**	**48 889 213 $**

SECTION III

ÉTATS FINANCIERS COMPLÉMENTAIRES

Cette page a été laissée volontairement vierge.

COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

(Territoires du Nord-Ouest)

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1989

Cette page a été laissée volontairement vierge.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au ministre responsable de la
Commission des accidents du travail

J'ai vérifié le bilan de la Commission des accidents du travail (Territoires du Nord-Ouest) au 31 décembre 1989 ainsi que les états des résultats, de la réserve pour éventualités et de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Commission au 31 décembre 1989 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 2 afférente aux états financiers, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent, après répercussion rétroactive des modifications apportées aux conventions comptables dont il est question à la note 3 afférente aux états financiers.

De plus, à mon avis, la Commission a tenu des livres comptabilité appropriés, les états financiers sont conformes à ces derniers et les opérations de la Commission dont j'ai eu connaissance ont été effectuées, à tous égards importants, conformément à la Loi sur la gestion des finances publiques, à la Loi sur les accidents du travail et ses règlements et aux règlement administratifs de la Commission.

Pour le vérificateur général du Canada.

Raymond Dubois, F.C.A.,
Sous-vérificateur général

Ottawa, Canada
le 8 mai 1990

COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL
(Territoires du Nord-Ouest)

Bilan
au 31 décembre 1989

ACTIF

	1989	1988
	(en milliers de dollars)	
Encaisse et dépôt à court terme	5 427 $	3 378 $
Débiteurs au titre de cotisations	5 253	1 828
Débiteurs au titre d'intérêts courus	2 447	1 915
Placements (note 4)	98 914	93 378
Biens-fonds et matériel (note 5)	504	291
	112 545 $	**100 790 $**

PASSIF ET RÉSERVE

Créditeurs (note 6)	588 $	705 $
Créditeurs au titre de baux (note 6)	334	-
Cotisations remboursables	1 077	900
Dette future au titre du régime de retraite (notes 8 et 10)	67 393	64 162
Dette au titre de demandes d'indemnité futures (notes 9 et 10)	36 449	31 216
	105 841	96 983
Réserve pour éventualités	6 704	3 807
	112 545 $	**100 790 $**

Approuvé par la direction :

Le chef de l'exploitation,

Bernard Dohm

Approuvé au nom du conseil d'administration :

Le président du conseil,

Grant Hinchey

Un membre du conseil,

Grant Horseman

COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL
(Territoires du Nord-Ouest)

État des résultats d'exploitation
pour l'exercice terminé le 31 décembre 1989

	1989	1988
	(en milliers de dollars)	
Revenus		
Cotisations	18 539 $	13 148 $
Placements	10 145	8 612
Recouvrements (note 13)	1 838	-
Total des revenus	30 522	21 760
Dépenses		
Demandes d'indemnité	3 585	2 442
Frais d'administration et frais généraux	4 607	4 389
Total des dépenses avant virements	8 192	6 831
Virements		
Dette future au titre du régime de retraite (note 8)		
Rentes	1 637	3 133
Majorations afférentes aux rentes complémentaires	-	2 849
Dette au titre de demandes d'indemnité futures (note 9)	17 796	14 303
Total des virements	19 433	20 285
Bénéfice tiré (perte découlant) de l'exploitation (viré(e) à la réserve pour éventualités)	**2 897 $**	**(5 356)$**

COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL
(Territoires du Nord-Ouest)

État de la réserve pour éventualités
pour l'exercice terminé le 31 décembre 1989

	1989	1988
	(en milliers de dollars)	
Solde, au début de l'exercice		
Tel que déclaré précédemment	6 656 $	11 481 $
Redressement pour majorations afférentes aux rentes complémentaires (note 3)	(2 849)	(2 318)
Tel que modifié	3 807	9 163
Bénéfice (perte) d'exploitation	2 897	(5 356)
Solde, à la fin de l'exercice	**6 704 $**	**3 807 $**

COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL
(Territoires du Nord-Ouest)

État de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé le 31 décembre 1989

	1989	1988
	(en milliers de dollars)	
Activités d'exploitation		
Bénéfice (perte) d'exploitation	2 897 $	(5 356)$
Éléments n'exigeant pas une sortie de fonds		
Amortissement de primes et escomptes d'émission d'obligations	(128)	(51)
Amortissement	250	178
Perte (gain) à la vente de placements	(408)	295
Dotation aux provisions et répartition du revenu de placement		
Dette au titre du régime de retraite et des majorations afférentes aux rentes complémentaires	1 637	5 982
Dette au titre de demandes d'indemnité	17 796	14,303
	22 044	15 351
Versements à même la		
Dette au titre du régime de retraite	7 128	6 676
Dette au titre de demandes d'indemnité	3 841	4 428
	10 969	11 104
(Diminution) augmentation des cotisations et des débiteurs au titre d'intérêts courus	(3 957)	946
Augmentation des créditeurs au titre de baux	334	-
(Diminution) augmentation des créditeurs et des cotisations remboursables	60	(256)
	(3 563)	690
Fonds provenant de l'exploitation	7 512	4 937
Activités de placement		
Fonds utilisés à des fins de placement	5 000	5 000
Achat de biens-fonds et de matériel	463	113
	5 463	5 113
Augmentation (diminution) de l'encaisse et des dépôts à court terme	2 049	(176)
Encaisse et dépôts à court terme :		
au début de l'exercice	3 378	3 554
à la fin de l'exercice	**5 427 $**	**3 378 $**

COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL
(Territoires du Nord-Ouest)

Notes afférentes aux états financiers
le 31 décembre 1989

1. Pouvoirs et activités

La Commission des accidents du travail a été constituée en vertu de la Loi sur les accidents du travail qu'elle est chargée d'administrer.

Le rôle de la Commission des accidents du travail est de protéger les travailleurs victimes d'accidents subis au travail. La Commission prévoit une indemnisation en cas de blessures ou de décès par accident survenant dans l'exercice d'un emploi. Les cotisations nécessaires pour satisfaire aux coûts d'indemnisation, d'attribution de rentes et d'administration y afférents sont prélevées auprès des employeurs selon un pourcentage de leur liste de paye cotisable.

2. Conventions comptables

Les plus importantes conventions comptables de la Commission sont les suivantes :

(a) Placements

Les placements sont comptabilisés au coût au moment de l'achat. Dans le cas des placements à revenu fixe, les escomptes ou les primes sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéraire sur la période qui reste à courir jusqu'à l'échéance des placements.

(b) Biens-fonds et matériel

Les biens-fonds et le matériel sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée d'utilisation prévue.

Mobilier	10 ans
Matériel (achat et location)	5 years
Améliorations locatives	Sur la durée du bail

Les éléments d'actif comptabilisés en tant que contrats de location-acquisition sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail. Les obligations comptabilisées au poste des contrats de location-acquisition sont diminuées des versements locatifs après déduction des intérêts théoriques.

(c) Dette future au titre du régime de retraite

La dette future au titre du régime de retraite représente la valeur actualisée de futurs versements en regard de l'attribution de rentes. Le montant des rentes attribuées en regard des demandes en attribution d'une rente pour l'exercice en cours provient de l'exploitation. Le montant des rentes attribuées en regard des demandes en attribution d'une rente pour l'exercice précédent est comblé à même le passif au titre de demandes d'indemnité futures.

(d) Dette au titre de demandes d'indemnité futures

La dette au titre de demandes d'indeminité futures représente la valeur actuelle des montants qui doivent être versés dans l'avenir en regard de toutes les demandes d'indemnité pour accidents encore en cours de traitement à la fin de l'exercice. Celui-ci comprend une provision défalquée de l'exploitation pour les demandes d'indemnité de l'exercice en cours. Tous les versements d'indemnité ainsi que la valeur capitalisée du montant des rentes attribuées après l'année où les blessures ont été subies sont imputés à ce passif.

(e) Politique en matière de provisionnement

La politique de la Commission en matière de provisionnement est de maintenir tant la dette future au titre du régime de retraite que le passif au titre de demandes d'indemnité futures pleinement provisionné à la fin de chaque exercice.

Le montant du passif se détermine sur une base qui prévoit de futures augmentations inflationnistes en utilisant un taux d'actualisation net de 2.5 %.

(f) Réserve pour éventualités

Le maintien d'une réserve pour éventualités a pour but d'assurer une marge de protection contre des imprévus financiers qui pourraient indûment grever de futurs employeurs. Ces imprévus pourraient découler des situations à risques suivantes :

i) désastres et catastrophes;

ii) mauvais résultats de placement, et

iii) autres événements imprévus.

COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL
(Territoires du Nord-Ouest)

Notes afférentes aux états financiers
le 31 décembre 1989

2. Conventions comptables (suite)

Le niveau cible de la réserve pour éventualités, établi par la Commission, est fonction de plusieurs facteurs concernant ces risques. Une fourchette de 75 % à 125 % (1988 : 50 % à 100 %) du niveau cible a été établi comme fourchette cible. À la fin de 1989, le niveau cible est de 7 098 000 $ et, par conséquent, la fourchette cible va de 5 324 000 $ à 8 873 000 $.

Les taux de cotisation seront redressés aux fins d'amener la réserve à son niveau cible sur trois ans, si la réserve est sous la fourchette cible et, sur cinq ans, si elle y est supérieure. Puisque, au 31 décembre 1983, la réserve pour éventualités de 6 704 000 $ au 31 décembre 1989 est à l'intérieur de la fourchette cible, les taux de cotisation ne seront pas touchés en 1991.

3. Modifications des conventions comptables

(a) Charge à payer pour majorations afférentes aux rentes complémentaires.

Avant 1989, aucune provision n'avait été défalquée dans les états financiers pour les majorations afférentes aux rentes complémentaires qui étaient imputables à cette période mais qui ont été attribuées ultérieurement.

En vertu de la nouvelle convention, une dette pour majorations afférentes aux rentes complémentaires, lorsqu'elle est approuvée, s'inscrit en tant qu'élément à payer pour l'exercice auquel il est attribuable.

Cette modification de convention comptable a été appliquée sur une base rétroactive aux exercices 1987 et 1988, ce qui a entraîné une diminution de la réserve pour éventualités de 2 318 000 $ pour 1987 et un virement de 2 849 000 $ de l'exploitation pour 1988. La dette future au titre du régime de retraite se voit conséquemment augmentée de ces montants.

(b) Coûts des demandes d'indemnité en excédent des plafonds de réassurance.

Avant 1989, la partie des coûts des demandes d'indemnité pour les accidents survenus dans l'exercice en cours et dépassant les limites de rétention pour les demandes d'indemnité individuelles et dépassant les limites stop pour l'ensemble des demandes d'indemnité avait été imputée à la réserve pour éventualités et non à l'exploitation. Étant donné que l'exploitation se voit créditée de la totalité du revenu des cotisations, y compris l'affectation pour les coûts des demandes d'indemnité dépassant les limites de réassurance, ces coûts excédentaires afférents aux demandes d'indemnité ont été imputés à l'exploitation en 1989 et redressés en 1988. L'effet du redressement des chiffres de 1988 est le suivant :

- une imputation supplémentaire de 3 233 000 $ à l'exploitation;
- une diminution de 3 233 000 $ du bénéfice d'exploitation passé à la réserve pour éventualités;
- l'élimination du virement de 3 233 000 $ de la réserve pour éventualités.

Le solde définitif de la réserve pour éventualités demeure inchangé.

4. Placements

	1989		1988
	Valeur nominale	Coût amorti	Coût amorti
	(en milliers de dollars)		
Obligations du gouvernement canadien	38 111 $	36 302 $	35 092 $
Titres LNH	1 735	1 714	1 877
Obligations provinciales	17 495	17 381	16 339
Obligations municipales	2 600	2 577	1 981
Obligations de sociétés	12 105	12 009	8 959
Actions ordinaires	16 918	16 919	13 166
	88 964	86 902	77 414
Encaisse et placements à court terme détenus par des gestionnaires de portefeuilles (à la valeur marchande)	12 958	12 012	15 964
	101 922 $	**98 914 $**	**93 378 $**

COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL
(Territoires du Nord-Ouest)

Notes afférentes aux états financiers
le 31 décembre 1989

4. Placements (suite)

La valeur marchande approximative des placements au 31 décembre 1989 était de 101 286 000 $ (1988 : 92 176 000 $).

5. Biens-fonds et matériel

	1989	1988
	(en milliers de dollars)	
Mobilier	108 $	128 $
Matériel - Achat	356	728
- Location	359	-
Améliorations locatives	68	145
	891	1 001
Moins : Amortissement cumulé	387	710
	504 $	**291 $**

6. Baux et créditeurs

	1989	1988
	(en milliers de dollars)	
a) Créditeurs		
Charge salariale à payer au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest	18 $	297 $
Dette au titre de congés payés et d'indemnités de cessation d'emploi	272	301
Autres créditeurs	298	107
	588 $	**705 $**

b) Engagement locatif à payer

La Commission est tenue d'effectuer des versements en vertu d'un contrat de location-acquisition visant du matériel informatique qui vient à échéance le 30 juin 1994. Les futurs versements minimums qui comprennent les coûts d'entretien sont les suivants :

	(en milliers de dollars)
1990	103 $
1991	103
1992	103
1993	103
1994	51
	463 $

Le taux d'intérêt qui s'applique à ces versements locatifs est de 13,5 % et le locataire a la possibilité d'acheter le matériel à la fin du bail pour une somme nominale. La valeur actuelle des versements en vertu de l'engagement locatif est de 334 000 $.

COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL
(Territoires du Nord-Ouest)

Notes afférentes aux états financiers
le 31 décembre 1989

7. Frais afférents aux demandes d'indemnité

	1989	1988
	(en milliers de dollars)	
Paiement des demandes d'indemnité de l'exercice en cours		
Indemnisation	2 427 $	1 624 $
Soins médicaux	1 158	818
	3 585	2 442
Dotation à la dette au titre de demandes d'indemnité futures (note 9)	17 796	14 303
	21 381 $	**16 745 $**

8. Dette future au titre du régime de retraite

	1989	1988
	(en milliers de dollars)	
Virements provenant de :		
l'exploitation - Rentes	1 637 $	3 133 $
- Majorations afférentes aux rentes complémentaires	-	2 849
Passif au titre de demandes d'indemnité futures (note 9)	8 722	8 728
	10 359	14 710
Recouvrements	7	-
	10 366	14 710
Moins: Arrérages	7 135	6 676
Augmentation pour l'exercice	3 231	8 034
Solde au début de l'exercice	64 162	56 128
Solde à la fin de l'exercice (note 3)	**67 393 $**	**64 162 $**

9. Passif au titre de demandes d'indemnité futures

	1989	1988
	(en milliers de dollars)	
Virements de : l'exploitation (note 7)	17 796 $	14 303 $
Moins : versements en regard de demandes d'indemnité	3 841	4 428
Virement au : Dette future au titre du régime de retraite (note 8)	8 722	8 728
	12 563	13 156
Augmentation pour l'exercice	5 233	1 147
Solde, au début de l'exercice	31 216	30 069
Solde, à la fin de l'exercice	**36 449 $**	**31 216 $**

Notes afférentes aux états financiers
le 31 décembre 1989

10. Évaluation actuarielle

Une évaluation actuarielle indique que, au 31 décembre 1989 :

- la dette future au titre du régime de retraite de 67 393 000 $ est suffisant pour satisfaire aux obligations calculées;
- le passif pour demandes d'indemnité futures de 36 449 000 $ est suffisant pour satisfaire tant aux coûts futurs des demandes d'indemnité rapportées qu'au coût d'éventuelles demandes de réclamation non rapportées.

11. Créances afférentes à des demandes d'indemnité faisant l'objet de contestation juridique

La Commission compte plusieurs demandes d'indemnité non résolues en recouvrement de frais d'indemnisation auprès de tiers. Ces demandes d'indemnité ne sont pas comptabilisées dans les comptes du fait de leur nature éventuelle. De l'avis de la direction et des avocats de la Commission, la Commission devrait recouvrer environ 1 979 600 $.

12. Engagements

La Commission s'est engagée à verser 484 000 $ par année aux termes d'un contrat de location d'espace à bureaux qui débute en mai 1990 et qui se termine dans 20 ans. Aucune provision n'a été constituée en prévision d'une sous-location d'espace éventuelle. Il est à noter que la Commission détient une option lui permettant d'acheter l'espace compris dans le contrat de location après cinq ans au prix de 117 $ le pied carré. Les versements locatifs minimums futurs sont les suivants :

	(en milliers de dollars)
1990	323 $
1991	484
1992	484
1993	484
1994	484
Solde des versements locatifs	7 421
	9 680 $

13. Opérations entre apparentés

En vertu d'une convention conclue avec la Commission, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a payé les coûts de la liste de paye de la Commission qui l'en a remboursé. Compte tenu des frais d'administration, le montant à payer au 31 décembre 1989 est de 18 000 $ (1988 : 32 000 $). Le gouvernement a payé les cotisations au titre d'indemnisation des accidents de travail à la Commission pour un montant de 2 554 000 $ (1988 : 853 000 $).

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest doit 1 838 000 $ relativement à des demandes d'indemnité de la part de chasseurs de de trappeurs.

La Commission octroie au ministère de la Justice et à la fonction publique du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest la somme de 175 000 $ par année pour le soutien du programme d'éducation du gouvernement en matière de sécurité.

Les placements de la Commission comptent, entre autres, les obligations suivantes (au coût amorti) :

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest 11 % échéant le 23-06-1998	1 343 828 $
Corporation d'hydroélectricité des Territoires du Nord-Ouest 11 % échéant le 09-03-2009	500 000 $

14. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants de 1988 ont été redressés afin de les rendre conformes à la méthode de présentation adoptée en 1989.

Frais de gestion de placements et frais de services de garde. Avant 1989, les frais imputés à la Commission pour des services de gestion et de garde de placements et de titres étaient passés en charge au poste des "frais d'administration et frais généraux". Ces frais ont été enlevés des frais d'administration et frais généraux et imputés au revenu de placement. Les frais de gestion de placements se sont élevés à 252 622 $ (1988 : 209 839 $).

COLLÈGE DE L'ARCTIQUE

Cette page a été laissée volontairement vierge.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au ministre de l'Éducation
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

J'ai vérifié le bilan du Collège de l'Arctique au 31 mars 1990 ainsi que les états des revenus et dépenses et évolution du solde des caisses, de l'avoir en immobilisations, des réserves pour le perfectionnement professionnel et les dons et l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière du Collège au 31 mars 1990 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 2 afférente aux états financiers appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, des registres comptables appropriés ont été tenus par le Collège et les états financiers sont conformes à ceux-ci et les opérations du Collège dont j'ai eu connaissance ont été conformes, à tous égards importants, à la Loi sur la gestion des finances publiques et ses règlements et aux règlements administratifs du Collège.

Pour le vérificateur général du Canada,

Raymond Dubois, F.C.A.,
Sous-vérificateur général

Ottawa, Canada
le 22 juin 1990

COLLÈGE DE L'ARCTIQUE

Bilan
au 31 mars 1990

ACTIF

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Encaisse et placements à court terme	6 172 $	4 708 $
Débiteurs (note 3)	2 089	1 166
Immobilisations (note 4)	2 340	1 615
	10 601 $	**7 489 $**

PASSIF, AVOIR, SOLDES DES CAISSES ET RÉSERVES

Créditeurs et charges à payer (note 5)	2 950 $	2 332 $
Revenus reportés	914	446
À payer au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (note 6)	3 223	1 883
	7 087	4 661
Avoir en immobilisations	2 340	1 615
Soldes des caisses		
Fonctionnement - général	(38)	161
- spécial	725	894
Capital et emprunt	208	(9)
	895	1 046
Réserves:		
Perfectionnement professionnel	206	167
Dons	73	-
	279	167
	10 601 $	**7 489 $**

Approuvé par le Conseil

Le président du Conseil,

Robert Hanson

Le président du Comité des finances,

Ric Bolivar

Approuvé par la Direction

Le président,

Mark Cleveland

Le vice-président - Finances,

John Laratta

COLLÈGE DE L'ARCTIQUE

État des revenus et dépenses et de l'évolution du solde des caisses pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

(en milliers de dollars)

	CAISSE GÉNÉRALE DE FONCTIONNEMENT			CAISSE DE CAPITAL ET D'EMPRUNT			CAISSE SPÉCIALE DE FONCTIONNEMENT			TOTAL	
	Budget (note 7)	Réel		Budget (note 7)	Réel		Budget (note 7)	Réel		Réel	Réel
Recettes	1990	1990	1989	1990	1990	1989	1990	1990	1989	1990	1989
Contributions (note 8)	24 331 $	23 819 $	20 227 $	837 $	837 $	734 $	- $	- $	- $	24 656 $	20 961 $
Bénéfice de contrats	-	-	-	-	-	-	3 787	3 291	2 441	3 291	2 441
Revenu de placement	518	1 056	906	-	-	-	-	-	-	1 056	906
Logement et pension	522	489	424	-	-	-	-	65	-	554	424
Frais de scolarité	255	296	265	-	-	-	-	69	-	365	265
Dons	-	79	-	-	-	-	-	-	-	79	-
Autres éléments	-	133	50	-	-	-	-	6	-	139	50
Aliénation d'immobilisations	-	-	-	51	61	-	-	-	-	61	-
Total des recettes	25 626	25 872	21 872	888	898	734	3 787	3 431	2 441	30 201	25 047
Dépenses											
Traitements, salaires et avantages	15 049	15 953	14 151	-	-	-	1 002	1 467	559	17 420	14 710
Services d'utilité publique	3 083	3 608	2 633	-	-	-	-	-	-	3 608	2 633
Services à contrat	3 084	2 119	1 900	-	-	-	1 774	573	432	2 692	2 332
Matériaux et approvisionnements	1 586	1 535	1 261	-	-	-	528	256	359	1 791	1 620
Déplacements et transport	1 640	1 255	1 010	-	-	-	485	494	297	1 749	1 307
Achat de services	406	816	644	-	-	-	109	73	81	889	725
Achat d'immobilisations	-	-	-	975	681	784	14	52	29	733	813
Contributions	-	673	477	-	-	-	-	-	-	673	477
Honoraires et versements	856	500	357	-	-	-	57	185	13	685	370
Total des dépenses	25 704	26 459	22 433	975	681	784	3 969	3 100	1 770	30 240	24 987
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses	(78)$	(587)	(561)	(87)$	217	(50)	(182)$	331	671	(39)	60
Solde, au début de l'exercice		161	743		(9)	41		894	223	1 046	1 007
Virement entre les caisses		500	-		-	-		(500)	-	-	-
Affectation nette aux réserves :											
Perfectionnement professionnel		(39)	(21)		-	-		-	-	(39)	(21)
Dons		(73)	-		-	-		-	-	(73)	-
Solde, à la fin de l'exercice		(39)$	161 $		208 $	(9)$		725 $	894 $	895 $	1 046 $

COLLÈGE DE L'ARCTIQUE

État de l'avoir en immobilisations
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Solde, au début de l'exercice	1 615 $	802 $
Achat d'immobilisations à même la Caisse de capital et d'emprunt	733	813
Aliénation d'immobilisations au coût	(8)	-
Solde, à la fin de l'exercice	**2 340 $**	**1 615 $**

COLLÈGE DE L'ARCTIQUE

État de la réserve pour le perfectionnement professionnel
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Solde, au début de l'exercice	167 $	146 $
Fonds de la Caisse générale de fonctionnement affectés à des services au cours de l'exercice	103	86
Fonds remis à la Caisse générale de fonctionnement à l'égard des imputations de l'exercice	(64)	(65)
Affectation nette pour l'exercice	39	21
Solde, à la fin de l'exercice	206 $	167 $

COLLÈGE DE L'ARCTIQUE

État de la réserve pour les dons
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Solde, au début de l'exercice	- $	- $
Dons pour l'exercice	79	-
Dépenses pour l'exercice	(6)	-
Affectation nette pour l'exercice	73	-
Solde, à la fin de l'exercice	73 $	- $

COLLÈGE DE L'ARCTIQUE

État de l'évolution de la situation financière
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Activités de fonctionnement		
Excédent des recettes sur les dépenses	(39)$	60 $
Éléments n'exigeant pas une sortie de fonds		
Augmentation de la provision au titre des congés payés et des indemnités de cessation d'emploi	351	456
	312	516
Augmentation des créditeurs	267	610
Augmentation des revenus reportés	468	446
Augmentation (diminution) de la somme à payer au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest	1 340	(2 901)
Augmentation des débiteurs	(923)	(832)
Augmentation (diminution) de l'encaisse et des placements à court terme	1 464	(2 161)
Encaisse et placements à court terme au début de l'exercice	4 708	6 869
Encaisse et placements à court terme à la fin de l'exercice	**6 172 $**	**4 708 $**

COLLÈGE DE L'ARCTIQUE

Notes afférentes aux états financiers
le 31 mars 1990

1. Pouvoirs

Le Collège de l'Arctique fonctionne en vertu du pouvoir conféré par la Loi sur le Collège de l'Arctique. Le Collège est un organisme public nommé à l'Annexe B de la Loi sur la gestion des finances publiques.

Le Collège de l'Arctique est une institution à plusieurs campus créée pour apporter un éventail varié de services d'éducation aux adultes des Territoires du Nord-Ouest. Les programmes sont spécifiquement conçus en fonction du milieu septentrionnal, des besoins des Nordiques, de la main-d'oeuvre active et des communautés boréales. Pour remplir leur mission, les cours et les services sont prodigués aux campus et collectivités de l'ensemble des Territoires du Nord-Ouest.

2. Principales conventions comptables

Méthode de comptabilisation

Les présents états financiers ont été dressés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus à l'exception de la capitalisation et de l'évaluation des immobilisations qui sont conformes à la pratique agréée de la plupart des institutions canadiennes d'enseignement, et conformément au "Guide des principes, pratiques et normes comptables de déclaration pour les universités et collèges du Canada", publié par l'Association canadienne du personnel administratif universitaire.

Comptabilité des caisses

Afin de s'assurer que les limites et les restrictions quant à l'utilisation des ressources accessibles au Collège sont observées conformément aux objectifs précisés par les intervenants externes du Collège, et de la manière établie par le Conseil des gouverneurs, ces ressources sont ventilées à des fins de comptabilité et de présentation de l'information financière en des caisses réparties selon les activités ou les objectifs précisés. Aux états financiers, les fonds possédant des caractéristiques semblables ont été ventilés en trois caisses principales : la Caisse générale de fonctionnement, la Caisse spéciale de fonctionnement et la Caisse de capital et d'emprunt.

La Caisse générale de fonctionnement rend compte des services d'enseignement, des services aux étudiants, des coûts d'administration et des autres coûts de fonctionnement financés à même les contributions, le revenu de placement, les frais de scolarité et le revenu de logement et de pension.

La Caisse spéciale de fonctionnement rend compte des revenus et des dépenses du Collège en vertu de contrats conclus avec d'autres organismes pour la mise sur pied et l'exécution des programmes qui ne sont pas financés à même la contribution annuelle du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

La Caisse de capital et d'emprunt rend compte des fonds dépensés et accessibles pour l'acquisition d'immobilisations.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Le mobilier et le matériel acquis par le gouvernement avant le 1er avril 1987 ont été cédés au Collège pour la somme d'un dollar. Aucune provision pour l'amortissement n'est inscrite aux états financiers. Le coût des immobilisations aliénées est comptabilisé en tant que réduction de l'avoir en immobilisations.

Le terrain sur lequel se trouve le campus du Collège et certains immeubles occupés par le Collège sont la propriété du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Le Collège est tenu d'acquitter les coûts de fonctionnement des édifices.

Revenus reportés

Les revenus reportés représentent les versements reçus en vertu de contrats pour lesquels la mise sur pied et l'exécution des programmes ne sont pas achevées. Ces sommes sont comptabilisées en tant que revenu au fur et à mesure que le travail est terminé.

Assurances

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest fournit les assurances sur toutes les immobilisations du Collège. Toutes les demandes d'indemnité à l'égard de la perte de mobilier et de matériel du Collège sont présentées au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Livres et périodiques

Les livres et les périodiques destinés à la bibliothèque sont portés aux dépenses de l'exercice au cours duquel ils sont acquis.

Notes afferentes aux états financiers
le 31 mars 1990

2. Principales conventions comptables (suite)

Réserve pour le perfectionnement professionnel

La réserve pour le perfectionnement professionnel est prévue pour le perfectionnement à long terme des enseignants du Collège. En vertu de la convention collective, une somme équivalente à trois pour cent du salaire de base de tous les enseignants à titre indéfini sur l'effectif au début de l'exercice financier est affectée à la réserve. Toutes les imputations au titre du perfectionnement professionnel à long terme diminuent le solde de la réserve.

Réserve pour les dons

La réserve pour les dons sert aux fonds que le Collège reçoit de donateurs. Ces fonds doivent être dépensés pour des buts précis selon les conditions des dons, et les dépenses sont portées en réduction de la réserve.

Contributions du gouvernement

Les contributions provenant du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Prestations de retraite

Le Collège offre des régimes de retraite à la presque totalité des employés qui prévoient des prestations déterminées en fonction du nombre d'années de service et de la moyenne des derniers salaires d'un employé.

Également, le Collège et ses employés cotisent au Régime de pension de la fonction publique géré par le gouvernement du Canada. Ces cotisations représentent la dette totale du Collège et elles sont comptabilisés dans les états financiers au fur et à mesure qu'elles sont versées.

3. Débiteurs

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Contrats	1 681 $	1 009 $
Étudiants	211	90
Autre élément	197	67
	2 089 $	**1 166 $**

Les débiteurs sont présentés déduction faite de la provision pour les créances douteuses de 258 000 $ (1989 - 85 000 $). Les montants qui précèdent comprennent 1 167 000 $ (1989 - 361 000 $) à recevoir de ministères du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

4. Immobilisations

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Mobilier et matériel	1 914 $	1 464 $
Matériel mobile	276	101
Améliorations locatives	150	50
	2 340 $	**1 615 $**

5. Créditeurs et charges à payer

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Créditeurs	1 269 $	1 002 $
Congés payés et indemnités de cessation d'emploi	1 681	1 330
	2 950 $	**2 332 $**

Notes afférentes aux états financiers
31 mars 1990

6. À payer au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Sommes à payer aux ministères qui ont fourni des services (note 8)	2 153 $	1 395 $
Sommes à payer à l'égard des coûts engagés par le gouvernement pour la charge salariale et les dépenses au titre du fonctionnement	1 070	488
	3 223 $	**1 883 $**

7. Sommes au budget

Les données budgétaires, quoique ne faisant pas partie des états financiers vérifiés, ont été ajoutées à titre de renseignement. Les chiffres au budget sont les sommes approuvées par le Conseil des gouverneurs.

8. Opérations entre apparentés

Conformément à la politique de cession du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, divers ministères gouvernementaux fournissent au Collège certains services de soutien.

Le Collège est tenu de rembourser au ministère des Travaux publics et de la Voirie les coûts d'utilisation réelle et les coûts de fonctionnement des installations que le Collège utilise dans le cadre de ses activités. Le ministère du Personnel se voit rembourser pour les prestations réelles aux employés et les frais de recrutement des employés du Collège de l'Arctique.

Les ministères des Finances et des Services au gouvernement facturent des honoraires fondés sur le coût estimatif des services fournis, ce qui comporte le traitement de la paie, l'assurance et la gestion du risque, ainsi que l'approvisionnement en biens et services.

Voici les opérations effectuées avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest :

Ministère	Coûts engagés ou honoraires facturés par des ministères de services au cours de l'exercice		Somme non réglée au 31 mars	
	(en milliers de dollars)			
	1990	1989	1990	1989
Travaux publics et Voirie	3 250 $	2 497 $	1 605 $	1 165 $
Personnel	1 186	727	517	219
Services au gouvernement	44	11	9	11
Finances	22	-	22	-
	4 502 $	**3 235 $**	**2 153 $**	**1 395 $**

Le Collège a accès gratuitement aux services du contentieux du ministère de la Justice, aux services de vérification interne du ministère de l'Exécutif et aux services de traduction du ministère de la Culture et des Communications.

Par l'entremise du ministère de l'Éducation, le Collège reçoit des contributions de 23 819 000 $ (1989 - 20 227 000 $) pour le fonctionnement et 837 000 $ (1989 - 734 000 $) pour le capital et l'emprunt. Au cours de l'exercice, le Collège a procuré 1 440 000 $ (1989 - 772 000 $) en cours au nom du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Notes afférentes aux états financiers
le 31 mars 1990

9. Engagements

Le Collège loue à bail les locaux des étudiants, l'aire des salles de classe et le matériel de bureau selon des baux à long terme et il s'est engagé à verser un loyer de base au cours des trois prochains exercices comme suit :

	(en milliers de dollars)
1991	166 $
1992	57
1993	17
	240 $

10. Événement postérieur à la date du bilan

Le 1er avril 1990, le ministère de l'Éducation a confié au Collège la responsabilité de l'exécution du programme d'éducation de base pour les adultes de la région de Fort Smith. Au cours des exercices à venir, cela entraînera une augmentation d'environ 749 000 $ des contributions et des dépenses à la Caisse générale d'exploitation.

11. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants ont été modifiés afin qu'ils soient conformes avec la méthode de présentation adoptée pour l'exercice en cours.

Cette page a été laissée volontairement vierge.

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Cette page a été laissée volontairement vierge.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au ministre responsable de la
Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest

J'ai vérifié le bilan de la Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest au 31 mars 1990 ainsi que les états des résultats, des bénéfices non répartis et de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Société au 31 mars 1990 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, la Société a tenu des livres de comptabilité appropriés, les états financiers sont conformes à ces derniers et les opérations de la Société dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous égards importants, conformément à la Loi sur la gestion des finances publiques, à la Loi sur la Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest et ses règlements et aux règlements administratifs de la Société.

Pour le vérificateur général du Canada,

Raymond Dubois, F.C.A.,
Sous-vérificateur général

Ottawa, Canada
le 31 mai 1990

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Bilan
au 31 mars 1990

ACTIF

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Actif à court terme		
Encaisse et dépôts à court terme	5 525 $	29 386 $
Débiteurs (Note 3)	13 544	13 400
Frais payés d'avance	826	366
Stocks		
Carburants, combustibles et lubrifiants	10 342	10 456
Matières et fournitures	3 453	3 076
	33 690	56 684
Biens-fonds et matériel		
En service (Note 4)	104 219	102 154
Projets en construction	21 087	9 810
	125 306	111 964
Autres éléments d'actif		
Créances au titre de prêts à l'habitation (Note 5)	723	40
Frais reportés (Note 6)	479	472
	1 202	512
	160 198 $	**169 160 $**

PASSIF

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Passif à court terme		
Créditeurs (Note 7)	13 332 $	13 097 $
Tranche de la dette à long terme échéant en moins d'un an	5 350	5 350
À payer à la ville d'Inuvik - en fidéicommis (Note 8)	2 011	396
Dividendes payables	-	2 600
Congés payés et indemnités de cessation d'emploi	671	1 293
	21 364	22 736
Passif à long terme		
Dette à long terme (Note 9)	62 800	68 150
Congés payés et indemnités de cessation d'emploi (Note 10)	869	940
	63 669	69 090
Crédits reportés		
Contributions destinées à la construction	3 152	3 505
Apport d'actif	3 579	4 024
	6 731	7 529
AVOIR DES ACTIONNAIRES		
Capital-actions (Note 11)	43 129	43 129
Bénéfices non répartis	25 305	26 676
	68 434	69 805
	160 198 $	**169 160 $**

Approuvé par le Conseil

Le président du conseil,

J. H. Robertson

Kenn Harper
Administrateur

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

État des résultats
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Revenus		
Ventes d'électricité	74 060 $	71 085 $
Ventes de chauffage	6 239	6 297
Autres ventes	1 872	1 787
	82 191	79 169
Dépenses (Note 12)		
Carburants, combustibles et lubrifiants	30 061	26 858
Fournitures et services	18 560	17 012
Salaires et charges sociales	17 441	15 876
Amortissement	8 711	9 221
Déplacements et hébergement	3 648	3 137
	78 421	72 104
Bénéfice tiré de l'exploitation	3 770	7 065
Intérêts débiteurs - net (Note 13)	4 147	5 013
Frais de déménagement (Note 14)	994	275
Bénéfice net (perte nette)	(1 371)$	1 777 $

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

État des bénéfices non répartis
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Bénéfices non répartis, au début de l'exercice	26 676 $	16 117 $
Transférés de :		
Réserve pour éventualités	-	10 000
Surplus d'apport	-	1 382
	26 676	27 499
(Perte nette) bénéfice net	(1 371)	1 777
	25 305	29 276
Dividendes	-	(2 600)
Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	**25 305 $**	**26 676 $**

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

État de l'évolution de la situation financière
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Encaisse et dépôts à court terme provenant (utilisés pour) des :		
Activités d'exploitation		
(Perte nette) bénéfice net	(1 371)$	1 777 $
Éléments n'exigeant pas une sortie de fonds		
Amortissement	8 711	9 221
Amortissement des frais reportés	42	27
	7 382	11 025
Éléments d'actif à court terme, autres que l'encaisse et les dépôts à court terme	(867)	(1 675)
Créditeurs	235	5 215
À payer à la ville d'Inuvik -- en fidéicommis	1 615	396
Congés payés et indemnités de cessation d'emploi	(693)	(396)
Fonds provenant des activités d'exploitation	7 672	14 565
Activités de placement		
Acquisition de biens-fonds et de matériel	(22 900)	(19 337)
Produit tiré de l'aliénation de biens-fonds et de matériel	49	45
Créances au titre de prêts à l'habitation	(683)	(40)
Examen de la Régie des services publics	(43)	-
Fonds utilisés pour des activités de placement	(23 577)	(19 332)
Activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	(5 350)	-
Dividendes versés	(2 600)	-
Produit tiré de la dette à long terme	-	20 500
Frais de financement engagés	(6)	(499)
Fonds provenant (utilisés pour) des activités de financement	(7 956)	20 001
Augmentation (diminution) de l'encaisse et des dépôts à court terme	(23 861)	15 234
Encaisse et dépôts à court terme au début de l'exercice	29 386	14 152
Encaisse et dépôts à court terme à la fin de l'exercice	5 525 $	29 386 $

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Notes afférentes aux états financiers
le 31 mars 1990

1. Pouvoirs et activités

La Société fonctionne en vertu du pouvoir conféré par la Loi sur la Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest et par la Loi sur la gestion des finances publiques est une société de la couronne du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

La Société exploite des installations de production d'électricité alimentées au diésel et à l'énergie hydraulique aux fins de fournir des services d'utilité publique autarciques dans les Territoires du Nord-Ouest. Les revenus dont la Société a besoin sont soumis à l'approbation de la Régie des services publics et ses tarifs sont fixés par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

La Société est dispensée de l'impôt sur le revenu.

2. Conventions comptables

Les principales conventions comptables sont résumées ci-après :

Stocks

Les carburants, combustibles et lubrifiants sont évalués au moindre du prix coûtant et de la valeur de réalisation nette. Les matières et fournitures sont évaluées au moindre du prix coûtant et du coût de remplacement.

Biens-fonds et matériel

Les biens-fonds et le matériel, sauf ceux que le gouvernement canadien et d'autres donateurs ont donné à la Société, sont comptabilisés au prix coûtant moins l'amortissement cumulé. Les coûts d'ajouts, d'améliorations et de réaménagements importants sont capitalisés. En plus des coûts directs de biens et services, les coûts des projets d'investissement comportent l'intérêt au taux dominant sur les fonds d'emprunt affectés au financement de la construction durant la période de construction ainsi qu'une tranche des frais d'études techniques et des frais d'administration généraux qui sont directement imputables au projet.

Les biens-fonds et le matériel donnés à la Société par le gouvernement canadien et par d'autres donateurs sont comptabilisés à leur juste valeur estimative, moins l'amortissement cumulé.

Les gains et pertes découlant de l'aliénation d'éléments d'actif sont imputés aux résultats d'exploitation dans l'année d'aliénation.

Amortissement

Les biens-fonds et le matériel en service sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la période de leur durée d'utilisation prévue, comme suit :

Centrales électriques :		
Centrales hydroélectriques et matériel	27 - 65	ans
Génératrices diésel et matériel connexe	10 - 15	ans
Matériel de stockage de combustibles et de carburants	20	ans
Bâtiments	20	ans
Réseaux de transport et de distribution	20 - 30	ans
Autres services d'utilité publique		
Systèmes de chauffage	20	ans
Égoûts et adducteurs	20	ans
Logements attitrés au personnel cadre	10 - 25	ans
Entrepôts, matériel roulant et installations générales		
Entrepôts	25	ans
Bâtiments	30	ans
Équipement de bureau et matériel général	15	ans
Matériel informatique	5	ans
Matériel roulant	4	ans

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Notes afférentes aux états financiers
le 31 mars 1990

2. Conventions comptables (suite)

Frais reportés

Les coûts de financement afférents à l'émission d'emprunt à long terme sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la période menant à l'échéance de l'emprunt connexe. Les frais d'examen de la Régie des services publics représentent les coûts directs liés à la détermination des besoins en revenus de la Société.

Crédits reportés

Les crédits reportés représentent des dons d'éléments d'actif et des contributions destinées à la construction et à l'acquisition de biens-fonds et de matériel et sont amortis sur la durée d'utilisation prévue des biens-fonds et du matériel respectifs.

Régime de retraite

Des cotisations sont effectuées par la Société et ses employés au régime de pensions de la Fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Ces cotisations représentent la totalité de la dette de la Société et sont constatées dans les comptes au fur et à mesure qu'elles sont versées.

3. Débiteurs

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Services publics, après déduction de la provision pour créances douteuses de 60 000 $ (1989 - 94 000 $)	12 143 $	12 093 $
Services recouvrables	1 151	958
Demande d'indemnité	129	-
Intérêts courus	58	280
Autres débiteurs	63	69
	13 544 $	**13 400 $**

Le poste des services publics figurant dans les débiteurs comporte 3 435 000 $ (1989 - 1 714 000 $) en montants non facturés.

4. Biens-fonds et matériel en service

	1990			1989
	(en milliers de dollars)			
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Centrales électriques	138 152 $	64 425 $	73 727 $	72 913 $
Réseaux de transport et de distribution	28 299	11 690	16 609	17 103
Autres services publics	3 029	1 664	1 365	1 617
Logement du personnel cadre	7 778	2 296	5 482	6 147
Entrepôts, matériel roulant et installations générales	12 153	5 117	7 036	4 374
	189 411 $	**85 192 $**	**104 219 $**	**102 154 $**

5. Créances au titre de prêts au logement

Les prêts au logement sont consentis aux employés sans intérêt et ne nécessitent aucun remboursement de capital avant cinq ans. Les prêts sont garantis par une deuxième hypothèque sur les maisons au moment où les titres de propriété sont transférés à l'employé.

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Notes afférentes aux états financiers
le 31 mars 1990

6. Frais reportés

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Frais de financement	505 $	499 $
Examen de la Régie des services publics	43	-
	548	499
Moins amortissement accumulé	69	27
	479 $	**472 $**

7. Créditeurs

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Comptes fournisseurs	7 475 $	8 583 $
Taxe sur les carburants et les combustibles	2 944	1 822
Intérêts courus	1 562	1 720
Dépôts	508	425
Retenues des entrepreneurs	482	470
Revenus reportés	222	-
Charge salariale	139	77
	13 332 $	**13 097 $**

8. À payer à la ville d'Inuvik -- en fidéicommis

Ce montant représente des fonds détenus en fidéicommis pour la ville d'Inuvik pour des réparations importantes aux installations du réseau utilidor.

Il a été proposé que des dépenses soient effectuées à même ce fonds en fidéicommis, sous réserve d'un accord entre la ville d'Inuvik, le ministère des Affaires municipales et communautaires du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et la Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest. Des négociations sont encore en cours concernant les modalités de l'accord.

9. Dette à long terme

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Billet à l'ordre du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, remboursable en dix versements annuels égaux, échéant le 23 juin 1998 et portant intérêt au taux de 11 %, payable semestriellement	48 150 $	53 500 $
Débentures à fonds d'amortissement, garanties sans conditions par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, échéant le 9 mars 2009 portant intérêt au taux de 11 %, payable semestriellement	20 000	20 000
	68 150	73 500
Moins tranche échéant en moins d'un an	5 350	5 350
	62 800 $	**68 150 $**

Un fonds d'amortissement sera constitué pour les débentures le 9 mars 1995 dans lequel des montants seront déposées annuellement lesquels, avec l'intérêt, seront suffisants pour racheter les débentures en circulation à l'échéance.

9. Dette à long terme (suite)

Les remboursements de capital pour les débentures à fonds d'amortissement et pour le billet sont les suivants

1991	5 350 000 $
1992	5 350 000
1993	5 350 000
1994	5 350 000
1995	5 950 000
1996 - 2009	40 800 000
	68 150 000 $

10. Congés payés et indemnités de cessation d'emploi

En vertu de leurs conditions d'emploi, les employés sont admissibles à un congé annuel dont la durée est fonction de leurs années de service. Les employés gagnent également une rémunération de retraite et une rémunération de cessation d'emploi qui sont fonction de leur nombre d'années de service. Les congés annuels sont payables à l'intérieur d'un même exercice. Le paiement des autres montants dépend du nombre d'employés qui quittent la Société.

11. Capital-actions

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Autorisé : Nombre illimité d'actions ordinaires comportant droit de vote, sans valeur nominale		
Émises et entièrement libérées : 431 288 actions ordinaires	**43 129 $**	**43 129 $**

12. Dépenses

Un montant de 9 026 000 $ (1989 - 6 902 000 $) en frais d'études techniques et en frais d'administration généraux a été engagé. De ce montant, une somme de 503 000 $ (1989 - 911 000 $) a été capitalisée.

13. Intérêts débiteurs - nets

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Intérêt sur la dette à long terme		
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest	5 432 $	5 322 $
Débentures à fonds d'amortissement	2 200	134
Gouvernement du Canada	-	854
Autres intérets débiteurs	24	33
	7 656	6 343
Moins: Intérêt de dépôts à court terme	1 897	1 330
Frais d'intérêt imputés à des projets en construction	1 612	-
	3 509	1 330
	4 147 $	**5 013 $**

14. Frais de déménagement

Au cours de l'exercice, la Société a déménagé son sière social à la Rivière Hay (Territoires du Nord-Oues). Ces frais comprennent les frais de déménagement du personnel cadre et du siège social à la Rivière Hay.

15. Engagements

Au 31 mars 1990, le coût d'achèvement approximatif des projets d'investissement était de 19 191 000 $ (1989 - 12 377 000 $).

Notes afférentes aux états financiers
le 31 mars 1990

16. Opérations entre apparentés

La Société est une société territoriale de la couronne et, par conséquent, est apparentée au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et ses sociétés de la couronne, le Collège de l'Arctique, la Commission des accidents du travail (Territoires du Nord-Ouest) et la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest.

La Société fournit des services d'utilité publique à ces entreprises apparentées et achète des carburants, des combustibles et d'autres services de ces entreprises apparentées. Ces services et ces achats sont fournis et rendus aux mêmes tarifs et aux mêmes conditions que ceux qui sont imputés à des clients similaires non apparentés.

Les opérations entre apparentés et les soldes à la fin de l'exercice non divulgués ailleurs dans les états financiers sont les suivants:

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Ventes d'électricité, de chauffage et d'eau	16 682 $	15 463 $
Achats de carburants et de combustibles	8 793	9 151
Taxe sur les carburants et les combustibles	1 638	1 445
Versements au titre des accidents du travail	190	152
Autres opérations	162	209
Soldes à la fin de l'exercice		
Débiteurs	2 866	2 794
Créditeurs	2 393	2 588

17. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation des états financiers adoptée pour l'exercice en cours.

SOCIÉTÉ D'HABITATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Cette page a été laissée volontairement vierge.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au ministre responsable de la
Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest

J'ai vérifié le bilan de la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest au 31 mars 1990 ainsi que les états des résultats, de l'avoir et de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Société au 31 mars 1990 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, la Société a tenu des livres de comptabilité appropriés, les états financiers sont conformes à ces derniers et les opérations de la Société dont j'ai eu connaissance ont été effectuées, à tous égards importants, conformément à la Loi sur la gestion des finances publiques et ses règlements, à la Loi sur la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest et aux règlements administratifs de la Société.

Pour le vérificateur général du Canada,

Raymond Dubois, F.C.A.,
Sous-vérificateur général

Ottawa, Canada
le 29 juin 1990

SOCIÉTÉ D'HABITATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Bilan
au 31 mars 1990

ACTIF

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Actif à court terme		
Encaisse	10 941 $	12 836 $
Débiteurs		
Société canadienne d'hypothèques et de logement	19 276	11 802
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest	292	150
Autres éléments d'actif	3 331	2 512
	33 840	27 300
Placements dans des ensembles d'habitation		
Terrains et bâtiments (Note 3)	131 821	127 001
Créances hypothécaires (Note 4)	2 243	2 142
Effets à recevoir et options d'achat	328	328
	134 392	129 471
Biens-fonds et matériel (Note 5)	6 735	5 704
	174 967 $	**162 475 $**

PASSIF

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Passif à court terme		
Créditeurs	6 355 $	7 090 $
Intérêts courus	3 260	3 270
À payer au gouvernement des Territoires du N.-O. (Note 6)	3 308	1 013
Apports de capital non répartis (Note 7)	15 768	11 519
Retenues de garantie d'entrepreneurs	243	373
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	827	852
	29 761	24 117
Dette à long terme (Note 8)	96 755	97 136
	126 516	121 253
Engagements (Note 11)		
CAPITAUX PROPRES		
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest	48 451	41,222
	174 967 $	**162 475 $**

Approuvé par la direction :

Le président,

J.A. Heron

Le vice-président,
Finances et services du ministère,

J.D. Pratt

Approuvé par le conseil d'administration :

Le président du conseil,

P. Nukapiak

Membre du conseil,

G. Cheezie

SOCIÉTÉ D'HABITATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

État des résultats d'exploitation
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Revenus et recouvrements		
Contributions du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (Note 6)	62 261 $	63 816 $
Recouvrements auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (Note 9)	45 032	42 246
Intérêts et autres revenus	3 932	2 630
Gain à l'aliénation de terrains et de bâtiments	484	-
Récupération de subventions de l'exercice précédent	177	-
	111 886	108 692
Dépenses		
Contributions versées à des sociétés d'habitation locales	59 153	54 415
Réparations, entretien, subventions et autres dépenses financés par des apports de capital	22 346	25 233
Administration (tableau)	16 120	15 518
Interêt sur la dette à long terme	13 082	13 225
Amortissement	7 100	6 827
Ateliers et études	390	428
Perte à l'aliénation de terrains et de bâtiments	-	191
	118 191	115 837
Excédent des dépenses sur les revenus et les recouvrements (Note 10)	**6 305 $**	**7 145 $**

SOCIÉTÉ D'HABITATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

État des capitaux propres
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Solde au début de l'exercice	41 222 $	40 127 $
Excédent des dépenses sur les revenus et les recouvrements	(6 305)	(7 145)
	34 917	32 982
Contributions du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest		
Apports de capital utilisés pour fins de dépenses en capital	13 192	7 482
Autres apports de capital	132	125
Apports aux coûts d'exploitation pour le remboursement du capital de la dette	210	633
	13 534	8 240
Solde à la fin de l'exercice	**48 451 $**	**41 222 $**

SOCIÉTÉ D'HABITATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

État de l'évolution de la situation financière
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Fonds provenant (utilisés pour) des :		
Activités d'exploitation		
Excédent des dépenses sur les revenus et les recouvrements	(6 305)$	(7 145)$
Eléments n'exigeant pas une sortie de fonds		
Amortissement	7 100	6 827
(Gain) perte à l'aliénation de terrains et de bâtiments	(484)	191
Augmentation de la provision au titre des congés payés et des indemnités de cessation d'emploi	41	179
Variations dans les éléments hors caisse du fonds de roulement	(2 766)	5 307
	(2 414)	5 359
Activités de financement		
Contributions du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest portées au crédit des capitaux propres	13 534	8 240
Remboursement de la dette à long terme	(447)	(1 332)
	13 087	6 908
Activités de placement		
Additions aux placements dans des ensembles d'habitation		
Terrains et bâtiments	(34 806)	(26 679)
Créances hypothécaires	(940)	(944)
Additions aux biens-fonds et au matériel	(1 506)	(1 745)
Recouvrement de coûts en capital auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement	23 269	20 396
Produit tiré de l'aliénation de terrains et bâtiments	677	501
Diminution des créances hypothécaires	738	728
	(12 568)	(7 743)
(Diminution) augmentation de l'encaisse	(1 895)	4 524
Encaisse au début de l'exercice	12 836	8 312
Encaisse à la fin de l'exercice	**10 941 $**	**12 836 $**

SOCIÉTÉ D'HABITATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Notes afférentes aux états financiers
le 31 mars 1990

1. Pouvoirs et objectif

La Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest est une société territoriale désignée dans l'annexe B de la Loi sur la gestion des finances publiques et fonctionne en vertu de la Loi sur la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest. Son objectif principal est d'élaborer, de maintenir et d'administrer des programmes d'habitation publics dans les Territoires du Nord-Ouest.

La Société participe à divers programmes d'habitation et d'accès à la propriété dont les coûts sont partagés avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

La Société dépend, par la voie de garanties, soit directement, soit indirectement du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pour les fonds dont elle a besoin pour financer le coût net de ses activités.

2. Principales conventions comptables

Placements dans des ensembles d'habitation -- terrains et bâtiments

Les terrains aménagés et les bâtiments construits par la Société sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de remplacement, moins les recouvrements auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Les logements locatifs du Nord, qui ont été transférés du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, sont comptabilisés au montant transféré. L'amortissement est calculé au moyen des méthodes et des taux annuels suivants

Logement public et logement pour citoyens du troisième âge	Méthode de l'amortissement dégressif	5 %
Logements locatifs du Nord	Méthode de l'amortissement linéaire	5 %

Biens-fonds et matériel

Les biens-fonds et le matériel sont comptabilisés au coût. L'amortissement est calculé au moyen des méthodes et des taux annuels suivants

Mobilier et matériel de bureau	Méthode de l'amortissement dégressif	20 %
Entrepôts, immeubles à bureaux et logement du personnel	Méthode de l'amortissement linégaire	5 %

Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des baux.

Subventions d'aide pour l'accès à la propriété

Le programme d'aide pour l'accès à la propriété (PAAP) prévoit l'attribution de subventions conditionnelles sous forme de logements aux résidents des Territoires du Nord-Ouest qui y sont admissibles. Après cinq ans, les bénéficiaires de ces subventions se voient dispensés de les rembourser à condition de maintenir leur résidence principale dans les unités du programme.

Les dépenses engagées en vertu du programme d'aide pour l'accès à la propriété sont comptabilisées comme dépenses au cours de l'exercice où elles sont engagées. Si, par la suite, le bénéficiaire de subventions en vertu du programme ne respecte pas les conditions du programme, il devra rembourser à la Société la partie non remise de la subvention consentie. Le montant remboursable est comptabilisé en tant que recouvrement au cours de l'exercice pendant lequel le bénéficiaire n'a pas respecté les conditions de la subvention qu'il a précédemment reçue.

Contributions du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Les contributions fournies par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pour l'exploitation et pour l'entretien sont portées au crédit de l'exploitation, sauf pour les montants avancés pour le remboursement du capital de la dette qui est porté au crédit des capitaux propres. Les apports de capital sont portés au crédit des capitaux propres lorsqu'ils sont affectés à des dépenses en capital et, au crédit de l'exploitation s'ils servent à des réparations, à l'entretien, à des subventions ou à d'autres dépenses.

Contributions aux sociétés d'habitation locales

Les habitations dont la Société est propriétaire sont exploitées par les associations et par les autorités locales. La Société fournit des contributions pour les besoins d'exploitation annuels de ces sociétés d'habitation locales. La Société comptabilise ces contributions selon la méthode de de la comptabilité d'exercice.

Notes afférentes aux états financiers
le 31 mars 1990

2. **Principales conventions comptables** (suite)

Cotisations à un régime de retraite

La Société et ses employés, qui sont réputés être des employés du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, effectuent des cotisations au régime de pensions de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Tant les employés que la Société sont tenus de cotiser au régime. Ces cotisations représentent l'obligation totale de la Société et sont comptabilisées dans les comptes au fur et à mesure qu'elles sont versées.

3. **Placements dans des projets d'habitation -- terrains et bâtiments**

	1990			1989
	Coût	Amortissement cumulé	Montant net	Montant net
	(en milliers de dollars)			
Ensemble des terrains	458 $	- $	458 $	568 $
Logement public	173 270	53 614	119 656	116 346
Logement locatif du Nord	5 469	4 698	771	1 113
Logement des citoyens du troisième âge	3 032	709	2 323	1 327
Construction en cours	8 613	-	8 613	7 647
	190 842 $	**59 021 $**	**131 821 $**	**127 001 $**

4. **Placements dans des projets d'habitation -- créances hypothécaires**

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Premières hypothèques, logement rural et éloigné, portant intérêt à des taux variant entre 9 7/8 % et 21 % par année, remboursables sur des périodes ne dépassant pas 25 ans	1 174 $	1 248 $
Autres hypothèques, portant intérêt à des taux variant entre 0 % et 12 % par année, remboursables sur des périodes ne dépassant pas 25 ans	732	329
Préfinancements portant intérêt à des taux variant entre 13 3/4 % et 14 3/4 % accordés pour des périodes indéterminées	337	565
	2 243 $	**2 142 $**

5. **Biens-fonds et matériel**

	1990			1989
	Coût	Amortissement cumulé	Montant net	Montant net
	(en milliers de dollars)			
Entrepôts	7 076 $	1 113 $	5 963 $	4 846 $
Mobilier et matériel de bureau	1 351	897	454	500
Logement du personnel	531	276	255	282
Améliorations locatives	261	259	2	7
Immeubles à bureaux	162	101	61	69
	9 381 $	**2 646 $**	**6 735 $**	**5 704 $**

Notes afférentes aux états financiers
le 31 mars 1990

6. À payer au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

	1990			1989
	Exploitation et entretien	Contributions spéciales	Total	Total
		(en milliers de dollars)		
Solde, au début de l'exercice	790 $	223 $	1 013 $	3 783 $
Contributions aux coûts d'exploitation	52 255	-	52 255	50 235
Contributions aux coûts d'exploitation pour le remboursement du capital de la dette	(210)	-	(210)	(633)
Apports de capital affectés à des réparations, à l'entretien, à des subventions et à d'autres dépenses	13 524	-	13 524	15 004
	65 569	-	65 569	64 606
Coûts d'exploitation déduction faite des éléments non provisionnés	62 261	-	62 261	63 816
	3 308	-	3 308	790
	4 098	223	4 321	4 573
Remboursements	790	223	1 013	3 560
Solde, à la fin de l'exercice	**3 308 $**	**- $**	**3 308 $**	**1 013 $**

7. Apports de capital non répartis

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Solde, au début de l'exercice	11 519 $	13 619 $
Apports de capital reçus	30 965	20 979
	42 484	34 598
Dépenses en capital	13 192	7 482
Apports de capital affectés à des réparations, à l'entretien, à des subventions et à d'autres dépenses	13 524	15 004
	26 716	22 486
	15 768	12 112
Remboursements	-	593
Solde, à la fin de l'exercice	**15 768 $**	**11 519 $**
Représentant des apports de capital répartis pour :		
1990	12 084 $	- $
1989	2 483	5 076
1988	1 014	3 964
1987	187	1 048
1986	-	205
1985	-	1 226
	15 768 $	**11 519 $**

Notes afférentes aux états financiers
le 31 mars 1990

8. Passif à long terme

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Dette à long terme :		
Prêts au sens de l'article 43 de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, remboursables en versements annuels jusqu'en l'an 2033, portant intérêt au taux moyen pondéré de 13,3 % (1989 - 13,3 %).	94 173 $	94 380 $
Prêts au sens de l'article 42 de la Société canadienne d'hypothèques et de logement utilisés pour fins de financement de l'aménagement de terrains, remboursables lorsque les terrains sont enlevés des stocks, portant intérêt au taux moyen pondéré de 10,3 % (1989 - 9,8 %)	362	480
Prêts au sens de l'article 15 de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, remboursables en versements mensuels jusqu'en l'an 2023, portant intérêt au taux moyen pondéré de 8 % (1989 - 8,5 %)	565	647
Prêts du gouvernement canadien, remboursables en tranches annuelles jusqu'à la fin de 1996, portant intérêt au taux moyen pondéré de 8,2 % (1989 - 8,2 %))	195	235
	95 295	95 742
Contributions reportées du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest au titre de prestation de préfinancements et de prêts de financement complémentaire	1 100	1 100
Allocation au titre de congés payés et d'indemnités de cessation d'emploi	1 187	1 146
	97 582	97 988
Tranches incluses dans le passif à court terme	827	852
	96 755 $	97 136 $

Les prêts sont garantis par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Les obligations quant au remboursement de capital et d'intérêt sur les prêts non remboursés au cours des cinq prochains exercices sont les suivantes :

	Capital	Intérêt	Total
	(en milliers de dollars)		
1991	294 $	13 046 $	13 340 $
1992	311	13 014	13 325
1993	337	12 973	13 310
1994	365	12 939	13 304
1995	390	12 895	13 285

Notes afférentes aux états financiers
le 31 mars 1990

9. Recouvrements auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement

La société canadienne d'hypothèques et de logement fournit des fonds en vertu d'accords à coûts partagés quant à une tranche spécifique des dépenses, sous réserve d'un montant maximum, pour des projets individuels dans chaque programme. Un sommaire des recouvrements est présenté ci-après :

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Recouvrements relatifs à :		
l'exploitation et à l'entretien		
Contributions à des organismes de logement locaux, y compris les intérêts débiteurs	36 046 $	32 014 $
Réparations, entretien, subventions et autres dépenses financés par des apports de capital fournis par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest	8 986	10 232
	45 032 $	**42 246 $**
Capital		
Additions aux terrains et bâtiments	**23 269 $**	**20 396 $**

10. Excédent des dépenses sur les revenus et les recouvrements

Les dépenses suivantes non provisionnées représentent l'excédent :

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Amortissement	7 100 $	6 827 $
(Gain) perte à l'aliénation de terrains et bâtiments	(484)	191
Tranche à long terme de l'allocation au titre de congés payés et d'indemnités de cessation d'emploi	30	130
Éléments d'exploitation et d'entretien payés à même les subventions de capital consenties lors d'exercices antérieurs	-	1
Recouvrement de subventions accordées à des fins de rénovation	(164)	(4)
Recouvrement de subventions de l'exercice précédent	(177)	-
	6 305 $	**7 145 $**

11. Engagements

a) La société loue de l'espace à bureaux et des immeubles à logements en vertu de contrats de location à long terme et est tenue aux versements locatifs suivants au cours des cinq prochains exercices :

	(en milliers de dollars)
1991	1 325 $
1992	1 193
1993	1 085
1994	937
1995	913

Les baux comportent des clauses d'échelle mobile relatives aux charges d'exploitation et aux impôts fonciers qui peuvent faire en sorte que les versements excèdent le loyer de base.

b) Au 31 mars 1990, le coût estimatif prévu pour l'achèvement des projets de complexes d'habitation et de terrains en cours était de 12 832 000 $. La Société canadienne d'hypothèques et de logement partagera le coût approuvé jusqu'à concurrence de 9 225 000 $.

Notes afférentes aux états financiers
le 31 mars 1990

12. Passif éventuel

Au cours de l'exercice, la Société a cessé d'effectuer des paiements sur un immeuble sous gestion après sa fermeture sur l'ordre du service des incendies du le Territoire. Cette décision pourrait avoir une incidence sur la valeur de 221 873 $ attribuée à l'effet à recevoir et à l'option d'achat comptabilisés en tant qu'éléments d'actif par la Société.

En outre, la Société canadienne d'hypothèques et de logement a intenté des poursuites contre les propriétaires de cet immeuble pour le montant de l'hypothèque qui reste plus l'intérêt couru (environ deux millions de dollars) et les propriétaires ont inscrit une demande en contribution et en indemnisation auprès de la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest.

De l'avis de la direction, il n'est pas possible, pour l'instant, de déterminer l'issue de ce litige ni d'avancer une estimation convenable d'un passif éventuel. La Société n'admet pas sa responsabilité dans ce cas et aucune provision pour perte n'apparaît dans ces états financiers. Si le litige donne lieu à un paiement, alors la charge sera répartie à l'exploitation pour l'exercice au cours duquel un règlement survient.

SOCIÉTÉ D'HABITATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Tableau des frais d'administration
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

Tableau

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Salaires et avantages sociaux	9 629 $	8 909 $
Déplacements et relogement	2 513	2 641
Location de bâtiments et de matériel	1 471	1 626
Services professionnels et services spéciaux	846	771
Matériaux et fournitures	530	545
Communications	415	452
Droits immobiliers et dépenses	364	252
Jetons de présence et dépenses	139	162
Services informatiques	211	159
Divers	2	1
	16 120 $	15 518 $

COMMISSION DES ALCOOLS DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Cette page a été laissée volontairement vierge.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au ministre responsable de la
Commission des alcools des Territoires du Nord-Ouest

J'ai vérifié le bilan de la Commission des alcools des Territoires du Nord-Ouest au 31 mars 1990 ainsi que les états des résultats et de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Commission au 31 mars 1990 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, la Commission a tenu des livres de comptabilité appropriés, les états financiers sont conformes à ces derniers et les opérations de la Commission dont j'ai eu connaissance ont été effectuées, à tous égards importants, conformément à la Loi sur la gestion des finances publiques et ses règlements et à la Loi sur les alcools des Territoires du Nord-Ouest et ses règlements.

Pour le vérificateur général du Canada,

Raymond Dubois, F.C.A.,
Sous-vérificateur général

Ottawa, Canada
le 8 juin 1990

COMMISSION DES ALCOOLS DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Bilan
au 31 mars 1990

ACTIF

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Encaisse	1 555 $	699 $
Débiteurs	44	20
Stocks	3 355	3 719
	4 954 $	**4 438 $**

PASSIF

Créditeurs	958 $	1 041 $
Congés payés et indemnités de cessation d'emploi à payer	84	84
À payer au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (Note 3)	3 912	3 313
	4 954 $	**4 438 $**

Approuvé par la direction :

le directeur, Finances et Administration,

K. Reid

le directeur général,

R. Courtoreille

COMMISSION DES ALCOOLS DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

État des résultats d'exploitation
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

	1990				1989
	Spiritueux	Vins	Bière	Total	Total
	(en milliers de dollars)				
Ventes	12 352 $	2 578 $	13 673 $	28 603 $	26 324 $
Coût des produits vendus (Note 4)	5 044	1 079	7 397	13 520	12 544
Bénéfice brut	**7 308 $**	**1 499 $**	**6 276 $**	15 083	13 780
Droits d'importation et autres revenus				122	139
				15,205	13 919
Dépenses					
Commissions et escomptes aux agents (Note 5)				1 139	1 104
Salaires, charges sociales et avantages sociaux				939	861
Services d'utilité publique				97	100
Communications, frais de poste, papeterie et fournitures				88	106
Services informatiques				50	11
Frais de déplacement				49	58
Loyers				35	42
Publicité				25	2
Subventions au lieu d'impôts				24	22
Assurance				20	19
Frais divers				19	31
Bris et détérioration				19	12
Réparations et entretien				12	20
				2,516	2 388
Bénéfice net de l'exercice qui peut être viré au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (Note 3)				**12 689 $**	**11 531 $**

COMMISSION DES ALCOOLS DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

État de l'évolution de la situation financière
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Exploitation :		
Bénéfice net	12 689 $	11 531 $
Salaires, charges sociales et avantages sociaux versés par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest	910	863
	13 599	12 394
Variations dans les éléments hors caisse du bilan :		
Diminution des créditeurs	(83)	(931)
(Augmentation) diminution des débiteurs	(24)	3
Diminution (augmentation) des stocks	364	(481)
Fonds provenant de l'exploitation	13 856	10 985
Encaisse virée au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest	13 000	14 000
Augmentation nette (diminution nette) de l'encaisse	856	(3 015)
Encaisse, au début de l'exercice	699	3 714
Encaisse, à la fin de l'exercice	1 555 $	699 $

COMMISSION DES ALCOOLS DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Notes afférentes aux états financiers
le 31 mars 1990

1. Exploitation

La Commission des alcools des Territoires du Nord-Ouest veille à l'exploitation de magasins de boissons alcoolisées ainsi qu'à l'achat, à la vente et à la distribution de boissons alcoolisées dans les Territoires du Nord-Ouest en vertu de la partie II de la Loi sur les alcools des Territoires du Nord-Ouest. L'assemblée législative autorise la Commission à recevoir périodiquement des avances de fonds de roulement n'excédant pas 5 500 000 $ aux fins de financer ses activités. Le 10 avril 1990, l'assemblée législative a porté ce montant à 6 500 000 $.

Le bénéfice net de l'exercice doit être viré au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest conformément à la Loi sur les alcools.

2. Principales conventions comptables

La direction a dressé ces états financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent. Les principales conventions comptables auxquelles adhère la Commission sont résumées ci-après :

Stocks

Les stocks sont évalués au coût d'achat rendu à chaque magasin de la Commission.

Actif immobilisé

Les bâtiments, les ameublements et les agencements appartiennent au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest qui les a payés. Ils sont mis à la disposition de la Commission sans frais et n'apparaissent pas dans les états financiers.

3. À payer au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Solde, au début de l'exercice	3 313 $	4 919 $
Bénéfice net de l'exercice	12 689	11 531
Salaires, charges sociales et avantages sociaux payés par le gouvernement	910	863
	16 912	17 313
Virement net de fonds au Gouvernement	13 000	14 000
Solde, à la fin de l'exercice	**3 912 $**	**3 313 $**

4. Coût des produits vendus

	1990				1989
	Spiritueux	Vins	Bière	Total	Total
	(en milliers de dollars)				
Stocks, au début de l'exercice	2 047 $	885 $	787 $	3 719 $	3 238 $
Achats	4 812	707	6 150	11 669	11 381
Frais de transport	217	201	1 069	1 487	1 644
	7 076	1 793	8 006	16 875	16 263
Moins: Stocks, à la fin de l'exercice	2 032	714	609	3 355	3,719
	5 044 $	**1 079 $**	**7 397 $**	**13 520 $**	**12 544 $**

5. Chiffres correspondants

Les chiffres correspondants de 1989 ont été reclassés aux fins de grouper les remises sur les ventes et les commissions, les deux représentant la rémunération aux agents. Certains autres chiffres correspondants ont été reclassés aux fins de les rendre conformes à la présentation des états financiers adoptée pour l'exercice en cours.

Cette page a été laissée volontairement vierge.

FONDS RENOUVELABLE POUR LE FINANCEMENT DE PRODUITS PÉTROLIERS

Cette page a été laissée volontairement vierge.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au ministre responsable du
Fonds renouvelable pour le financement de produits pétroliers
du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

J'ai vérifié le bilan du Fonds renouvelable pour le financement de produits pétroliers du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest au 31 mars 1990 ainsi que l'état des résultats pour l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et les autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière du Fonds au 31 mars 1990 ainsi que les résultats de son exploitation pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'aue cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations du Fonds dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous égards importants, conformément à la Loi sur la gestion des finances publiques et ses règlements et à la Loi sur les fonds renouvelables.

Pour le vérificateur général du Canada,

Raymond Dubois, F.C.A.,
Sous-vérificateur général

Ottawa, Canada
le 15 juin 1990

FONDS RENOUVELABLE POUR LE FINANCEMENT DE PRODUITS PÉTROLIERS

Bilan
au 31 mars 1990

ACTIF

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Actif à court terme		
Débiteurs		
Organismes territoriaux	4 089 $	4 104 $
Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest	1 196	1 755
Gouvernement du Canada	484	455
Autres éléments d'actif à court terme	2,862	3 622
	8 631	9 936
Moins : provision pour créances douteuses	522	459
	8 109	9,477
Stocks (Note 3)	22 148	21 308
	30 257 $	**30,785 $**

PASSIF

Passif à court terme		
Créditeurs	1 426 $	900 $
Frais de distribution payables	665	672
Taxes à payer sur les carburants et sur les combustibles	306	280
Indemnités de cessation d'emploi	105	76
	2 502	1 928
Passif à long terme		
Indemnités de cessation d'emploi	121	117
À payer au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (Note 4)	27 634	28 740
	30 257 $	**30 785 $**

Approuvé par la direction :

M.V. Homenuik
Administrateur

Le directeur de la comptabilité générale,

Bob Patterson

FONDS RENOUVELABLE POUR LE FINANCEMENT DE PRODUITS PÉTROLIERS

État des résultats d'exploitation
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Ventes		
Organismes territoriaux		
Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest	11 696 $	10 798 $
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest	8 628	8 896
Gouvernement du Canada	6 104	5 783
Ventes commerciales	1 403	1 345
Ventes aux particuliers	8 887	7 681
Autres ventes	6 708	6 096
	40	(6)
	43 466	40 593
Coût des produits vendus	33 073	31 861
Bénéfice brut	10 393	8 732
Dépenses		
Frais de distribution	4 965	4 565
Salaires, charges sociales et avantages sociaux	2 171	1 933
Frais de déplacement	596	540
Fournitures -- exploitation	588	300
Entretien et installations de stockage	453	564
Services informatiques et mise au point de systèmes	451	294
Communications et fournitures de bureau	292	229
Services d'utilité publique	261	244
Location de bureaux et de matériel	224	250
Entretien de véhicules et de matériel	190	58
Services de consultation	189	66
Frais divers	104	39
Créances irrécouvrables	64	47
Assurances	54	71
Location de matériel et d'autre équipement -- exploitation	47	92
	10 649	9 292
Perte nette de l'exercice virée au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (Note 4)	**256 $**	**560 $**

FONDS RENOUVELABLE POUR LE FINANCEMENT DE PRODUITS PÉTROLIERS

Notes afférentes aux états financiers
le 31 mars 1990

1. Pouvoirs et activités

Le Fonds renouvelable pour le financement de produits pétroliers, auparavant connu sous la désignation Fonds renouvelable pour le financement de produits pétroliers, de pétrole et de lubrifiants, a été constitué en 1973 et a été prorogé en vertu de la Loi de 1986 sur les fonds renouvelables aux fins d'acheter, de vendre et de distribuer des produits pétroliers. La division des produits pétroliers du ministère des Services gouvernementaux est chargée de l'administration du Fonds. Le plafond actuellement autorisé pour le Fonds est de 40 millions de dollars.

Les rentrées de fonds sont déposées dans le Trésor du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et les sorties de fonds sont payées à même celui-ci.

2. Principales conventions comptables

La direction a dressé ces états financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus. Les principales conventions comptables auxquelles adhère le Fonds sont résumées ci-après :

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du prix coûtant et de la valeur de réalisation nette.

Actif immobilisé

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest fournit sans frais au Fonds les installations de stockage, le matériel, les véhicules et les ameublements de bureau lesquels ne figurent pas dans les états financiers.

Services fournis sans frais

De même, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest fournit sans frais au Fonds certains autres services, notamment des services de vérification interne, des services d'achat, des services juridiques et des services de personnel. En outre, le Fonds bénéficie de services de vérification que le vérificateur général du Canada lui fournit sans frais.

État de l'évolution de la situation financière

L'état de l'évolution de la situation financière n'a pas été dressé puisque le fonctionnement du Fonds passe par le Trésor et que ses activités financières avec le gouvernement sont indiquées à la note 4.

3. Stocks

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Combustibles	13 576 $	13 356 $
Essence	4 447	4 119
Autres carburants, combustibles et lubrifiants	4 125	3 833
	22 148 $	**21 308 $**

4. À payer au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

	1990	1989
	(en milliers de dollars)	
Solde, au début de l'exercice	28 740 $	26 932 $
Paiements effectués par le gouvernement pour le compte du Fonds :		
Achats	33 361	32 773
Autres dépenses	10 623	9 349
	72 724	69 054
Virés au gouvernement		
Produit des ventes	44 834	39 754
Perte nette pour l'exercice	256	560
Solde, à la fin de l'exercice	**27 634 $**	**28 740 $**

Notes afférentes aux états financiers
le 31 mars 1990

5. Opérations entre apparentés

En plus des opérations menées avec des établissements apparentés indiqués ailleurs dans les états financiers, le Fonds (renouvelable) conclut des opérations de vente avec les établissements apparentés suivants à savoir la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest et des associations d'habitation, le Collège de l'Arctique, le conseil de l'Éducation et la commission de la Santé ainsi que les gouvernements municipaux. Les opérations menées avec ces établissements apparentés le sont aux mêmes conditions que celles menées avec des personnes non apparentées.

6. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants de 1989 ont été reclassés en conformité avec la méthode de présentation adoptée pour l'exercice actuel.

Cette page a été laissée volontairement vierge.

CURATEUR PUBLIC POUR LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Cette page a été laissée volontairement vierge.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au commissaire,

J'ai vérifié le bilan du Fonds successoral et fiduciaire et celui du Fonds de réserve spéciale au 31 mars 1990, l'état des résultats et l'état de l'évolution du solde du Fonds successoral et fiduciaire ainsi que l'état des résultats du Fonds de réserve spéciale pour l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux principes comptables généralement reconnus et a comporté par conséquent les sondages et les autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière des fonds au 31 mars 1990, les résultats et l'évolution du solde du Fonds successoral et fiduciaire ainsi que les résultats du Fonds de réserve spéciale pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables du curateur public appliquées de la même manière que lors de l'exercice précédent.

Le directeur administratif,
Bureau de la vérification,

D. Hill, C.G.A.

Yellowknife (T. N.-O.)
le 13 juillet 1990

CURATEUR PUBLIC POUR LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST
FONDS SUCCESSORAL ET FIDUCIAIRE

État I

Bilan
au 31 mars 1990

	1990	1989
ACTIF		
Fonds en banque (Note 3)	3 185 890 $	2 761 956 $
À recevoir du Fonds de réserve spéciale	-	17,869
Autres éléments d'actif à la valeur nominale	1	1
	3 185 891 $	**2 779 826 $**
PASSIF		
Bénéfices du Fonds commun non répartis selon l'état II (Note 4)	153 340 $	116 799 $
Fonds successoral et fiduciaire selon l'état III (Note 5)	3 032 551	2 663 027
	3 185 891 $	**2 779 826 $**

APPROUVÉ :

Le curateur public pour les Territoires du Nord-Ouest,

Larry Pontus

Voir notes ci-annexées

CURATEUR PUBLIC POUR LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST
FONDS SUCCESSORAL ET FIDUCIAIRE

État II

État des résultats
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

	1990	1989
Bénéfices du Fonds commun non répartis, au début de l'exercice	116 799 $	117 919 $
Ajouter		
Bénéfices du Fonds commun	357 711	272 179
	474 510	390 098
Déduire		
Intérêts versés aux successions et aux fiducies	225 912	159 199
Frais de gestion	27 445	14 050
Excédent d'intérêts versés dans le Fonds de réserve spéciale	67 813	100 050
	321 170	273 299
Bénéfices du Fonds commun non répartis à la fin de l'exercice	**153 340 $**	**116 799 $**

Voir notes ci-annexées

CURATEUR PUBLIC POUR LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST
FONDS SUCCESSORAL ET FIDUCIAIRE

État III

État de l'évolution du solde du Fonds successoral et fiduciaire pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

	1990	1989
Fonds provenant des activités successorales et fiduciaires :		
Éléments d'actif successoraux et fiduciaires reçus	955 838 $	998 411 $
Intérêts du Fonds commun versés aux successions et aux fiducies	225 912	159 199
	1 181 750	1 157 610
Fonds utilisés pour les activités successorales et fiduciaires :		
Versements aux bénéficiaires	697 905	992 449
Débours effectués au nom de successions et de fiducies	81 569	113 151
Frais de gestion	30 861	60 429
Droits judiciaires	1 891	822
	812 226	1 166 851
Augmentation (diminution) du solde du Fonds successoral et fiduciaire	369 524	(9 241)
Solde du Fonds successoral et fiduciaire, au début de l'exercice	2 663 027	2 672 268
Solde du Fonds successoral et fiduciaire, à la fin de l'exercice	**3 032 551 $**	**2 663 027 $**

Voir notes ci-annexées

CURATEUR PUBLIC POUR LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST
FONDS DE RÉSERVE SPÉCIALE

État IV

Bilan
au 31 mars 1990

	1990	1989
ACTIF		
Fonds en banque (Note 3)	**519 350 $**	**449 200 $**
PASSIF		
À payer au Fonds successoral et fiduciaire	- $	17 869 $
À payer au Trésor du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (Note 6)	57 811	37 605
	57 811	55 474
EXCÉDENT		
Fonds de réserve spéciale -- excédent	461 539	393 726
	519 350 $	**449 200 $**

APPROUVÉ :

Le curateur public pour les Territoires du Nord-Ouest,

Larry Pontus

Voir notes ci-annexées

CURATEUR PUBLIC POUR LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST
FONDS DE RÉSERVE SPÉCIALE

État V

État des résultats
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

	1990	1989
Excédent, au début de l'exercice	393 726 $	293 676 $
Ajouter		
Intérêts bancaires	58 311	37 605
Excédent d'intérêts provenant du Fonds commun	67 813	100 050
	519 850	431 331
Déduire		
Intérêts bancaires virés au Trésor du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (Note 6)	58 311	37 605
Excédent, à la fin de l'exercice	**461 539 $**	**393 726 $**

Voir notes ci-annexées

CURATEUR PUBLIC POUR LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Notes afférentes aux états financiers
le 31 mars 1990

1. Pouvoirs

Le curateur public exerce son activité en vertu du pouvoir conféré par la Loi sur le curateur public, lois refondues des Territoires du Nord-Ouest (1974), chapitre P-16, telles qu'amendées.

2. Conventions comptables

a) Sauf indication contraire, ces états financiers ont été dressés selon la méthode de la comptabilité de caisse.

b) Tous les éléments d'actif du Fonds successoral et fiduciaire autres que l'encaisse, dont les participations commerciales, les hypothèques, les actions, les obligations, les dépôts à terme, les avoirs immobiliers et d'autres éléments d'actif, sont comptabilisés à la valeur nominale de un (1 $) dollar.

c) Les dépenses de fonctionnement du Bureau du curateur public sont payées à même le Trésor du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et, sauf pour 116 617 $ (1989 - 112 084 $) versés au Trésor au titre de frais d'administration, les frais de gestion et les virements d'intérêts créditeurs provenant du Fonds de réserve spéciale ne figurent pas dans ces états financiers.

3. Fonds en banque

Le Bureau du curateur public est membre du fonds commun de placement du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest consolide les soldes créditeurs de tous les participants du fonds commun de placement et les place dans des titres du marché monétaire. Les sommes servant à ces placements proviennent du compte de revenus principal du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et, en conséquence, n'ont aucune incidence sur les soldes de caisse des participants. Les recettes du fonds commun de placement sont réparties proportionnellement entre les participants chaque semaine.

4. Bénéfices du Fonds commun non répartis

Les bénéfices du Fonds commun sont répartis tous les six mois, soit les 30 avril et 31 octobre de chaque année au titre d'intérêts versés aux successions et aux fiducies, de frais de gestion et d'excédent d'intérêts versé dans le Fonds de réserve spéciale.

Le reliquat des bénéfices du Fonds commun non répartis représente les bénéfices du Fonds commun cumulés du 1er novembre au 31 mars et qui seront répartis le 30 avril de l'exercice suivant.

5. Fonds successoral et fiduciaire

Le Fonds successoral et fiduciaire représente tous les éléments d'actif successoraux et fiduciaires administrés par le curateur public. Le Fonds successoral et fiduciaire comprend les montants suivants :

	1990	1989
Fonds commun	3 032 550 $	2 663 026 $
Autres éléments d'actif, à la valeur nominale	1	1
	3 032 551 $	**2 663 027 $**

6. À payer au Trésor du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

À compter du 1er avril 1988, le curateur public et le contrôleur général ont convenu de virer annuellement les intérêts créditeurs tirés des fonds en banque du Fonds de réserve spéciale au Trésor du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Notes afférentes aux états financiers
le 31 mars 1990

6. À payer au Trésor du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (suite)

Le montant à payer, en date du 31 mars 1990, au Trésor du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest par le Fonds de réserve spéciale représente les intérêts créditeurs tirés des fonds en banque du Fonds de réserve spéciale qui n'avaient pas été virés au Trésor du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Intérêts bancaires reçus au cours de l'exercice	58 311 $
Moins	
Paiement en trop au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, l'exercice précédent	500
Montant net à payer	**57 811 $**

7. Chiffres correspondants

Là où cela s'est avéré nécessaire, les chiffres correspondants ont été reclassés en conformité avec la méthode de présentation adoptée pour l'exercice actuel.

FONDS D'ALLOCATIONS DE RETRAITE

DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

(Territoires du Nord-Ouest)

(non vérifié)

FONDS D'ALLOCATIONS DE RETRAITE DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE
(Territoires du Nord-Ouest)

État des prestations de retraite constituées et actif net disponible pour le versement des prestations au 31 mars 1990

PRESTATIONS DE RETRAITE CONSTITUÉES
(Obligations découlant du régime)

	1990	1989
Valeur actuarielle des prestations de retraite constituées (Note 4)	4 715 000 $	4 548 258 $

ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE VERSEMENT DES PRESTATIONS

ACTIF		
Placements (Note 3)		
Obligations	2 156 035	1 656 774
Actions canadiennes	1 832 341	2 028 910
Avoirs immobiliers	606 927	458 799
Actions étrangères	595 366	519 972
Encaisse et placements à court terme	589 586	433 310
	5 780 255	5 097 765
Contributions à recevoir - GTNO	-	4 167
Total de l'actif	5 780 255	5 101 932
PASSIF		
Créditeurs et provisions actuarielles	2 118	1 788
Actif net disponible pour le versement des prestations	5 778 137	5 100 144
Excédent de l'actif net sur la valeur actuarielle des prestations constituées au titre de pensions	1 063 137 $	551 886 $

Approuvé :

Le président du conseil,
Conseil de la gestion et des services,

R. Nerysoo

Le secrétaire,
Conseil de la gestion et des services,

D. Hamilton

(non vérifié)

FONDS D'ALLOCATIONS DE RETRAITE DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE
(Territoires du Nord-Ouest)

État de l'évolution de l'actif net disponible pour le versement de prestations de retraire pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

	1990	1989
Augmentation de l'actif		
Variation dans la valeur marchande des placements pour la période en cours	(24 931)$	153 949 $
Revenu de placement	278 569	323 983
	253 638	477 932
Cotisations :		
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest	594 656	570 652
Cotisations volontaires des députés	12 114	13 857
	606 770	584 509
Augmentation totale de l'actif	860 408	1 062 441
Diminution de l'actif		
Charges :		
Charges administratives	39 781	18 077
Frais de gestion des portefeuilles	29 954	26 262
	69 735	44 339
Prestations et retraits :		
Prestations versées	56 898	46 973
Retrait de cotisations volontaires	55 782	-
	112 680	46 973
Diminution totale de l'actif	182 415	91 312
Augmentation de l'actif net	677 993	971 129
Actif net disponible pour le versement de prestations au début de l'exercice	5 100 144	4 129 015
Actif net disponible pour le versement de prestations à la fin de l'exercice	5 778 137 $	5 100 144 $

(non vérifié)

FONDS D'ALLOCATIONS DE RETRAITE DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE
(Territoires du Nord-Ouest)

Notes afférentes aux états-financiers
Le 31 mars 1990

1. Description du régime

La brève description qui suit du régime vous est livrée à titre d'information générale seulement. Pour une information plus complète, on se reportera à la Loi sur les allocations de retraite des membres de l'assemblée législative.

(a) Généralités

Le fonds a été constitué sous l'empire de la Loi sur les allocations de retraite des membres de l'assemblée législative et est administré par le Conseil de la gestion et des services.

La Loi prévoit le versement de prestations de retraite non contributives à prestations déterminées aux membres de l'assemblée législative qui ont été membres de l'assemblée législative pour une période d'au moins six années depuis le 10 mars 1975, soit la date de la première assemblée législative élue au suffrage universel.

(b) Politique en matière de provisionnement

En vertu de la Loi, les cotisations servant à provisionner le fonds sont non contributives pour les membres de l'assemblée législative et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a l'obligation de verser les prestations. Les membres sont également autorisés à effectuer des cotisations volontaires au régime.

À compter du 1er avril 1990, deux modifications importantes ont été apportées au mode de cotisation :

i) Les cotisations volontaires ne sont plus permises ;

ii) Les membres doivent cotiser 9 p. cent de leur salaire au Fonds. Les membres ayant 15 années de services décomptée ne sont pas tenus d'effectuer cette cotisation.

The GTNO entend pourvoir sa quote-part de cotisations en versant des sommes qui soient de nature à maintenir le régime totalement provisionné.

(c) Retrait de cotisations obligatoires

Les membres qui cessent d'être députés ayant moins de six années de service se voient rembourser leurs cotisations obligatoires plus les intérêts.

(d) Prestations de retraite

Un membre ayant six annnées ou plus de services à droit à des prestations de retraite calculées comme suite :

i) Deux p. cent du salaire annuel moyen multiplié par le nombre d'années de service, et

ii) Deux p. cent du salaire moyen le plus élevé en tant que ministre, orateur de la chambre, orateur adjoint de la chambre ou président de l'assemblée multiplié par le nombre d'années de service. Le titulaire doit avoir occupé son poste depuis au moins un an pour être admissible à la rente.

Dans les deux cas, le salaire moyen est calculé sur n'importe quelle période de quatre ans choisie par le membre. Les années de service ne peuvent excéder 15 années.

Les membres qui sont admissibles à une rente la reçoivent à compter de 55 ans. Ils peuvent cependant la différer jusqu'à l'âge de 71 ans.

(e) Prestation de décès

Le conjoint ou la conjointe d'un membre qui décede a droit à une indemnité équivalente à 60 p. cent du droit du membre.

Les enfants ont droit à une indemnité équivalente à 10 p. cent du droit du membre, ou à 25 p. cent s'il n'y a pas de conjoint ou de conjointe survivant. L'indemnité de décès est versée à l'enfant jusqu'à l'âge de 18 ans ou, jusqu'à l'âge de 25 ans, si l'enfant est étudiant à temps plein et est célibataire.

Il y a un plafond quant au total de la prestation de décès qui peut être versée s'il y a plus d'un enfant survivant.

(non vérifié)

FONDS D'ALLOCATIONS DE RETRAITE DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE
(Territoires du Nord-Ouest)

Notes afférentes aux états-financiers
Le 31 mars 1990

1. **Description du régime** (suite)

(f) Indexation

Afin de protéger les prestations de retraite contre l'inflation, les droits à la rente sont indexés conformément à l'indice des prestations de la Loi sur les prestations de retraite supplémentaires (Canada).

(g) Fiscalité

Le Fonds est un régime de retraite agréé au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et, par conséquent, n'est pas assujetti à l'impôt.

2. **Conventions comptables**

Les présents états financiers ont été dressés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus considérés appropriés dans les circonstances et appliqués de la même manière qu'à l'exercice précédent. Les principales conventions comptables sont décrites ci-après :

(a) Base de présentation

Les présents états financiers ne représentent que la situation financière du Fonds d'allocations de retraite constitué pour les membres de l'assemblée législative sous l'empire de la Loi sur les indemnités de retraite de l'assemblée législative. Ils ne comprennent aucune autre prestation de retraite auxquelles les membres pourraient avoir droit en vertu d'autres régimes. Ils ne reflètent pas les besoins de provisionnement du régime ou la protection dont jouissent les membres à titre individuel.

(b) Placements

Les actions et les obligations canadiennes étrangères sont évaluées au cours du marché suivant les cotes de clôture du dernier jour ouvrable de l'année et le cours est donné en devise canadienne. Les actions non négociées sont évaluées par La Confédération Cie d'assurance-vie selon une évaluation interne. Les avoirs immobiliers d'envergure sont évalués d'après des évaluations annuelles tandis que les autres biens sont évalués tous les trois ans.

3. **Placements**

Les placements du Fonds sont administrés par La Confédération Cie d'assurance-vie qui les détient dans ses fonds de retraite collectifs en gestion commune.

Le coût des placements au 31 mars 1990 est de 5 170 347 $ (1989 - 4 462 925 $).

4. **Obligations à l'égard des prestations de retraite**

La valeur actualisée des prestations constituées a été calculée par Coles Group Consultants Ltd. en s'appuyant sur les meilleures hypothèses quant aux estimations et sur la méthode des prestations projetées réparties au prorata des années de service. La date d'effet de cette évaluation est le 31 mars 1990. Des calculs antérieurs de la valeur actualisée ont été faits par un autre actuaire qui avait fourni une évaluation au 31 mars 1989.

Au 31 mars 1990, la valeur actuarielle de l'actif net disponible pour le versement de prestations a été déterminée en utilisant une méthode fondée sur une moyenne mobile de quatre ans.

La valeur actuarielle de l'actif utilisée dans l'évaluation était la suivante :

	1990	1989
Valeur marchande de l'actif net disponible pour le versement de prestations	5 778 137 $	5 100 144 $
Variations dans la valeur marchande ne figurant pas dans la valeur actuarielle de l'actif net	153 831	-
Valeur actuarielle de l'actif net disponible pour le versement de prestationss	**5 931 968 $**	**5 100 144 $**

5. **Chiffres correspondants**

Les chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour les états financiers de l'exercice actuel.

(non vérifié)

Cette page a été laissée volontairement vierge.

MINISTÈRE DU

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DU TOURISME

FONDS DE PRÊTS ET DE GARANTIES AUX ENTREPRISES

(non vérifié)

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Fonds de prêts et de garanties aux entreprises
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

ÉTAT DES RÉSULTATS

		1990	1989
		(en milliers de dollars)	
Prêts à recevoir, au début de l'exercice		11 245 $	9 823 $
Ajouter :	Prêts et débours au cours de l'exercice	4 662	3 236
		15 907	13 059
Déduire :	Tranche capital des prêts remboursés	2 602	1 732
	Prêts radiés	44	82
Prêts à recevoir, à la fin de l'exercice		13 261	11 245
Moins :	Provision pour créances douteuses	1 790	1 907
Prêts nets à recevoir, à la fin de l'exercice		**11 471 $**	**9 338 $**

Incidence du fonds de prêts et de garanties
aux entreprises sur les activités du gouvernement

Intérêts gagnés portés au crédit des recettes générales		1 289 $	1 152 $
Ajouter :	Réduction de la provision excédentaire	88	-
Less :	Provision pour créances douteuses au cours de l'exercice		
	- Capital	-	189
	- Intérêts	-	126
Contribution pour l'exercice		**1 377 $**	**837 $**

1. Au cours de l'exercice, la provision pour créances douteuses a été diminuée de 88 000 $. Cette opération a consisté en une diminution de 73 000 $ de la tranche capital et en une diminution de 15 000 $ de la tranche intérêts (1989 - augmentation de la tranche capital de 189 000 $ et de 126 000 $ de la tranche intérêts). La provision constitue une charge à payer estimative imputée au Trésor pour l'exercice au cours duquel les créances ont été identifiées comme douteuses.

2. Des prêts totalisant 44 000 $ (1989 - 82 000 $) ont été radiés au cours de l'exercice.

3. Le Fonds a garanti une somme supplémentaire de 84 000 $ (1989 - 384 000 $) à des institutions financières.

4. Aucuns frais d'administration afférents au Fonds de prêts et de garanties aux entreprises n'apparaissent à l'état des résultats.

Approuvé :

Le sous-ministre, Développement économique et Tourisme,

Dwight Noseworthy

Le directeur, Finances et Administration,

Jim Kennedy

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

FONDS DE PRÊTS AUX ÉTUDIANTS

(non vérifié)

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Fonds de prêts aux étudiants
pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

ÉTAT DES RÉSULTATS

		1990	1989
		(en milliers de dollars)	
Prêts à recevoir, au début de l'exercice		8 228 $	7 370 $
Ajouter :	Prêts accordés au cours de l'exercice	1 999	2 047
		10 227	9 417
Déduire :	Tranche capital des prêts remboursés	440	312
	Tranche capital des prêts radiése	82	23
	Tranche capital des prêts ayant fait l'objet d'une remise de dette	865	854
Prêts à recevoir, à la fin de l'exercice		8 840	8 228
Déduire :	Provision estimative pour créances douteuses	1 637	1 479
	Provision estimative pour ordres de remise de dette	2 786	2 784
Prêts nets à recevoir, à la fin de l'exercice		**4 417 $**	**3 965 $**

Incidence du fonds de prêts aux étudiants
sur les activités du gouvernement

Intérêts gagnés portés au crédit des recettes générales		194 $	114 $
Ajouter :	Frais d'agences de recouvrement	17	17
Déduire :	Provision estimative pour créances douteuses	275	288
	Provision estimative pour ordres de remise de dette	867	910
Déficit de fonctionnement à la fin de l'exercice		**931 $**	**1,067 $**

1. Au cours de l'exercice financier, la provision pour créances douteuses a été accrue de 275 000 $ (1989 - 288 000 $) et la provision pour ordres de remise de dette a été accrue de 867 000 $ (1989 - 910 000 $). Ces provisions représentent les charges à payer estimatives imputées au Trésor. Ces charges correspondent aux prêts dont le recouvrement est improbable ou aux prêts qui sont admissibles à la redmise de dette.

2. Au cours de l'exercice financier, des prêts totalisant 82 000 $ (1989 - 23 000 $) ont été radiés en tant que prêts irrécouvrables et des prêts totalisant 865 000 $ (1989 - 854 000 $) ont fait l'objet d'une remise.

3. Aucuns frais afférents à l'administration du Fonds de prêts aux étudiants ne figurent à l'état des résultats.

Approuvé :

Le sous-ministre, ministère de l'Éducation,

Joseph L. Handley

Le directeur, Services financiers et services de gestion,
Ministère de l'Éducation,

Paul Devitt

MINISTÈRE DES RESSOURCES RENOUVELABLES

FONDS RENOUVELABLE POUR LE FINANCEMENT

DES SERVICES DE COMMERCIALISATION DES PELLETERIES

(non vérifié)

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Fonds renouvelable pour le financement des services de commercialisation des pelleteries
au 31 mars 1990

	1990	1989
Solde à recevoir, au début de l'exercice	490 168 $	620 606 $
Ajouter : Total des avances pelletières émises	1 084 300	1 389 179
	1 172 976	1 495 468
Déduire : Total des avances pelletières remboursées	9 718	24 149
Total des avances pelletières radiées		
Solde à recevoir, à la fin de l'exercice	**391 774 $**	**490 168 $**

Note : L'objectif de ce fonds est de pourvoir des fonds de roulement pour le fonctionnement d'un système d'avances pelletières. Les trappeurs reçoivent des avances sans intérêts sur les pelleteries qu'ils expédient aux salles de vente du sud. Le plafond autorisé du fonds est de 900 000 $ (1989 - 900 000 $).

MINISTÈRE DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX

AUTRES INVENTAIRES DE FONDS RENOUVELABLES

(non vérifié)

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Liste des inventaires des autres fonds renouvelables pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

	Solde au 31 mars 1989	Rentrées de fonds nettes	Émissions nettes	Solde au 31 mars 1990
Magasins publics				
Yellowknife	280 997 $	914 608 $	930 658 $	264 947 $
Fort Smith	326	15 917	9 276	6 967
Inuvik	42 374	113 663	120 261	35 776
Iqaluit	108 764	144 273	119 657	133 380
Rankin Inlet	43 236	89 415	107 888	24 763
Cambridge Bay	200 686	236 725	214 484	222 927
	676 383 $	**1 514 601 $**	**1 502 224 $**	**688 760 $**

Note: Il n'y a pas eu de radiation par la Commission des enquêtes pour la période.

Cette page a été laissée volontairement vierge.